Tome V. N° 2 *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 15 Avril 1921

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Les origines de la Guerre

Autour du drame de Serajevo

Il est peu de points dans les origines de la guerre qui soient aussi intéressants à étudier, et, en même temps, plus enveloppés de mystère que l'attentat de Serajevo. Le moment ne semble pas encore venu où ces obscurités s'éclairciront de manière satisfaisante, mais déjà des documents et des témoignages sont produits qui nous permettent d'entrevoir la vérité. Quiconque est en mesure de déposer dans ce grand procès ne saurait s'y soustraire. Et tous ceux qui peuvent verser au dossier des éléments nouveaux ont la stricte obligation de participer à une œuvre qui n'est pas seulement une mise au point de moralité historique et d'humaine justice, mais une tâche très actuelle, susceptible de retentissements positifs, en ce qu'elle permettra de mieux établir la responsabilité des Empires centraux dans les origines de la guerre. C'est dans ce dessein que nous rapportons ici un certain nombre de faits que nous tenons de première main et qui viennent fortifier, éclairer de documents nouveaux les récentes révélations que M. Raymond

Poincaré a faites au cours de ses conférences. Ces documents, de nature et d'importance diverses, ne nous fournissent que des éléments du problème. Mais rien qu'avec ce qu'ils nous apportent et ce qu'on sait déjà, certains faits se dégagent et peuvent être retenus en attendant des conclusions plus nettes. Résumons-les d'abord en quelques propositions.

Tout était préparé de longue main pour susciter les événements dont l'assassinat de l'archiduc fut l'occasion ou le prétexte.

Rien de sérieux n'a été fait pour prévenir un tel drame ; tout, au contraire, semble avoir été disposé pour qu'il se produisît.

Des attentats truqués l'ont précédé où se reconnaissent les procédés ordinaires des dirigeants politiques d'un pays où l'on n'hésite pas à se servir d'agents provocateurs et de faux témoins (voir le procès d'Agram).

S'il n'y a pas eu préméditation plus complète, il est sûr qu'on a vu sans déplaisir l'archiduc marcher au-devant d'un destin qui allait du même coup déclancher la crise qu'on recherchait. Deux mois d'avance, on s'est ingénié visiblement à faire peser toutes les responsabilités d'un malheur annoncé sur l'imprudence de l'archiduc et sur la criminelle propagande des Yougo-Slaves.

On s'est arrangé, le coup fait et l'accusation portée, pour empêcher toute discussion, toute disculpation des accusés et l'on a donné au monde le spectacle significatif d'un jugement rendu sans enquête véritable et sans débat contradictoire, par un juge qui n'était autre que la partie civile en personne. Et pour le crime aux origines plus que suspectes d'un simple particulier, c'est un État que l'on a voulu décréter coupable et condamner au suicide ou au déshonneur, pour mieux faire de sa résistance une menace formidable pesant sur tous les peuples et la raison même de la guerre.

Pour arriver à cette fin préméditée, à cette entrée en lice des Empires centraux certains de leur triomphe, toutes les assurances avaient été prises : on était débarrassé d'un archiduc gênant, le crime avait été attribué sans réplique à l'adversaire le moins puissant ; et, par ailleurs, on était prêt sur tous les terrains, diplomatiques aussi bien que militaires. Rien n'avait été laissé au hasard

* * *

Ces faits principaux, M. Raymond Poincaré les a résumés de façon très opportune ; la thèse qu'il a soutenue se trouve confirmée par d'autres documents qui, à eux seuls, suffiraient à l'établir. Et c'est là-dessus que l'auteur de ces lignes croit devoir apporter quelques témoignages à la fois explicites et datés d'intéressante façon.

Le 15 mai 1914, *quarante-trois jours avant l'attentat de Serajevo*, le ministre de Roumanie à Rome reçut de M. de Flotow, ambassadeur d'Allemagne au Quirinal, des confidences à tout le moins curieuses et qui ne faisaient, au reste, que confirmer certains symptômes alarmants déjà signalés au cours de ses derniers rapports. La scène eut lieu — et peut-être à dessein — dans le décor le moins fait pour ce genre de communications, un coin de tribune au concours hippique. La chose était d'autant plus singulière que l'ambassadeur témoignait personnellement de la plus grande cordialité à l'endroit de son collègue de Roumanie, disposition que les relations excellentes des deux pays ne pouvaient que fortifier. M. de Flotow, enfin, était bien connu pour sa réserve et son tact : toutes ses démarches attestaient son esprit de prudence et nul mouvement d'expansion qui, chez lui, ne fût d'avance calculé. Voici ce qui fut dit, dans ce grave entretien, après un étrange début sur le peu de chances d'un paisible congé d'été et parmi les mouvements de foule d'un hippodrome qui coupaient, au reste, de manière bien venue la suite de ces déclarations.

L'exposé de M. de Flotow tendait à établir : 1° la volonté très nette et décidée d'un remaniement de l'Europe orientale, fût-ce au prix d'une conflagration générale, tôt ou tard inévitable ; 2° le règlement déjà arrêté du sort de la Serbie considérée comme inacceptable dans sa forme actuelle, autant pour la solidité de l'édifice hongrois que pour la politique de l'Europe centrale ; 3° l'existence d'une *entente déjà poussée avec la Bulgarie* (que l'emprunt de 500 millions, tenté en Allemagne par l'entremise de l'ambassadeur, dénonçait d'ailleurs aux yeux les moins prévenus). Et ici se plaçait une petite phrase accompagnée d'une menaçante interrogation qui masquait une réalité déjà concrète, en tout cas moralement obtenue : pour l'accession de la Bulgarie à la Triple Alliance, l'Allemagne désirait éclaircir la question

préjudicielle de l'attitude roumaine, qui devait conditionner l'affaire ; 4° sur une remarque de son interlocuteur que la Grèce était encore plus que la Roumanie liée à la Serbie, M. de Flotow laissa comprendre que les Empires centraux avaient lieu d'être satisfaits de la Grèce et pouvaient escompter *l'inefficacité de la convention militaire gréco-serbe;* 5° l'indication d'accords dûment pris avec la Turquie ; 6° une sommation plus ou moins voilée à la Roumanie d'avoir à prendre parti et vite, et M. de Flotow insistait sur « l'impossibilité pour celle-ci de rester aux côtés de la Serbie » ; « tirer l'épée spécialement demain pour la Serbie, dit-il, c'est quitter en somme définitivement l'orbite des Puissances centrales, de Berlin à Rome ».

L'impression qui se dégageait de ces propos et de l'attitude de l'ambassadeur fut telle que, venant après toute une série de faits similaires, le ministre de Roumanie prit le parti de faire savoir à Bucarest ce qu'il entrevoyait de graves décisions, de manœuvres cachées, de redoutables lendemains, sous ce qui venait de lui être confié.

Il ne s'y décida pas sans peine, car il avait des raisons valables de craindre qu'une telle révélation n'aboutît à de fâcheux résultats, et ce n'est qu'après quelques jours de débats où il s'interrogea avec angoisse sur ce qui servirait le mieux les intérêts roumains, qu'un rapport tout à fait confidentiel partit pour Bucarest. Toutes les expressions en étaient pesées, et de subtiles atténuations de mots mettaient néanmoins en mesure d'apprendre à qui de droit ce qu'il était essentiel de savoir, en évitant certains écueils et des alarmes trop vives dont on eût pu abuser. Ce rapport, tout retardé qu'il était, dut arriver le 23 mai à Bucarest. C'est donc plus d'un mois avant l'attentat que cette preuve écrite de la préméditation austro-allemande de la guerre, avec tout ce qu'elle comprenait d'arrangements préalables en matière de politique orientale, fut versée aux archives du ministère des Affaires étrangères de Roumanie. Le 31 mai-13 juin, après une nouvelle conversation avec M. de Flotow, nouveau rapport qui insiste sur l'éventualité d'une guerre générale amenée par le règlement des affaires balkaniques et montre combien l'Allemagne souhaite, avec une pointe d'inquiétude, de savoir jusqu'où la Roumanie « pourrait être encore un facteur utile pour annuler les mouvements de l'armée russe *au cas d'un conflit armé qui mettrait*

demain aux prises les troupes russes et les troupes allemandes et autrichiennes... — « *L'ambassadeur* » ajoutait-on, « *considère que notre pays serait amené à brève échéance à prendre position nette pour que Berlin sache à quoi s'en tenir à notre égard.* »

Le 7-20 juin, quelques jours avant l'attentat, M. de Flotow devient plus pressant encore et manifeste la crainte qu'en cas de conflit avec la Russie, la Roumanie n'abandonne les Empires centraux (auxquels, Berlin le sait, ne la lie qu'un engagement moral et secret du souverain, engagement d'une valeur aléatoire et apposé en codicille à l'accession de l'Italie à l'accord purement défensif de la Triple Alliance) et qu'elle « ne se range du côté russe, par une neutralité menaçante ou une coopération effective ».

Toutes ces démarches, je le répète, eurent lieu avant l'attentat, cet attentat dont on prétendra qu'il fut la cause occasionnelle du conflit : arrangements bulgares, grecs et turcs, indications du sort qui attend la Serbie, sondages sur l'attitude roumaine, éventualité prochaine du grand conflit, rôles à distribuer, sommations voilées de prendre au plus vite parti... Et le *leit-motiv* : « Il est impossible que vous restiez à côté des Serbes. » Puis, *sotto voce*, cet autre : « Voyons, vous ne pourriez pas être *contre nous!* »

Dans tout cela, il semble, et c'est la meilleure hypothèse, que l'assassinat de l'archiduc ne fut que l'incident béni qui permit de brûler une étape en fournissant une incomparable base morale d'opérations, et en supprimant un obstacle (car, d'après de très sérieuses inductions, l'entrevue de Konopischt, contrairement à une opinion édifiée de bonne foi sur des bases suspectes, semble avoir démontré que l'archiduc était plus que tiède à l'idée d'une prochaine aventure belliqueuse ; n'avait-elle pas abouti à une convocation du roi d'Italie pour le courant de l'été, convocation qui, autrement, eût été sans objet?) En tout cas, loin d'être un point initial, on voit de mieux en mieux la place de pure opportunité, toute secondaire, que cet événement a tenu dans un plan politico-militaire méthodiquement conçu.

Cet incident si bien fait pour le but qu'on voulait atteindre a-t-il été voulu, directement organisé, selon une version que l'on pourrait qualifier de romantique? On ne saurait encore l'affirmer et il faut nous en tenir aux propositions que nous indiquâmes au début de cet article, jusqu'à ce qu'une preuve plus positive de culpabilité nous soit fournie.

Voulu ou simplement favorisé, cet incident doit être situé dans une suite d'événements qui ont pu hâter le désir d'une conclusion rapide et d'une mise en œuvre à la fois prudente, théâtralement irréprochable, aisée d'application, en rapport avec les conjonctures les plus actuelles ; c'est ainsi qu'il faut mentionner cette série d'actes qui chaque jour aggravaient l'appréhension des Empires centraux et leur faisaient souhaiter une brusque et salutaire intervention : les aventures d'Albanie brouillant entre eux les compères ; le Concordat serbe brisant la barrière entre Serbes et Croates ; les effets du traité de Bucarest dans la péninsule balkanique, nouvel échec pour la Triple Alliance après le double échec des deux guerres d'Orient ; l'entrevue à Constantza du tsar et du roi Charles de Roumanie, les projets de mariages russes, les déceptions d'Abbazia et de Konopischt ; de tels événements poussaient à brusquer les choses.

D'après les premiers plans, il semble qu'on ait voulu d'abord chercher des prétextes dans une attaque et des insurrections bulgares en Macédoine. Mais l'archiduc, qui depuis quelque temps n'avait pas craint de se compromettre davantage aux yeux de ses adversaires allemands et hongrois, vint offrir comme de lui-même de nouvelles perspectives... Et son voyage en pays yougo-slave tourna l'attention de ce côté. Dès l'abord, on fit savoir dans toute la monarchie austro-hongroise que l'archiduc devait visiter la Bosnie et l'Herzégovine ; et bien à l'avance, on fit mille préparatifs pour donner à ce voyage une grande publicité. Il était, en effet, destiné, non seulement à raffermir les esprits ébranlés par les conflits d'Orient, mais à mettre en lumière les merveilles accomplies par l'administration autrichienne dans ces pays neufs et à bien attester du même coup l'attachement des populations à la dynastie. Et voici que soudain, ici et là, dans certains journaux dûment stylés par M. de Tschirsky, l'ambassadeur d'Allemagne, et dans d'autres peut-être plus spontanément hostiles à la politique ou à la personne de l'archiduc, on vit surgir l'étonnante nouvelle d'après laquelle les autorités de Bosnie et d'Herzégovine auraient relevé des indices graves de complot contre la vie de l'archiduc héritier, et qu'il convenait de remettre le voyage projeté. Avec une persistance singu-

lière, de vagues rumeurs furent partout répandues. L'archiduc en eut connaissance. De bonne source, nous savons qu'il prit fort mal les conseils : « On veut m'empêcher d'aller là-bas, dit-il ; c'est toujours le petit jeu qui consiste à faire croire que les Slaves sont des démons. » Puis des démentis aigres-doux s'échangèrent entre la presse pangermaniste d'Autriche et la chancellerie militaire de l'Empire, sur ordre de l'archiduc.

Mais la date du voyage approche. Les autorités ont-elles recueilli des indices plus certains? Va-t-on rester sous le coup de la suspicion exprimée par l'archiduc, à l'endroit des manœuvres de ses adversaires allemands et magyars? S'obstinera-t-on, au moins par amour-propre, à soutenir que la vie du prince est en péril et persistera-t-on à vouloir le faire renoncer au voyage, ou, faute de mieux, à l'ajourner? A tous ces bruits succède le silence. Il a suffi, semble-t-il, d'avoir enregistré, avec une netteté suffisante et dans une certaine presse, la rumeur du complot pour qu'on possède plus tard la preuve imprimée de la « prévision », et qu'on puisse manifestement par là prendre date.

L'archiduc part pour Serajevo et Mostar. Il commence sa tournée, et brusquement, c'est le double attentat, la bombe d'abord qui manque son coup, puis le revolver qui tue l'archiduc et sa femme.

En Autriche, — et on peut le dire, partout ailleurs, — on concevrait qu'après ce crime atroce les autorités responsables s'appliquent dans leur presse, par leurs agents, dans leurs propres discours, à prouver la pureté de leur zèle, l'étendue et la perfection des mesures de sûreté qu'elles ont prises... Or, que voit-on? Des gens avant tout préoccupés de faire croire à la réalité du complot, jusqu'au point de s'oublier eux-mêmes et de perdre de vue les devoirs de leurs fonctions, soucieux de n'accuser que l'imprudence de l'archiduc et la vilenie de ses indignes préférés, les Slaves. Que fait le gouverneur de la province, l'homme responsable de l'ordre, le chef militaire chargé d'une police renforcée, et averti au point d'avertir tout le monde? Que fait le Feldzeugmeister Potiorek, ancien sous-chef d'état-major — notez le détail — du généralissime Beck, éloigné par l'archiduc héritier lors de la crise de l'état-major, et pourvu du gouvernement de Bosnie et d'Herzégovine? Va-t-il crier au monde qu'il a fait tout son devoir et davantage? Il n'y songe pas.

Mais officiellement, dans son journal, il tient à annoncer à l'Europe que l'immense complot tramé contre François-Ferdinand avait amené des bombes *jusque dans sa propre salle à manger*, qu'une machine infernale à mouvement d'horlogerie s'y trouvait installée sous la table où devait avoir lieu le grand dîner officiel. Il parle d'une cinquantaine d'engins rencontrés dans les environs immédiats. Il ajoute encore « que des bombes ont été trouvées sur la ligne de chemin de fer en plusieurs endroits ». Voilà des arguments qui ne ressemblent guère à ceux qu'emploie instinctivement un fonctionnaire à qui l'on peut imputer des fautes professionnelles. Le gouverneur, loin d'atténuer, de sauver la face, souligne. On reste rêveur devant cette stupéfiante apothéose de l'incapacité par elle-même, presque héroïque dans le sacrifice qu'elle implique à un but inavoué. Mais ne faut-il pas avant tout que l'Europe sache et tout de suite qu'il y a complot serbe, certain, indéniable, démesuré? N'était-il pas annoncé dès avril 1914, foi d'imprimé? N'a-t-on pas essayé de retenir l'archiduc? N'y a-t-il pas eu conspiration si effroyable que toute la Bosnie était un champ de bombes, toutes étrangement posthumes, il est vrai?

Et voici que soudain, pour achever cette série de phénomènes suspects, surgit le témoignage du mort. Dans les tout premiers jours de confusion qui suivirent l'assasssinat et avant qu'un mot d'ordre diplomatique n'unifiât de manière tendancieuse les versions et les propos des agents accrédités par les Empires centraux, un diplomate hongrois, rentrant de congé à son poste de conseiller d'ambassade dans une capitale d'Europe, racontait naïvement l'atroce histoire suivante, dont le sens lui échappait alors et qu'il relatait, avec une fidélité inconsciente, telle qu'il l'avait recueillie à Budapest.

Après le premier attentat, — celui de la bombe lancée par le fils d'un ancien policier, — lorsque le cortège à pleine allure des autos fut arrivé à la mairie de Serajevo et tandis que l'archiduc héritier, fort ému, gravissait les marches de l'escalier aux côtés de sa femme, un haut personnage de ses intimes se précipita derrière lui pour lui dire : « Monseigneur, on vient d'arrêter l'auteur de l'attentat ! » Alors l'archiduc, se retournant, répondit, la voix frémissante de colère : « *Qu'on le pende sans retard, sinon, avant ce soir, il aura reçu de Vienne la médaille d'argent* à la valeur ! » Propos

tragique, presque shakespearien, que le malheureux diplomate hongrois rapportait alors avec une ingénuité désarmante et qu'il allait bientôt — mais trop tard — amèrement regretter.

*
* *

Sur l'effet que produisit le drame de Serajevo dans les cercles où dominait l'élément teuton et magyar, il y aurait d'intéressantes remarques à grouper. Pour ne parler que de ce que j'ai vu, je puis dire que dans les colonies allemandes et austro-hongroises de Bucarest, la chose fut accueillie, en général, avec une tranquillité satisfaite et presque triomphante. C'est ainsi que le surlendemain même du crime, une haute personnalité germanique offrit un banquet semi-officiel de quarante couverts, où régna une gaieté bien significative : toujours est-il qu'on ne songea pas même à le décommander ou à y surseoir. D'après les renseignements qu'on me fournit alors, j'ajouterai qu'en province, en petite Valachie surtout, à Craïova, on faisait montre, dans les mêmes cercles, d'une joie sans retenue.

Comment l'acteur principal du grand drame qui allait ensanglanter le monde accueillit-il la tragique nouvelle? A tout le moins, quelle attitude crut-il devoir prendre vis-à-vis d'un témoin important qui était alors son hôte à Potsdam? Voilà une scène dont nous pouvons dérouler tout le détail, grâce au récit circonstancié et particulièrement digne de foi que nous en possédons (1).

Ce que furent le dîner et la soirée chez l'empereur Guillaume, lorsqu'on apprit le meurtre de l'archiduc, les gestes, le ton, l'allure qu'il eut à l'endroit de ses intimes, l'atmosphère des dernières heures de cette historique journée, tout y est perçu, noté, rendu sensible.

Ce soir-là, comme d'habitude, étaient invités à la table impériale, dans la stricte intimité de la famille, le prince Carol de Roumanie et l'officier général attaché à sa personne. Le prince Carol était l'objet de marques d'affection particulière du kaiser, tant par sympathie naturelle que par calcul politique ; il essayait de former et de séduire tout ensemble le futur roi d'un pays fort important pour le jeu de la politique allemande ; il souhaitait en outre être

(1) Il s'agit ici du récit d'un témoin oculaire et auriculaire.

agréable au roi Charles, arbitre de l'Orient européen. Aussi traitait-il le prince en enfant de la maison. Pour son entrée au 1er régiment de la garde comme don de joyeux avènement, il lui avait épargné ce que l'épreuve de bienvenue a d'excessif, en faisant verser dans le hanap géant que doit vider d'un trait tout nouvel officier, le contenu d'une seule bouteille de champagne, au lieu des quatre ou cinq prescrites par la coutume ; cette attention délicate contraire à tous les usages, et très commentée, avait été suivie de paternelles prévenances. Le prince, ainsi que le général, étaient fréquemment invités à dîner au château de Potsdam, quand l'empereur lui-même ne venait pas au mess se divertir avec les officiers du 1er régiment de la garde dont il était colonel. Le soir où la tragique nouvelle se répandit à travers le monde, les deux convives aperçurent, en entrant, l'empereur, adossé à la fenêtre, l'air sombre et absorbé. Il les laissa venir vers lui sans faire un geste, puis brusquement s'avança et après une rapide poignée de main, il s'écria d'une voix courroucée : « Eh bien, que dites-vous de ce coup? C'est inouï ! On ne peut plus vivre avec de pareilles canailles ! » Et pour répondre à l'étonnement et à la curiosité de ses interlocuteurs : « Je parle de ces... Serbes qui ont assassiné l'archiduc héritier et sa femme... » Puis, aussitôt, avec violence il ajouta : « Il ne leur suffit pas, à ces ....., d'assassiner leurs souverains. Ils vont frapper ceux des autres. Ce n'est plus tolérable ! L'Europe devrait s'entendre pour mettre ces « bêtes puantes » hors d'état de nuire ! Il faut prendre des mesures... Sans quoi nous y passerons tous... » Le dîner fut sinistre. L'empereur mangeait la tête basse, dans un silence qu'il soulignait de regards farouches, ne l'interrompant que pour échanger avec l'impératrice quelques souvenirs sur l'archiduc et ses « chers malheureux enfants », sur « ce dernier séjour tout récent à Konopischt », « cette vie si paisible de famille », « leurs belles fleurs », « le calme de leur vie », et « tout cela fini, fauché, détruit en deux minutes par les balles d'un sauvage » ! Après dîner, l'atmosphère devient encore plus lourde. L'empereur va s'asseoir sur le billard, bras ballants, jambes ballantes, la tête inclinée ; il ne dit plus un mot, et laisse échapper seulement, de temps à autre, quelques exclamations sourdes. Et la soirée se prolonge ainsi, pénible, toute en conversations à voix basse,

entre l'impératrice, ses trois fils présents et les deux convives. La souveraine finit par s'approcher de Guillaume, et lui prend la main droite qu'elle caresse doucement, mais il se dégage avec brusquerie, et semble vouloir dire : « Qu'on me laisse ! Il ne s'agit pas ici de cajoleries de femme... » Sur quoi l'impératrice plonge dans une profonde révérence et se retire. Les trois fils, suivant leur coutume, baisent la main de leur père. L'empereur, au lieu de leur répondre comme à l'ordinaire par un geste ou un mot aimable, paraît insensible à ce qui l'entoure et comme absent. Les deux hôtes restent seuls avec l'empereur. Le général fait signe au prince pour qu'il prenne congé. Alors seulement Guillaume II paraît sortir d'un rêve : « Tu pars, mon garçon? bonne nuit ! triste soirée pour toi !... pour nous tous !... Je vais partir en mer, pour la Norvège. C'était, chaque année, mon meilleur moment de repos et de vacances. Cette fois, c'est fichu, et par la faute de cette « saleté » serbe. Mais ils me revaudront ça. Il faut que ça se paie ! » Le ton, l'air, l'attitude, tout était singulièrement menaçant.

Rentré chez lui, le général écrit au roi Charles son impression : *c'est la guerre.* Le roi, au reçu de cette lettre, part en auto, le matin, sans aide de camp, pour Derestye, près de Brasov, où le ministre de Roumanie à Berlin était alors en villégiature ; il le trouve dans son bain, lui donne l'ordre d'interrompre son congé et de rejoindre son poste le jour même, ce que le diplomate fait aussitôt encore que de mauvaise grâce, car ces craintes lui semblaient vaines. Par contre, le sentiment du général était que l'empereur avait procédé à une savante mise en scène, qu'avant de partir pour sa croisière, il avait arrêté sa ligne de conduite et qu'en conséquence il avait dès lors fait prendre les premières mesures pour la mobilisation de ses armées.

Aussitôt après l'attentat — à en juger toujours par les informations que reçoit et transmet le ministre de Roumanie à Rome — les intentions austro-allemandes se précisent, s'accumulent, se font pressantes, interrogatrices ou impératives, tandis que secrètement s'élabore l'inexorable ultimatum, dont les termes doivent être tels qu'il ne puisse y avoir d'autre issue que celle que l'on veut imposer.

Dès le 20 juillet, on sait, à Rome, que l'Allemagne déclare ne plus vouloir ni pouvoir servir de frein aux « intentions belliqueuses de l'Autriche ». Les entretiens avec l'ambassadeur

d'Allemagne, qui se reproduisent sans doute ailleurs soit avec d'autres représentants de la Roumanie, soit en des conversations à Bucarest même, prennent une tournure encore cordiale mais catégorique. D'autre part, la plus vive inquiétude règne dans les milieux dirigeants italiens ; c'est ainsi qu'à deux reprises, le 20 et le 22 juillet, à la dernière heure, le marquis de San-Giuliano essaie vainement de faire jouer au roi de Roumanie le rôle qu'il a déjà spontanément joué, avec un éphémère succès, lors de la mission Strat, à la veille de la guerre de 1870 : le 20 en suggérant son intervention auprès de Vienne, où il est un ami qu'on écoute, afin d'empêcher la catastrophe qu'on sent inévitable, puis le 22 en le poussant à supplier *in extremis* la Serbie de tout accepter, par crainte de maux plus grands, démarche qui pouvait être bien accueillie, venant du plus loyal des frères d'armes. Et le 27, on câble de Rome à Bucarest : « Il est impossible de ne pas être impressionné par la façon décidée avec laquelle, du côté allemand, on semble ici repousser toute possibilité d'accommodement en dehors d'une soumission totale de la Serbie et *accepter l'éventualité d'une guerre générale engagée par l'Allemagne dans des conditions que l'on estime hautement favorables.* » L'inquiétude et le pessimisme de l'Italie sont au comble. Sa situation, en effet, est tragique ; plus engagée qu'elle ne le voudrait, menée là où elle ne veut pas aller, informée tout juste assez pour craindre le pire et ne rien savoir d'essentiel, elle sent qu'elle n'est mise dans le jeu que pour être la dupe et l'instrument passif de volontés étrangères. Ceux-là mêmes qui sont le mieux disposés pour Berlin se rebellent ; car les Allemands, avec le tact qui les caractérise, ne prennent même pas le soin de cacher ce qu'ils pensent de l'Italie. Qu'on en juge plutôt par cette phrase d'un rapport diplomatique : « Mes collègues et moi avons recueilli du côté allemand l'expression, voisine du dédain complet, des sentiments de Berlin pour l'Italie ; on y considère que l'Italie n'a pas à bouger et que tout ce qu'on lui demande, c'est de rester tranquille, *c'est-à-dire de ne pas trahir.* » Peut-on concevoir propos plus méprisants et plus sottement impolitiques? L'Autriche, elle, avait été un peu moins dure, mais plus prompte aux illusions ; M. de Merey s'était contenté de dire : « En cas de conflit armé, l'Italie marchera avec nous ; mal, mais elle marchera. »

Auparavant, dans ses dépêches du 29, le ministre de Rou-

manie signale encore des affirmations très nettes de l'ambassadeur d'Allemagne sur l'échec fatal des pourparlers de Londres, sur la marche projetée des Bulgares pour reprendre la Macédoine, sur l'éventualité désormais à envisager de la guerre générale, sur le rôle que devra jouer la Roumanie, à ce tournant décisif où il lui faut choisir entre l'Allemagne ou la Russie, sans autre avenir qu'une position foncièrement diminuée, en dehors de ces deux attitudes.

L'Allemagne offre d'abord pour une coopération roumaine éventuelle, quoi? la garantie de l'intégrité des frontières, y compris celle du Sud acquise et fixée par le traité de Bucarest. Devant l'effet produit par une déclaration aussi dérisoire et inconsciemment insultante, on ajoute quelques phrases vagues sur des acquisitions territoriales dont, sans aucune précision, on laisse entrevoir la possibilité.

L'entretien du jour suivant est un assaut direct, une sorte de mise en demeure. « Le moment, dit l'ambassadeur, est si grave que la Roumanie doit prendre parti. Il faut qu'elle se prononce sans ambages ou pour la Russie ou contre l'Allemagne. » M. de Flotow ayant alors la mauvaise pensée de reprendre le thème de la garantie des frontières du Sud, s'entend répondre vertement « que pour la garantie des frontières acquises, la Roumanie s'en remettait de préférence à son bon droit, à ses propres moyens, et à ses armes au besoin ». Et le diplomate roumain souligne une différence marquée d'attitude : « M. de Flotow a paru persuadé de la supériorité militaire et du succès des Empires centraux sur les Franco-Russes ; cette assurance contraste avec la cruelle inquiétude des représentants de la Triple-Entente. »

L'inévitable décision, impérieusement amenée par toutes les actions convergentes, se dessine enfin.

Tout est prêt, le personnel diplomatique allemand est « très calme et la sûreté dont il fait montre, jointe à quelque chose qui transparaît malgré lui (comme un soupçon de déception lorsque les nouvelles semblent indiquer un recul dans les dispositions belliqueuses de la Russie), ne laisse pas d'être très impressionnante ».

Quelques heures encore et le pas est enfin franchi... Du cadavre archiducal on a tiré tout le parti voulu... Le coup est réussi.

Prince WLADIMIR GHIKA.

Après le 18 Fructidor : la seconde Terreur

On sait par quel coup de force consommé le 18 fructidor, Barras, suivi de ses deux complices, Reubell et Larévellière, replongea la France dans la révolution dont elle se croyait sortie. On sait aussi comment le lendemain, une loi presque aussi fameuse que *la loi des suspects*, restaura la *Terreur*. Ce qu'on veut raconter ici, ce sont les proscriptions qui suivirent : proscriptions politiques, et bien plus encore proscriptions religieuses.

I

Le 18 fructidor (4 septembre 1797), aucun courrier, aucune messagerie, aucune voiture publique ou chaise de poste n'était partie de Paris. Le soir, la défense fut levée et les dépêches ou lettres purent être expédiées, à la condition de porter le timbre du Directoire. Ainsi apprit-on dans les départements la révolution qui venait de s'accomplir.

Les rapports de police permettent de noter çà et là quelques signes de réprobation. A Castres, il y eut de légers troubles, et pareillement à Montauban. A Aix, dix-neuf jeunes gens furent arrêtés. A Ussel, des bandes se répandirent dans les rues, chantant le *Réveil du peuple*. Mais nulle part, l'agitation n'alla jusqu'à la révolte. La crainte para-

lysait la résistance ; puis, le prétendu complot royaliste avait, en beaucoup de lieux, trouvé créance. Si nous ajoutons foi aux relations officielles, il se trouva même deux départements : la Nièvre et l'Aude, où il fallut « modérer l'élan patriotique loin de l'exciter ».

Si les masses demeurèrent inertes, tous ceux qui, en France, avaient gardé la notion de la liberté, se sentirent atteints. Dans la bourgeoisie provinciale, beaucoup d'hommes, las de troubles, rêvaient justice, mesures réparatrices, apaisement. Le coup de force du 18 Fructidor les consterna. La plupart, se sentant impuissants, se renfermèrent en des regrets silencieux. D'autres, qui étaient mêlés aux affaires publiques, soit comme officiers municipaux, soit comme administrateurs de département, tinrent à honneur de marquer, au moins par abstention, les révoltes de leur conscience. En plusieurs lieux, les proclamations du Directoire ne furent point affichées, ou ne le furent qu'en retard et sous une demi-contrainte. Dans un département, celui de l'Aisne, les administrateurs non seulement se refusèrent à publier les pièces officielles, mais se hasardèrent jusqu'à des interrogations téméraires : quel serait, demandèrent-ils, le sort du Corps législatif? Quel serait le sort de la Constitution?

L'histoire ne vaut que par la résurrection des âmes. Je me figure, bien loin de Paris, un homme de sagesse et d'équité, recevant, tenant en ses mains cette loi du 19 fructidor qu'a acceptée la servilité des *Cinq-Cents*, et que les *Anciens*, débiles jusqu'en leurs velléités de courage, n'ont osé repousser. Des yeux il parcourt le texte, et ses regards sont aussitôt attirés sur une longue liste nominative de proscrits. Il lit, et à certains noms qui se détachent en relief, il s'arrête comme recueillant ses souvenirs. Boissy-d'Anglas : mais c'est le président presque légendaire de la séance du 1er prairial ! Pichegru : des bruits fâcheux ont couru sur lui, mais c'est le conquérant de la Hollande ! Camille Jordan : c'est la jeunesse, la droiture, l'éloquence ! Portalis : quel beau renom de science et d'intégrité ne s'attache point à lui ! Tronson-Ducoudray : ce fut jadis le courageux défenseur de Marie-Antoinette et de tant d'autres que guettait l'échafaud ! La liste se continue avec une série d'honnêtes gens, tous bons citoyens : Barbé-Marbois, Lafond-Ladebat, Quatremère de Quincy, Vauvilliers, Pastoret ! Deux noms sont accolés l'un à l'autre : Barthélemy et Carnot. Voici Cochon-

Lapparent : il a jadis voté la mort du roi, mais le régicide lui-même devient suspect dès qu'il s'assagit. Un dernier nom pour finir : Ramel, le commandant des grenadiers du Corps législatif. Son crime? il a refusé de livrer ceux dont la Constitution lui confiait la garde.

On recompte : ils sont en tout 65, parmi lesquels 42 du Conseil des Cinq-Cents, 11 du Conseil des Anciens. Quelle sera la peine? La déportation, car on se vante d'avoir aboli l'échafaud. Mais sous quelle forme cette peine elle-même s'exécutera-t-elle? Sera-ce le simple bannissement? l'internement à proximité de la France? la transportation au delà des mers? Le Directoire réserve sa décision. Deux jours encore, et l'on saura ce que vaut cette ostentation de ne plus tuer. Le lieu choisi pour le supplice sera la Guyane, c'est-à-dire, entre toutes les colonies, la plus meurtrière par le climat.

Celui à qui le journal vient de parvenir a terminé la lugubre nomenclature. Il revient en arrière pour lire, à tête reposée, l'extraordinaire décret. Les dernières élections, celles de germinal an V, ont été hostiles au Directoire. Quoi de plus logique que de les annuler ! Et en effet l'article premier de la loi les déclare « illégitimes et nulles » pour quarante-neuf départements. Ainsi la représentation nationale est doublement mutilée par proscription, par invalidation. Et ce ne sont pas seulement les députés qui sont dépouillés, mais les administrateurs, les juges, tous ceux en un mot qu'ont élus les assemblées primaires, les assemblées électorales. Et qui procédera au remplacement de ces magistrats locaux? Le Directoire lui-même qui, après s'être arrogé le droit de tout briser, s'arroge le droit de tout renouveler.

On a épuré les élections passées. Il faut maintenant se prémunir contre les élections futures. Donc seront privés de voter, jusqu'à la paix et pendant les quatre années qui suivront, tous les parents ou alliés d'émigrés jusqu'au degré de cousin germain. Seront pareillement écartés des urnes tous ceux qui refuseront de prêter un serment nouveau qu'on vient d'inaugurer, le serment de *haine à la royauté.*

Une recherche attentive s'applique à abolir tout ce qui fut tolérance. A la faveur d'un régime plus doux, un certain nombre d'émigrés sont rentrés. Un délai de quinze jours leur est imparti pour sortir de France. Là-bas, sur la terre d'exil, ils demeureront assujettis à toutes les sévérités qu'une

législation implacable a accumulées. Que si jamais ils remettent le pied sur le territoire de la République, ils seront livrés à une commission militaire et dans les vingt-quatre heures fusillés. Et ce ne sont pas seulement les émigrés qui sont menacés, ce sont ceux qui leur donnent asile. Ce sont pareillement ceux qui ne les recherchent pas : car un article spécial punit de deux ans de fer tout administrateur, tout magistrat, tout agent de la force publique qui ne se prêtera pas assez docilement à la ponctuelle exécution du décret.

Le lecteur froisse la gazette dans ses doigts, en une patience tout près de s'échapper. Comme il ressaisit le décret, ses regards sont attirés par une disposition très brève : « La loi du 7 de ce mois qui rappelle les prêtres déportés est révoquée. » Les prêtres ! celui qui tient le journal dans ses mains ne s'en soucie peut-être guère. Aux rayons de sa bibliothèque s'étalent Voltaire, Rousseau, Diderot et tous les volumes de l'Encyclopédie. Tout près de sa demeure s'ouvre la loge des Francs-Maçons, maintenant délaissée ou fermée. Jadis, aux temps paisibles, il y a, comme tout le monde, déclamé en prose ou en vers contre la superstition. Non, son esprit n'est point obscurci de fanatisme. Cependant, une vive image le traverse, celle des prêtres arrêtés, emprisonnés, guillotinés. Dans le chrétien de jadis la foi ne vibre plus ; mais l'homme sensible demeure et, poussé à bout, il éclate en un véhément cri de pitié.

Une espérance subsiste, celle que contre ces rigueurs renouvelées, on aura le droit de protester. La suite du décret dissipe l'illusion. Aux *Cinq-Cents*, le 18 fructidor, on a entendu Garnier de Saintes dénoncer les journalistes. La délation a trouvé écho. Pendant une année, toutes les feuilles publiques seront placées sous l'autorité discrétionnaire de la police qui pourra les interdire à son gré. Et l'exécution est immédiate ; car aussitôt quarante-deux journaux sont supprimés comme complices de la « conspiration royale », et leurs propriétaires, directeurs ou rédacteurs, sont désignés pour la déportation.

La lecture s'achève en une consternation atterrée. Un reste de confiance réside dans les dispositions des hommes qui peut-être adouciront la sévérité des lois. Encore un courrier, et cette dernière illusion se dissipera. La disgrâce de Barthélemy et de Carnot a créé deux vacances dans le Directoire. Or, pour l'un des remplacements, qui choisit-

on? Merlin de Douai, l'homme implacable. Et ce nom seul achève de marquer que le jacobinisme a conquis la France une seconde fois.

II

Pour la généralité des citoyens, c'est l'arbitraire ressuscité. Pour les catholiques, c'est la Terreur.

C'est contre eux, contre eux surtout qu'a été dirigé le coup de force. Ostensiblement, ce sont les royalistes qu'on combat ; dans la réalité des choses, ce sont les catholiques qu'on veut abattre.

De par la loi du 19 fructidor, trois servitudes maîtresses pèsent sur eux.

D'abord toutes les lois de 1792 et de 1793 sont remises en vigueur. Donc, tous les prêtres âgés ou infirmes, mis naguère en liberté, seront reclus de nouveau. Donc, tous ceux qui, dans l'espoir d'une législation plus douce, sont revenus de l'exil, devront repasser la frontière. Donc, tous ceux qui, dans l'avenir, rentreront sur le territoire de la République, seront punis de mort.

Après toutes ces rigueurs, que restera-t-il en France? Les prêtres nouvellement ordonnés, puis ceux qui n'ont pas rempli de ministère sacerdotal et ont jadis prêté le serment *Liberté-Egalité*. Ceux-là du moins pourront-ils exercer librement le culte? Ici apparaît la seconde servitude. Un nouveau serment leur est imposé. Ce n'est plus l'équitable promesse du 11 prairial an III. Ce n'est plus même le serment, déjà un peu équivoque, prescrit par la loi du 7 vendémiaire an IV, mais c'est un serment calculé à dessein pour troubler les consciences et qui consiste à jurer non seulement fidélité à la République, mais *haine à la royauté*. Ainsi, ce qu'on prétend ordonner, ce n'est pas seulement l'adhésion au statut présent, c'est le désaveu humiliant, presque déshonorant, du passé. C'est la désobéissance à la loi chrétienne qui défend de haïr.

Que si les scrupules se taisent devant l'intérêt supérieur du culte public à conserver ; que si le pénible engagement s'échappe enfin des lèvres qui frémissent en le prononçant, ceux qui auront consenti ce sacrifice achèteront-ils à ce prix la plénitude de leurs droits civiques? Voici la troisième

servitude. Même docile jusqu'au serment, le prêtre demeure un être à part, suspect par nature, insociable par essence. On peut à toute rigueur le tolérer, non le reconnaître. C'est pourquoi tout prêtre — se fût-il courbé sous tous les serments, même celui de la constitution civile — pourra toujours être déporté par mesure administrative si l'on juge qu'il trouble la tranquillité publique.

Tel était le code d'oppression. Cependant le Corps législatif n'avait voté qu'à regret la loi du 19 fructidor. Un instant, on caressa l'espoir qu'ayant forgé la chaîne de servitude, il s'appliquerait, après coup, à en desserrer un peu les anneaux. Le 14 frimaire an VI (4 décembre 1797), le représentant Chollet gravit la tribune des *Cinq-Cents*. C'était un de ces hommes de demi-équité et de demi-courage qui ne s'opposent point ouvertement au mal, mais volontiers s'emploient à l'atténuer. Il observa — ce qui était vrai — que les lois sur la religion formaient « le plus incohérent de tous les codes ». Il blâma la constitution civile du clergé qui n'avait réussi qu'à créer une Église d'État. Parlant de l'époque révolutionnaire, il déclara que les ministres des cultes avaient eu des « torts inexcusables », mais ajouta qu'on avait été « cruel envers eux ». Un aveu suivit, celui que décidément la majorité du peuple français voulait un culte religieux. Ces développements servaient de préambule à une motion qui avait pour objet d'admettre au serment de la loi de fructidor, même les ecclésiastiques réfractaires à la Constitution civile. Ceux qui refuseraient seraient seuls frappés et seraient tenus de sortir dans le délai d'un mois du territoire français ; les autres seraient couverts d'une efficace et loyale protection. Le projet, d'abord ajourné, fut repris le 22 nivôse. Par égard pour les préjugés régnants, on l'avait encore atténué, en sorte que bien étroite était la fissure qui laisserait passer un peu de liberté. Cette parcimonieuse tolérance parut elle-même excessive. Dans l'Assemblée courbée sous la crainte, dominaient, sinon par le nombre, au moins par l'audace, les jacobins ressuscités. A la lecture du projet, une vraie tempête éclata. Gay-Vernon, l'évêque apostat, intervint, livrant passage au torrent de ses haines débordées et, le lendemain, la question préalable fit justice de la motion.

III

Par bandes, les prêtres déportables regagnaient la frontière. Ils ne fuyaient pas tous. De ceux qui demeurèrent, il reste à dire les épreuves.

Contre eux, le Directoire était doublement armé, d'abord par les lois de 1792 et de 1793 qui permettaient de tuer, puis par l'article 24 de la loi du 19 fructidor qui permettait de déporter.

Dès le premier jour, la chasse commença.

Le premier qui fut frappé était un ancien religieux de l'abbaye de Maroilles, dans le département du Nord. On l'appelait Benoist Lempereur. Simple moine, Benoist Lempereur n'avait pas eu à se prononcer sur la Constitution civile. Sa conduite avait été, non d'un révolté, mais d'un citoyen soumis aux lois. Il avait prêté le serment *Liberté-Egalité*, ainsi que les autres promesses, et exhibait trois certificats de résidence. Sa seule tache était sa vertu, et son zèle à exercer, à travers toutes les fatigues, son ministère. Cependant, au district d'Avesnes, il avait été inscrit sur la liste des émigrés. Sans rien contrôler, sans rien rechercher, la commission militaire qui siégeait à Douai se jugea suffisamment édifiée et le 4 brumaire (25 octobre 1797), Lempereur fut fusillé (1).

Un mois plus tard, à Nantes, un autre procès eut la même issue. Devant la commission militaire, un prêtre comparut qu'on appelait Mathieu de Gruchy. Protestant d'origine et né de parents établis dans l'île de Jersey, il s'était converti au catholicisme, et bientôt avait embrassé le sacerdoce. Il avait refusé le serment, avait passé en Angleterre, puis en était revenu. Il desservait en Vendée la paroisse de Venansault quand, se trouvant à Nantes, il y fut arrêté sur l'avis d'un délateur. On l'invita à prêter le serment de haine ; il le refusa et fut condamné à mort comme déporté rentré. Avant de quitter la prison du Bouffay, il demanda à voir l'homme qui l'avait dénoncé, afin de lui pardonner. C'est pieds nus et un crucifix à la main qu'il voulut parcourir la longue

(1) Voir Victor Pierre, *le 18 Fructidor*, p. 309-310, et Dehaut, *Prêtres victimes de la Révolution dans le diocèse de Cambrai*, p. 609-630.

route qui conduisait à la place Viarmes, lieu désigné pour le supplice. C'est là que, le 7 frimaire, il fut mis à mort.

Le surlendemain, 9 frimaire, à l'autre extrémité de la France, à Perpignan, les juges militaires se réunirent pour la même besogne. Cette fois, l'accusé était un vieux chanoine, l'abbé Bourret. Il avait été jadis déporté à Rochefort, puis libéré en 1795. On ne pouvait rien lui reprocher, pas même son zèle ; car, à part la célébration de quelques baptêmes et de quelques mariages, il n'avait accompli aucune fonction sacerdotale. Avait-il émigré? Il le niait formellement, bien que son nom fût inscrit sur la liste du département du Gers, son pays natal. Aux yeux des juges, l'inscription fit foi et, comme ses confrères, l'abbé Bour et fut condamné à mourir.

L'hiver sévissait, rendant inhabitables les retraites des bois et des montagnes. Le 30 frimaire, dans les Vosges, en une hutte de berger, un prêtre fut arrêté qu'on appelait l'abbé Poirot. En le fouillant, on trouva sur lui des écrits qui furent qualifiés *d'incendiaires*. Il avait quitté la France en 1791, y était rentré en 1796, et ne niait rien. Son procès fut aussi sommaire que sa vie avait été obscure. Le 12 nivôse, (1er janvier 1798) il fut exécuté. Le berger qui l'avait reçu fut traduit pour recel devant la cour d'assises ; mais il fut acquitté, n'ayant pas, dit le verdict, agi sciemment.

Ce fut à Besançon que s'exercèrent les plus cruelles rigueurs. La première exécution fut, le 19 frimaire an VI (9 décembre 1797), celle de l'abbé Patenaille, un ecclésiastique déporté revenu de Soleure et qui exerçait son ministère dans la région d'Ornans. Pendant le mois de pluviôse, les condamnations capitales se pressèrent : le 4, l'abbé Galmiche ; le 8, l'abbé Jacquinot ; le 21, l'abbé Martelet ; le 28, l'abbé Perrin qui avait été, dans la poursuite, blessé de trois coups de feu et qu'on dut traîner tout meurtri jusqu'au tribunal. Dans les habitudes de la commission militaire s'était introduite une sorte de régularité sinistre. L'audience s'ouvrait vers neuf heures et demie. La tâche était simple. Que l'accusé fût prêtre ; que son identité fût reconnue ; qu'il eût quitté le territoire français, ne fût-ce que par obéissance pour la loi qui lui prescrivait de s'exiler ; qu'ensuite il fût rentré, ne fût-ce que depuis un jour, dans sa patrie ; et cela suffisait. Rien n'allongeait le débat, pas même les protestations des victimes qui, le plus souvent, toutes dégagées de

la terre, semblaient déjà près de Dieu. « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi* », disait l'abbé Patenaille ; « Que la volonté de Dieu soit faite », répétait l'abbé Galmiche. « *In manus tuas, Domine, commendo animam meam* », murmurait pieusement le lazariste Martelet. Y eut-il dans la conscience des juges quelques ressauts de révolte? On peut le croire ; car plusieurs fois on les changea, comme si l'on eût craint qu'ils ne fussent point serviles à souhait. Bien avant midi, tout était terminé. Nul appel, nul recours, nul sursis ; et il ne restait qu'à rassembler les soldats pour les exécutions. Elles avaient lieu le jour même vers trois heures et demie, en dehors des fortifications, en un emplacement situé entre le Doubs et les remparts ; et par les trous de douze balles le sang des martyrs s'échappait.

Sur d'autres points du territoire, les rigueurs continuaient. Je note une exécution à Liége, une à Marseille, une à Grenoble, trois à Tours. Cependant, comme on touchait à la fin de l'hiver, une protestation s'éleva contre cette jurisprudence sauvage.

Celui qui eut l'honneur de la formuler était le jurisconsulte Proudhon, chargé du cours de législation à l'École centrale de Besançon, et destiné à devenir l'un des plus solides jurisconsultes de son temps. En une brochure d'une vigoureuse brièveté, il marqua le véritable état juridique des prêtres déportés. Leur condition, toute spéciale, ne pouvait être assimilée à aucune autre. C'était la loi elle-même qui leur avait interdit le territoire de la République. Donc, leur départ n'avait été ni protestation contre le régime établi, ni complicité avec les ennemis du dehors, ni même acte de libre consentement, mais soumission — et soumission souvent bien douloureuse — aux ordres des pouvoirs publics. S'ils étaient des émigrés, ils ne l'étaient que par obéissance. Dès lors, était-on fondé, si on les saisissait sur le sol de France, à leur appliquer la législation sur les émigrés? Cette législation était implacable ; du moins il convenait de ne pas l'étendre. Ainsi parla Proudhon, sans émotion apparente, sans colère, avec les froides formules d'un juriste, mais d'un juriste courageux ; car l'administration du Doubs suspecta son civisme ; et pour avoir proclamé le droit, il dut longuement se justifier.

La brochure avait été écrite à Besançon, sous le coup des récentes et cruelles exécutions. Elle méritait d'être lue par

tous ceux qui avaient, en France, gardé quelque respect du droit. Cette interprétation moins rigoureuse prévaudrait-elle? C'est une justice à rendre au Directoire et à ses agents qu'ils ressentirent eux-mêmes le regret et comme le remords de leurs pratiques sanglantes. De là une distinction qu'ils tentèrent d'établir : si le prêtre rentré en France en était jadis sorti à tout autre titre qu'à celui de déporté, il serait considéré comme émigré et punissable de mort ; si, au contraire, il était prouvé qu'il n'avait fait qu'obéir à la loi sur la déportation, il aurait la vie sauve, et l'on se contenterait de le déporter de nouveau. — Cette interprétation moins barbare satisfaisait, d'une façon générale, au vœu du jurisconsulte Proudhon. Mais, pour bien appliquer la règle, quel n'était point l'embarras ! Les listes d'émigrés, souvent composées à la hâte, avec toutes les inhabiletés de l'ignorance ou dans l'aveuglement de la passion, ne contenaient point toujours les mentions qui pourraient éclairer les juges. Tel prêtre qui n'avait fait qu'obtempérer aux décrets était inscrit comme *émigré*, sans qu'aucune indication marginale révélât la qualité de *déporté*. Il arriverait donc que, toutes choses étant remises à un effroyable hasard, la simple négligence d'un scribe suffirait à précipiter un accusé dans la mort. Ce n'était pas tout. Ceux mêmes qui avaient quitté la France en 1791 et en 1792, sans y être encore obligés par la loi, n'y avaient-ils pas souvent été contraints par les arrêtés départementaux qui prescrivaient l'internement des insermentés, en sorte qu'on se trouvait en présence, non de véritables émigrés, mais de simples fugitifs partis pour recouvrer ou garder leur liberté? En outre, plusieurs n'étaient-ils pas sortis et rentrés avant l'époque où l'émigration avait été déclarée punissable de mort? A travers l'inextricable dédale que formait la législation sur les prêtres, les plus déliés des juristes auraient eu peine à se reconnaître. Comment décrire les inexpériences, les tâtonnements, les effarements de militaires peu instruits, souvent d'âme grossière ou d'esprit obtus, car les meilleurs se dérobaient à ces laides besognes ! Parfois les excuses furent accueillies avec une facilité singulière : ainsi arriva-t-il d'un prêtre du nom d'Emourgeon qui dut son salut à ce qu'étant malade au moment où la loi du 19 fructidor avait été publiée, il n'avait pu s'y conformer ni même la connaître. La répugnance à consommer soi-même l'iniquité amena aussi certaines com-

missions à se décharger les unes sur les autres. Tel fut le cas d'un malheureux clerc tonsuré qui, traduit devant la Commission militaire de Bordeaux, fut renvoyé, sous prétexte de preuves insuffisantes, à l'administration centrale de la Haute-Garonne ; à Toulouse, on le renvoya aux juges de Perpignan ; les juges de Perpignan le restituèrent aux juges de Bordeaux ; ceux-ci rendirent un jugement de remise, et ce ne fut qu'après une année de procédures dilatoires que la sentence capitale fut prononcée. A travers ces atermoiements, ces demi-complaisances, ces demi-pudeurs, on saisit, comme par contraste, des brutalités inouïes, férocités de soldats grossiers prêts à tout. Et c'est ainsi qu'au hasard d'un incident, d'une impression, d'une pitié accueillie ou refoulée, se joue, en un cadre à la fois tragique et obscur, la mort ou la vie.

Souvent, hélas ! c'est la mort qui l'emporte. Depuis la fin de germinal an VI jusqu'à la fin de pluviôse an VII, c'est-à-dire depuis le printemps de 1798 jusqu'au printemps de 1799, on compte encore vingt-cinq condamnations capitales. De la plupart des victimes aucun souvenir n'est resté. C'étaient de pauvres gens, obscurs, vulgaires peut-être, qui n'eurent d'autre grandeur que celle de leur trépas ; et si la tradition a conservé d'eux quelque chose, cette tradition même a péri. De deux ou trois seulement, on a retenu quelques traits dignes de mémoire. — Tel, en Lorraine, l'abbé Nicolas, curé de Saint-Baudier, qui, pendant toute la Terreur, avait évangélisé le pays messin. Quand les juges l'interrogèrent : « Il y a, dit-il, les lois divines et les lois humaines. La loi divine me fait un devoir de prendre soin de mon troupeau. » Le 15 thermidor an VI, il tomba sous les balles près de la porte Serpenoise. Aujourd'hui, ses restes, pieusement recueillis, reposent en l'église de la paroisse qu'il a honorée de ses vertus. — Tel aussi, dans la Drôme, l'abbé Lunel, véritable apôtre en son pays. Au presbytère de Buis, sa paroisse, est conservé son testament, écrit par lui le matin de sa mort. On y lit ces lignes : « Aimez-vous les uns les autres ; aimez vos ennemis, vos persécuteurs ; c'est le précepte de Dieu. » Au bas est inscrite la date : 7 septembre 1798, suivie de ces mots : « le dernier et le plus beau jour de ma vie. »

IV

Outre le droit de fusiller, le Directoire avait le droit de déporter.

Ce droit de déportation, il venait de l'exercer contre les hommes politiques que lui avait livrés la lâcheté des Conseils. De vrai, beaucoup s'étaient dérobés, soit qu'ils eussent été habiles à se cacher, soit que les agents du pouvoir, plus humains que le pouvoir lui-même, se fussent appliqués à ne rien découvrir. Sur 65 proscrits, 14 seulement avaient été saisis sur l'heure, 2 un peu plus tard ; en tout 16. Le 23 fructidor, ils avaient été extraits de la prison du Temple et dirigés sur Rochefort. Le 3 vendémiaire an VI, ils avaient été embarqués. Le 22 brumaire, ils arrivaient à Cayenne.

Maintenant, c'est le tour des prêtres. On sait quel statut a été créé pour eux. Tous peuvent être déportés par voie administrative, tous sans exception, en sorte que de la tache sacerdotale rien ne purifie tout à fait, pas même le mariage, pas même l'apostasie.

La loi était rigoureuse. Loin de l'adoucir, on l'aggrava par deux pratiques qui alourdirent le poids de l'iniquité.

Le Directoire, investi du droit de statuer, était tenu du moins à procéder par des arrêtés individuels et motivés. Donc, chaque cas devrait être examiné séparément ; et, d'autre part, le proscripteur devrait énoncer pourquoi il proscrivait. Il arriva que, cette obligation semblant gênante, on y dérogea fréquemment en adoptant des formules générales, toutes libellées de même façon, et si bien préparées qu'il n'y avait plus qu'à y intercaler le nom de la victime. Puis, glissant de plus en plus dans le bon plaisir, ceux qui gouvernaient se souvinrent des fournées de la Terreur. Eux aussi, ils auraient leurs fournées, c'est-à-dire qu'ils procéderaient par *arrêtés collectifs*. Ces arrêtés envelopperaient en bloc toute une catégorie de prétendus coupables et les jetteraient pêle-mêle sur le chemin de la déportation.

Telle fut la première déviation. Une seconde extension de la loi acheva de tout empirer. Au Directoire seul, les Conseils avaient remis la faculté de proscrire. Or, certaines administrations départementales, recomposées depuis le 18 Fructidor, osèrent s'approprier le même droit. Par suite, les prêtres auraient, en divers lieux, à se débattre contre une

double hostilité et, quand ils auraient échappé à la police du Directoire, ils auraient à se garder par surcroît contre l'inquisition des pouvoirs locaux.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis le coup d'État quand fut pris le premier arrêté. Ce fut sur le département des Vosges que s'abattit d'abord la proscription : pendant le seul mois de vendémiaire an VI, 49 prêtres furent frappés. Le mois suivant, ce fut le département de l'Aisne qui paya le plus lourd tribut : d'un seul coup, 14 prêtres furent atteints, parmi lesquels 4 moururent à la Guyane. L'une des plus pieuses régions de la France était la Savoie. Elle expia sa fidélité : en deux arrêtés collectifs rendus dans le même mois, 77 ecclésiastiques furent inscrits pour la déportation. En certains départements isolés, la persécution se montra très vive : ainsi en fut-il dans l'Eure-et-Loir où l'on avait saisi la trace d'un comité pour les rétractations, et dans le Cher où certains tumultes politiques furent imputés aux prédications des fanatiques. En général, le Midi fut plus épargné, soit que la foi religieuse moins profonde excitât moins les colères, soit que l'éloignement de la capitale fût cause de sécurité. — En deux régions surtout, l'Ouest et l'Est, la persécution frappa sans pitié. Je compte 75 sentences dans l'Orne, 35 dans le Finistère, 140 dans le Maine-et-Loire. Dans l'Est, la persécution, commencée dans les Vosges, se propagea dans la Meurthe, dans la Moselle, dans la Meuse, dans la Haute-Saône. Elle sévit surtout dans le Doubs où l'on compta 74 victimes. Et l'on ne parle ici que des arrêtés directoriaux ; car souvent les sévérités s'exercèrent en double, sévérités du gouvernement central, sévérités des administrations locales. — Cependant, dans les départements belges, les rigueurs se multipliaient en proportion des troubles religieux grandissants. Partout les prêtres étaient traqués, depuis les rives de la Lys et de l'Escaut jusqu'en cette région de l'Ardenne qu'on appelait alors le *département des Forêts;* et ces sévérités n'étaient que le prélude des sévérités plus cruelles qui ne tarderaient pas.

La persécution achève de se trahir par la puérilité ou l'imprécision des motifs qui tentent de la justifier. Souvent une rhétorique sonore et malfaisante tient lieu de raison : ceux qu'on arrête « ont agité les brandons du fanatisme » ; ou bien « ont versé le poison du ridicule sur les lois et les

institutions républicaines » ; ou bien encore « souillent par leur présence le sol de la liberté ». Parfois, on se contente d'injurier : celui-ci est un « scélérat avéré » ; celui-là est « fanatique à l'excès » ; cet autre, « par sa vie errante et vagabonde et son mépris des lois », s'est rangé parmi les ennemis du gouvernement. Les griefs, quand on essaie de les formuler, demeurent à l'ordinaire si vagues qu'on peut à volonté les imputer à quiconque déplaît. On dit des prêtres suspects : « Ils propagent des maximes dangereuses ; ils troublent les consciences ; ils sèment les divisions ; ils s'opposent à la félicité publique » ; et sur ces allégations, les victimes sont cueillies en masse comme en un coup de filet. Que si les accusations consentent à se préciser, elles se réduisent à quelques-unes, toujours les mêmes. On dit de l'un : il a présenté la « possession des biens nationaux comme précaire et momentanée » ; de l'autre : il a distribué « des formules de prières pour le roi, la reine, le pape » ; d'un troisième : « il a correspondu avec l'évêque émigré » ; d'un quatrième : il a « discrédité la mémorable journée du 18 Fructidor » ; d'un cinquième : « Il a détourné d'assister aux cérémonies du culte théophilanthropique » ; d'un sixième : « Il pratique la nécromancie » ; d'un septième : « il parcourt les campagnes comme médecin et les fanatise. » — Cependant, un fréquent prétexte à rigueurs, c'est l'hostilité contre les prêtres constitutionnels : tel parmi les réfractaires « a provoqué les vengeances du peuple contre les ministres du culte restés fidèles aux lois » ; tel autre a obligé le curé assermenté à quitter sa paroisse. Et sur cette imputation, bien vite le malheureux est recherché, saisi, jeté en prison, en attendant que, d'étape en étape, il soit traîné jusqu'à Rochefort.

Voici pourtant ce qui déconcerte : Ces « prêtres fidèles aux lois » qu'il est interdit d'attaquer sous peine de déportation sont, eux aussi, déportables. Le même pouvoir qui les protège contre les réfractaires peut aussi les confondre avec ces mêmes réfractaires dans la communauté des mêmes châtiments. Ils sont, à la fois, des privilégiés et des suspects. C'est que la loi du 19 fructidor courbe sous le même niveau quiconque porte la marque sacerdotale. Or, parmi les assermentés, il en est qui sont austères de mœurs, jaloux des prérogatives de l'Église, soucieux de leur ministère et, dès lors, bons à frapper. La loi laïque sait aussi bien que la loi

ecclésiastique classer les péchés. Celui-ci a proclamé en chaire que le mariage civil n'était qu'un concubinage, ou a inspiré à la jeunesse des principes contre-révolutionnaires, ou, à propos d'une épidémie sur le bétail, a déclaré qu'elle était un châtiment du ciel : et voilà le péché par parole. Celui-là a tenu des registres faussement désignés « registres de l'état civil », ou bien encore a célébré des processions extérieures : et voilà le péché par action. Cet autre a refusé d'assister aux fêtes décadaires, ou n'a pas prêté le serment de haine que pour le mieux trahir : et voilà le péché d'omission. Et pour tous ces péchés, une centaine environ de prêtres constitutionnels ont été ou vont être enveloppés dans les arrêtés de déportation. Leur proscription est le plus souvent le châtiment de leur vertu. Cependant, la bizarrerie des choses touchant à l'incohérence, le Directoire profite de loin en loin de son pouvoir discrétionnaire pour se débarrasser de quelques prêtres indignes qui ont versé dans le terrorisme et sont un danger pour la sécurité publique. Cinq ou six sont ainsi frappés et vont se mêler aux confesseurs, de telle sorte que, par hasard et comme par contraste, un peu de justice vient de loin en loin se mêler à l'iniquité.

V

. . . . . .

La déportation de 1794 avait été l'une des hontes du régime révolutionnaire : la déportation de 1797 fut l'opprobre du régime directorial.

Pour les passagers de la *Décade*, la vue de la terre avait d'abord éveillé quelque espérance. L'aspect verdoyant de la côte, la magnificence de la végétation tropicale avait tempéré l'impression sinistre qui s'attachait au nom redouté de la Guyane. En cette colonie lointaine, quelques signes religieux — croix ou calvaires — subsistaient encore, et ces emblèmes, abattus ailleurs, furent pour les pauvres prêtres un réconfort et une joie. Plusieurs, qui étaient malades ou qu'une longue navigation avait lassés, furent transférés à l'hôpital de Cayenne. Une très douce surprise les y attendait. Pour le service de l'hôpital, des religieuses étaient demeurées. Avec une pitié pleine de respect, elles prodiguèrent leurs soins aux nouveaux arrivants : « N'êtes-vous pas, leur

disaient-elles, des confesseurs de l'Église, des exilés pour Jésus-Christ? »

Au fond, tous ces proscrits se flattaient d'être, au lieu où leur destin les avait jetés, non des prisonniers, mais plutôt de simples bannis. Avec un intérêt curieux, ils s'enquéraient de la colonie, de ses habitants, de ses ressources. Après tant de traverses, ils n'étaient point difficiles en fait de bonheur ; et cette relégation, même loin de la patrie, même privée de toutes les aises et de toutes les affections, leur paraissait un sort presque heureux, en comparaison de ce qu'ils avaient souffert.

La réalité dissipa leurs modestes illusions. Bien vite ils s'aperçurent que dans toutes leurs sorties ils étaient surveillés, qu'il ne leur était permis de se mouvoir que dans un rayon très circonscrit, que toute communication leur était interdite avec les habitants. Puis un règlement parut qui leur défendait le séjour de Cayenne. Ceux des déportés qui voudraient s'établir dans le pays devraient tout à la fois justifier de leurs ressources et fournir la caution d'un citoyen honorable domicilié dans la colonie.

Un peu d'ironie cruelle se cachait sous ce règlement. La plupart des proscrits étaient pauvres. Puis, en cette région, où ils étaient inconnus, comment trouveraient-ils des hommes qui consentissent à répondre d'eux? La pitié compatissante de beaucoup de colons aida à vaincre l'obstacle. Ils recueillirent chez eux un assez grand nombre de ces infortunés, ou les secondèrent dans leurs projets de s'utiliser. L'un des prêtres a raconté lui-même qu'il dut à une parenté éloignée avec l'un des fonctionnaires de la Guyane la faveur d'être placé dans une maison particulière (1). On vit aussi quelques déportés s'associer pour fonder, au village de Kourou, une sorte d'établissement commercial.

De la sorte, parmi les 193 déportés, plus de 100 se trouvèrent pourvus. Tout compte dressé, il en restait 87, prêtres pour la plupart. Que faire d'eux? On était bien décidé à ne pas les tolérer à Cayenne, soit que la vie y parût trop douce ou qu'on redoutât leur influence, soit qu'on craignît que la présence d'assez nombreux navires ne facilitât les évasions. A vingt-quatre lieues de Cayenne, il y avait Sinnamary où les déportés politiques du premier convoi, c'est-à-dire

(1) Pierre Aubert, curé de Fromentières, *Histoire de la déportation à Cayenne.*

les *membres des Conseils*, avaient été transférés. C'était un séjour fort triste et en outre fort insalubre ; car plusieurs des proscrits y avaient déjà succombé ; du moins y trouvait-on trace d'habitation humaine et quelques pauvres ressources. Vers cette destination furent dirigés une dizaine de prêtres. Mais déjà le Directoire avait choisi un autre lieu pour y interner ses victimes.

Divers essais avaient été tentés jadis en vue d'amener les Européens à la Guyane. De ces essais, il ne restait d'autre trace que quelques églises fermées, quelques maisons en ruine, quelques postes abandonnés. Cependant, dans les cartons administratifs, des rapports subsistaient où beaucoup de chimères se mêlaient à un peu de réalité. Rien n'est pire que la géographie approximative, et c'était la seule que les directeurs connussent. Guidés par cette fausse science, ils se persuadèrent, parvinrent à se persuader qu'il y avait en Guyane, à trente lieues de Cayenne, un lieu appelé Conanama, au bord de la rivière du même nom, que ce lieu était salubre, qu'il était non seulement habitable, mais point dépourvu d'agréments, que les évasions y seraient malaisées, qu'en autres termes, on ne pouvait trouver un meilleur emplacement pour la relégation des déportés. Une courte enquête dans la colonie eût dissipé ces notions fantaisistes. Une étourderie criminelle se mêlant à l'ignorance, on se garda de la provoquer. A quoi bon d'ailleurs s'encombrer de soucis superflus? Il s'agissait des prêtres, ces « éternels ennemis de la patrie » ; et le pire, après tout, était qu'ils mourussent là-bas.

Le Directoire avait pour agent à la Guyane un parent de Danton qu'on appelait Jeannet. Très pénétré de l'inopportunité du choix, Jeannet formula quelques réserves et, comme on l'a vu, prit même sur lui d'expédier à Sinnamary plusieurs des déportés. Les ordres étant formels, il n'osa les transgresser davantage. Déjà un lieutenant du génie avait été envoyé pour reconnaître et approprier le prétendu village. Avec le concours de travailleurs nègres, il édifia à la hâte quelques cabanes ; il y ajouta quelques constructions un peu moins misérables qui serviraient pour le poste militaire, le magasin, l'hôpital. Puis, servilité ou aveuglement, il déclara avec complaisance que les déportés seraient là « commodément ».

Donc une goélette embarqua à Cayenne les malheureux

passagers de la *Décade*, les transporta aux bouches de la Conanama, puis, remontant le petit fleuve, les déposa sur la rive. C'était au commencement d'août 1798. Les récits des survivants, les documents officiels eux-mêmes permettent de recomposer ce que fut cette installation « commode ». Les cases se composaient de quelques piquets fichés en terre, avec une toiture de très légère charpente et revêtue de feuillage. Point de lit, mais une simple toile qu'on étendait en guise de hamac. Pour nourriture, de la viande salée, du riz, de la farine de manioc. Pour boisson, une eau saumâtre. Nul légume, nul fruit en cette terre inexploitée ; en outre, aucune facilité de culture pour ces hommes anémiés par le voyage, inhabiles le plus souvent au travail des mains, ignorants du sol et de ses productions. La plus grande incommodité était celle du climat, insalubre entre tous. Les eaux stagnantes, échauffées par le soleil, aidaient à l'éclosion d'une multitude de moustiques ou d'insectes venimeux dont les incessantes piqûres ne permettaient aucun repos. A tous ces tourments s'ajoutaient les souffrances morales, c'est-à-dire l'isolement, le ressentiment mal contenu d'une persécution atroce autant qu'injustifiée, la relégation enfin en un lieu si séparé de toute société humaine que du reste du monde on ne saurait plus rien.

Au bout de quinze jours, les maladies éclatèrent, fièvres putrides, fièvres inflammatoires, dysenteries. L'hôpital, construction misérable, ne méritait guère ce nom. Les infirmiers étaient pires encore : c'étaient des nègres inexpérimentés, ignorants, cupides. Sur les 87 déportés, on compta, au mois de septembre, 15 décès et du 1er au 20 octobre, 13. Avec une sollicitude à la fois résignée et attentive, les prêtres avaient choisi l'emplacement du cimetière. Ils l'avaient établi en une enceinte un peu écartée, toute bordée de palmiers. Là sans doute, les uns après les autres, ils iraient dormir pour jamais. Mais les rigueurs inhumaines survivaient même au trépas. Les nègres, quoique préposés par l'administration pour cet office, exigeaient de l'argent pour porter les morts, de l'argent pour creuser les fosses. Attentifs à surenchérir leurs services, ils menaçaient de laisser les cadavres en chemin si on ne leur accordait un supplément de rétribution. Souvent il arrivait que le bruit de ces misérables disputes se mêlait sur la pauvre tombe aux murmures des dernières prières, en sorte que tout s'accompagnait

de douleurs, tout, jusqu'à la suprême consolation qui était de regarder vers Dieu.

Une si triste expérience aurait éclairé même les moins attentifs ; mais une obstination obtuse triompha de la sagesse et de la pitié. Au commencement d'octobre, arrivèrent à la Guyane les déportés de la *Bayonnaise*. De Rochefort, ils étaient partis cent huit. Plusieurs étaient morts durant la traversée. Un certain nombre parvint à se placer chez les colons, entre autres l'abbé Brumauld de Beauregard. Soixante-quatorze restaient. Ils furent jetés, eux aussi, comme autant de victimes dévouées à la mort, sur les rives de la Conanama, et allèrent confondre leur sort avec celui des déportés de la *Décade*.

Enfin, quelques jours plus tard, une enquête officielle osa publier ces horreurs. En un rapport d'une brièveté péremptoire, le commandant militaire de la colonie signala l'insalubrité mortelle de Conanama. Il dénonça les miasmes des marécages, la mauvaise qualité de l'eau qui était « bourbeuse » et même « vitriolique ». Les Indiens eux-mêmes avaient abandonné ces lieux, tant ils les jugeaient malsains ! La conclusion était que le poste fût immédiatement évacué.

Il le fut, mais tardivement. Pendant un mois encore, le supplice se prolongea, et cette inertie criminelle acheva de tout empirer. A coups redoublés, la mort frappa pêle-mêle sur les nouveaux arrivants comme sur ceux qui semblaient déjà acclimatés. Du 19 octobre au 27 novembre 1798, on put noter parmi les prêtres plus de trente décès. Tant de la *Décade* que de la *Bayonnaise*, ils étaient arrivés à Conanama au nombre de 150 environ. En quatre mois, plus de 60 d'entre eux avaient péri.

L'évacuation elle-même mérite-t-elle ce nom d'adoucissement? Jamais le crime ne fut puni aussi durement que ne fut frappée l'innocence. Les déportés, arrachés à Conanama, ne seraient pas rapatriés ; ils ne seraient point laissés libres dans la Guyane ; ils ne seraient point autorisés à se fixer à Cayenne. La timide humanité de l'administration coloniale se bornerait à substituer au mortel séjour de Conanama un séjour un peu moins mortel, celui de Sinnamary. Barbé-Marbois, l'un des députés frappés au 18 Fructidor et depuis huit mois déjà à Sinnamary, a retracé en termes émus l'arrivée de ces infortunés : « Nous vîmes débarquer, dit-il, les débris de cette colonie détruite en naissant : des

vieillards, des malades exténués, chacun portant son paquet et se traînant à peine. Quelques-uns trébuchaient à chaque pas... Je n'ai pas vu de spectacle plus affligeant (1). » En ces corps anémiés, les germes morbides avaient pénétré trop profondément pour qu'un changement de lieu ou de régime pût ramener la santé. Sur les proscrits, la mort continua à frapper. Devant sa case, Barbé-Marbois voyait passer les convois funèbres. Il écrira plus tard dans son journal : « Les inventeurs des soupapes de la Loire n'ont pas été plus inhumains que les exécuteurs de la déportation à la Guyane. » On compta, en décembre 1798, 10 décès, 11 en janvier 1799, 5 le mois suivant. A ces victimes, il faut ajouter les prêtres qui expirèrent chez les colons et ceux qui, déjà malades, obtinrent, par un triste privilège, la faveur d'aller mourir à l'hôpital de Cayenne. Plus tard, les mémoires particuliers, les documents officiels permettront de reconstituer le nécrologe : 263 prêtres, parmi lesquels 30 Belges, furent transférés à la Guyane ; 7 moururent en mer ; plus de 150 trouvèrent là-bas leur tombeau.

Pendant ce temps, les gens du Directoire s'appliquaient à forger la légende qui, les séparant des terroristes, célébrerait leur humanité. « Pas une goutte de sang ne sera versée », avait proclamé le 19 fructidor Boulay de la Meurthe. Larévellière-Lépeaux s'indignait de la calomnie qui osait lui prêter, à lui, le doux philanthrope, un masque de persécuteur : « Je défie, dira-t-il plus tard en ses *Mémoires*, que parmi les arrêtés du Directoire on en montre un seul qui porte un caractère de dureté (2). » Il n'était pas jusqu'au séjour de Conanama que les officieux ne s'appliquassent à réhabiliter. Dans le *Moniteur* du 24 frimaire an VII (4 décembre 1798), on lisait ces lignes : « Rien n'a été refusé aux déportés de ce qui pouvait adoucir leur condition. C'est dans les lieux les plus sains et les plus fertiles qu'ils ont été placés ; ils habitent les bords de la rivière la Conanama. » Et l'on ajoutait, à la façon d'un prospectus pour plage balnéaire : « Le pays abonde en gibier, volailles, bestiaux, poissons de toutes espèces. »

Pierre de la Gorce.
de l'Académie française.

(1) Barbé-Marbois, *Journal d'un déporté non jugé*, t. II, p. 32.
(2) Larévellière-Lépeaux, *Mémoires*, t. II, p. 135.

La vraie figure de Baudelaire

Dans une de ces lettres à sa mère qui sont le commentaire déchirant des *Fleurs du mal*, comme il venait de confesser sa détresse morale, Baudelaire écrivait : « Puissent de pareils aveux — ou pour vous ou pour moi — n'être jamais connus des hommes vivants et de la postérité ! Car je crois encore que la postérité me concerne. On ne voudrait pas croire qu'un être raisonnable, et issu d'une mère bonne et sensible, soit tombé dans de pareils états. » La postérité a justifié ce sentiment qu'il avait de sa valeur. Un Hugo est vénéré, par habitude et aussi parce qu'il avait du génie. Baudelaire est lu, au moins des lettrés. Et pourtant de quelles méprises n'a-t-il pas été victime?

Il ne se trompait que sur un point : ces aveux que sa fierté d'homme s'offensait de voir livrer au public sont ce qui sert le mieux sa gloire. Une redoutable réputation pèse sur lui depuis le premier jour : celle d'un mystificateur. Qu'un Brunetière s'y soit trompé, passe : il lui manquait cette intuition, ce goût, pour dire le mot, sans lequel il n'est, en critique, que des raisonneurs. Ce qui est plus grave, c'est que de vrais maîtres n'ont pas craint de reprendre l'accusation. Justifiée, elle ruinerait l'œuvre de Baudelaire. Il n'y aurait qu'à la reléguer au rang des « curiosités esthétiques » : une misère. Ou plutôt ce serait déjà fait. Le temps s'en serait chargé.

Le premier coupable de cette méprise, il faut avouer que ce fut Baudelaire lui-même. Un peu par dédain du bourgeois, un peu pour étonner et pour goûter ce qu'il appelait « le plaisir aristocratique de déplaire », Baudelaire s'amusait à scandaliser les âmes innocentes : « Avez-vous mangé de la cervelle de petit enfant? Cela a le goût de cerneau. » Affectation? Certes. Plus profondément, c'était pudeur. « Les sentiments profonds ont une pudeur qui ne veut pas être violée », écrivait-il à Mme Sabatier, dans une lettre qu'il laissait anonyme. Avec ses amis, avec des inconnus surtout, il jouait un personnage. La mystification, pour lui, était un alibi sentimental.

A ses poèmes, en revanche, il confiait ce qu'il avait de plus profond. Ils lui tenaient trop au cœur pour qu'il s'y déguisât. Encore prenait-il un détour. Le *je* n'y est pas rare, mais la confidence y est souvent voilée d'une allégorie. Parfois encore Baudelaire parle du « poète », évoque des *Femmes damnées*, une *Martyre*. Il laisse deux pièces « sans titre et sans indications claires », parce que, écrit-il à sa mère, « j'ai horreur de prostituer les choses intimes de famille ». Telle note où il se donne du « parfait comédien », obligé de « façonner son esprit à tous les sophismes, comme à toutes les corruptions », pouvait bien être une précaution contre la justice. Une raison plus intime était que ces fautes dont son esprit ne se dissimulait pas la bassesse, il lui répugnait d'avouer qu'elles étaient siennes. « Art impersonnel », disait-il, et ce n'était qu'une attitude. « Faut-il vous dire, écrivait-il à M. Ancelle, à vous qui ne l'avez pas plus deviné que les autres, que dans ce livre *atroce* j'ai mis *tout mon cœur*, *toute ma tendresse*, *toute ma religion* (travestie), *toute ma haine*? Il est vrai que j'écrirais le contraire, que je jurerais mes grands dieux que c'est un livre d'*art pur*, de *singerie*, de *jonglerie*, et je mentirais comme un arracheur de dents. » Mensonge d'un homme de goût : il ne convient pas qu'un poète dise trop crûment qu'il est le sujet de ses vers. Seule importe la vérité de l'œuvre. Au lecteur de ne pas se laisser prendre à des protestations de convenance. La vie de société a ses devoirs ; le devoir des critiques est d'être intelligent.

Le génie de Baudelaire leur rendait la tâche plus difficile. Si paradoxal qu'il semble, c'est à leur sincérité que les *Fleurs du mal* ont dû d'apparaître d'abord comme l'œuvre d'un mystificateur. Que l'on se représente l'état de notre poésie

autour de 1850 ; elle est encombrée de rêveries humanitaires, d'hymnes au progrès, à la bonté de la nature ; un déisme béat, telle est la note dominante. Et voilà un poète qui ose chanter le mal, croire au Diable, parler de péché et de remords ! Est-ce que ces choses-là existent? Le poète se moque du public : « Vous savez ce qu'il raconte de lui-même : *Au temps où j'ai mangé mon propre père...* » M. Paul Bourget, dans la préface du *Voyage du centurion*, loue « cette franchise courageuse qui ose dire : *Je suis ainsi* ». Baudelaire eut cette franchise. Et parce qu'il s'était peint tel qu'il se voyait, sans se farder ni mentir, il a passé pour avoir composé son visage. Seul, ou presque seul, Sainte-Beuve ne s'y était pas trompé. Mais Sainte-Beuve comprenait tout. Et d'ailleurs, l'Amaury de *Volupté* n'était-il pas le frère spirituel de Baudelaire? Certes, depuis ce temps, le masque a été levé plus d'une fois sur cette face douloureuse et qui ne se cachait que par honte. Le centenaire de sa naissance ramène l'occasion d'évoquer la vraie figure du poète.

On ne comprend rien à Baudelaire si l'on ne commence par voir en lui un poète catholique. Sans doute, il serait dangereux de se porter garant de son orthodoxie : s'il retrouva dans ses dernières années l'essentiel de la foi, il est sûr qu'il l'avait longtemps perdue : « Et Dieu ! diras-tu. Je désire de tout mon cœur (avec quelle sincérité, personne ne peut le savoir que moi !) croire qu'un être extérieur et invisible s'intéresse à ma destinée ; mais comment faire pour le croire? » Encore le catholicisme ne se réduit-il pas à cette croyance capitale. Supprimez-la, tout s'écroule. Mais des survivances peuvent en demeurer dans l'esprit. Si l'on doutait que Baudelaire pensât en catholique, qu'on le compare à Hugo, qui peut-être n'avait pas été baptisé. Le dogme du péché originel est à la base de son œuvre. Il tourne le dos à Jean-Jacques. L'homme est né bon?... Non. Pas pour Baudelaire. « Passez en revue, analysez tout ce qui est naturel, vous ne trouverez rien que d'affreux. Tout ce qui est beau et noble est le résultat de la raison et du calcul. »

On objectera que le péché originel n'implique pas que la nature soit viciée sans réserve. L'expérience montre en nous les bons instincts à côté des mauvais. Vérité certaine, mais Baudelaire plus que d'autres a peine à la voir parce que, plus que d'autres, il se sent pécheur : s'étonner que les *Fleurs du mal* ne parlent pas le même langage que l'*Imitation* et

s'en autoriser pour contester leur inspiration catholique, c'est oublier qu'il y a d'autres chrétiens que les saints et que Baudelaire n'était pas un chrétien exemplaire. Il a connu le vice ; il est étouffé de remords. Le péché originel l'obsède. De là ce qu'on pourrait appeler son jansénisme. On dirait assez justement qu'il croit plus à la chute qu'à la rédemption, à la tentation qu'à la grâce, à l'enfer qu'au ciel. Le Diable tient dans son œuvre plus de place que Dieu. Du catholicisme, son expérience de la vie l'a amené à ne retenir que les croyances redoutables ; ses remords lui ont voilé les certitudes consolantes et lumineuses.

« Dès mon enfance, a-t-il noté dans ses journaux intimes, tendance à la mysticité. » Un de ses malheurs fut de ne pas trouver autour de lui l'affection que son cœur réclamait. Son père mourut pendant sa jeunesse ; sa mère se remaria, et le général Aupick avait la rudesse d'un soldat. Isolé, sans appui, Baudelaire céda aux tentations du plaisir. Il ne put jamais s'y arracher, et son catholicisme ne lui fut plus qu'une cause de remords.

On se tromperait si l'on voyait dans ce libertinage précoce la volupté de faire le mal parce qu'il est le mal. Quoi qu'on en ait dit, Baudelaire n'est pas un être d'exception : son œuvre est grande, d'abord parce qu'elle est humaine. On le loue d'avoir créé la poésie musicale et l'on fait bien : ses réussites les plus parfaites sont peut-être dans cet ordre. Que comptent pourtant *Harmonie du soir* ou *le Jet d'eau* auprès de ce qu'ajoute à la connaissance de l'homme (si tant est qu'on y puisse ajouter) des poèmes comme *le Voyage* ou comme *Femmes damnées*. Par là Baudelaire, ce « grand poète au génie restreint », selon l'excellente formule de M. Louis Mercier, se rattache aux maîtres de notre dix-septième siècle, à Racine, entre tous. Ce n'est pas seulement par ce goût de parler à mi-voix, qui nous oblige, disait naguère M. André Gide, à les écouter longuement. Mais ils sont de la même famille spirituelle. Un Corneille nous transporte au-dessus de nous-mêmes par le spectacle des grandes âmes. Un Racine, un Baudelaire, nous font connaître notre misère. Loin de nous élever, ils nous forcent à descendre vers ces régions obscures de l'âme que nous n'osons pas regarder, et où l'on ne parle qu'à voix discrète, comme parmi des tombes. La « conscience dans le mal » : la formule est de Baudelaire, mais deux siècles plutôt, c'était l'état

d'esprit de Phèdre. Et que le génie de Racine l'emporte infiniment en variété et en étendue, c'est trop clair. En profondeur, Baudelaire est son égal. *Phèdre* même ne descend pas plus loin dans le gouffre que les *Fleurs du mal*. Le dix-neuvième siècle tout entier, et sans excepter Lamartine, n'offre pas d'œuvre plus tragique que ce poème du péché.

Si Baudelaire tombe, c'est qu'il est tenté : « De tout temps, écrivait-il à Flaubert, j'ai été obsédé par l'impossibilité de me rendre compte de certaines actions ou pensées soudaines de l'homme, sans l'hypothèse de l'intervention d'une force méchante, extérieure à lui. » D'autres ont le sentiment de la présence de Dieu ; ce pécheur n'a guère que le sentiment d'une présence satanique. La grande beauté d'*Une Martyre* est dans cette atmosphère sulfureuse, où l'on distingue « l'essaim des mauvais anges », autant que dans cette alliance de la luxure et du sang, qui est le propre du sadisme.

On en a profité pour l'accuser de « satanisme » et c'est un des beaux contresens de la critique. S'il y a un livre qui ne donne pas l'envie d'assister à une messe noire, ce sont les *Fleurs du mal*. Il y est parlé du Diable, mais comme du plus grand ennemi de l'homme et qui le tente pour le faire tomber en enfer. Rien de plus orthodoxe. Sans doute, il y a les *Litanies de Satan*. Au premier abord, elles étonnent : outre qu'elles contredisent le reste du livre, on y sent, ce me semble, je ne sais quelle rhétorique de grande allure qui n'est pas habituelle à Baudelaire. Faut-il les rattacher à sa crise proudhonienne de 1848? Mieux vaut y voir moins un culte positif pour Satan, dont Baudelaire, à son ordinaire, est bien éloigné, qu'un blasphème de révolte (le titre de cette partie du livre l'indique) contre Dieu. Ainsi comprises, elles reprennent un sens. Qu'on se représente Baudelaire abandonné, dans la misère, dans une solitude de cœur absolue, atteint d'un mal exécrable, et qui n'entrevoit pas de terme à son enfer. « Pourquoi suis-je malheureux? Pourquoi moi, et pas les autres? » Certes, le problème du mal n'offre aucune difficulté sérieuse pour la raison d'un homme heureux. Mais quand ce mal est notre mal, quand on en souffre dans son âme et dans sa chair, s'étonnera-t-on que la raison ne soit pas toujours maîtresse et qu'un cœur violent et faible se laisse entraîner au blasphème? Il n'y a pas à le louer, mais il

faut le comprendre et distinguer un cri d'une doctrine.

Avec Baudelaire, le péché succède vite à la tentation. Du moins n'a-t-il pas l'âme si vile qu'il s'y complaise, si la force lui manque pour y renoncer : nul n'a mieux dit l'amère duperie du plaisir. Une pareille leçon relève tout. Ses *Femmes damnées* choquent à bon droit. Comparez-les à celles d'un Mallarmé, puisque Mallarmé a poussé le baudelairisme jusqu'à suivre Baudelaire au musée secret. Les siennes sont obscènes sans excuse. Baudelaire a suivi cette loi qu'il énonce dans ses notes et qui le rapproche si curieusement de Racine : « Le style d'autant plus décent que les idées sont moins décentes. Ce qui devient la touche mystérieuse. » Tout le poème est intérieur, vient de l'âme. Par là Baudelaire est sauvé de la turpitude. On lui a reproché sa psychologie d'exception ; qui ne voit que le vrai sujet des *Femmes damnées* est le péché?

Ses fautes, en effet, Baudelaire n'essaye pas de les colorer du nom de vertu ni même des prestiges de la passion. « Je veux bien être méchant, écrit-il quelque part, je ne veux pas être *bête*. » Il fera le mal parce qu'il est faible, il ne l'appellera pas le bien. Cette « conscience dans le mal », ce sentiment d'un « idéal » qu'il n'a pas la force de réaliser, c'est tout ce qu'il lui reste de bon dans sa déchéance, la seule lumière de sa nuit. Il ne trouve pas de mots assez durs pour cette manière moderne d'*adorer* et de mêler « le saint au profane ». A propos des *Liaisons dangereuses*, il écrivait :

> On se donnait alors beaucoup de mal pour ce qu'on avouait être une bagatelle, et on ne se damnait pas plus qu'aujourd'hui. Mais on se damnait moins bêtement, on ne se pipait pas...
>
> En réalité, le satanisme a gagné. Satan s'est fait ingénu. Le mal se connaissant était moins affreux et plus près de la guérison que le mal s'ignorant. G. Sand inférieure à de Sade.

Lui ne se trompe pas. Il sait que la débauche est le chemin de l'enfer. Trois fois, dans *la Danse macabre*, dans *l'Imprévu*, dans *Femmes damnées*, il le prédit à ses pareils et à lui-même, car telle est la perspective des *Fleurs du mal :* la damnation éternelle. Puis, éperdûment, le malheureux « se réfugiait dans l'opium immense » pour oublier.

« Je me suis épris uniquement du plaisir, d'une excitation perpétuelle, écrivait-il à sa mère : les voyages, les beaux meubles, les tableaux, les filles, etc. » Ajoutons les excitants

proprement dits, opium et haschisch. Dans sa « soif diabolique de jouissance, de gloire et de puissance », il ne pouvait supporter rien de médiocre : il voulait vivre « trois minutes en une ».

C'est le moyen de devenir un blasé. Les facultés s'émoussent, il faut des doses plus fortes : toute activité normale vous paraît fade ; on s'y assoupit. Pense-t-on arriver à la satiété? Une loi inexorable veut que tout acte une fois posé, qu'il soit bon ou qu'il soit mauvais, tende à se répéter. Baudelaire ne s'y est pas trompé, lui qui se proposait d' « étudier dans tous ses modes, dans les œuvres de la nature et dans les œuvres de l'homme, l'universelle et éternelle loi de la gradation, des peu à peu, des *petit à petit*, avec les forces progressivement croissantes, comme les intérêts composés en matière de finances ». Il a dénoncé ce sophisme du plaisir qui cherche une raison de s'assouvir dans l'apaisement passager qui le suit. « Encore un verre, je n'aurai plus soif. » Non. La jouissance ne tue pas le désir. Au contraire :

La jouissance ajoute au désir de la force.
Désir, vieil arbre à qui le plaisir sert d'engrais,
Cependant que grossit et durcit ton écorce,
Tes branches veulent voir le soleil de plus près!

Mais rien ne peut plus réchauffer ce corps glacé. L'ennui s'épaissit peu à peu, jusqu'à l'accabler d'un poids inexorable. Tout devient indifférent à l'être qui a abusé du plaisir, et même « de gagner ou de perdre » au jeu de la vie. L'ennui ouvre *les Fleurs du mal*, il les ferme. Le mérite de Baudelaire est d'avoir su faire d'une infortune banale un sentiment tragique. Baudelaire ne voit autour de lui, dans l'éther, aucun objet qui puisse séduire encore le cœur qui a violé sa mesure. « Enivrez-vous, répète-t-il dans son ennui : de vin, de poésie ou de vertu, à votre guise. » L'essentiel est d'échapper « à l'horrible fardeau du temps ».

C'est tout le sens du *Voyage*. Baudelaire avait trop le souci de composer un livre pour avoir placé sans dessein ce poème à la fin des *Fleurs du mal;* il y donne l'amer résidu de son expérience. Ce vieux thème romantique devient pour lui un symbole parce qu'il en a reconnu la nature morale.

« Si notre condition était véritablement heureuse, écrit Pascal, il ne nous faudrait pas divertir d'y penser pour nous rendre heureux. » Un divertissement, et le symbole de tous

les divertissements, voilà ce que le voyage est pour Baudelaire : comme l'homme de Pascal à l'angoisse de notre destinée, il veut y échapper au vide atroce d'une vie détachée de tout (1).

Et voici la merveille. Il voyageait pour se fuir ; parce qu'un Dieu jaloux lui a donné une âme incapable de s'assouvir de mirages, une clairvoyance que rien ne peut endormir, jusque dans les pires équipées du voyage, Baudelaire se retrouvera. D'autres ont pu se satisfaire des jeux du décor ; lui, par delà la diversité des races et des coutumes, il reconnaît les traits éternels de l'homme ; par là encore, il rejoint la tradition du dix-septième siècle. Tous les hommes se ressemblent, parce qu'ils sont tous pécheurs.

Pour ne pas oublier la chose capitale,
Nous avons vu partout, et sans l'avoir cherché,
Du haut jusques en bas de l'échelle fatale,
Le spectacle ennuyeux de l'immortel péché.

Comment échapper? En vain, dans un dernier sursaut, il s'écrie : « N'importe où, pourvu que ce soit hors du monde. » Qui sait si la mort ne le décevra pas aussi? (*Le Rêve d'un curieux.*) Il n'y a rien au delà que l'abîme. Il faut revenir sur ses pas.

Le premier point, c'est de renoncer au voyage, d'accepter le spectacle de sa misère, afin d'y remédier. Sans doute, « cette vie est un hôpital où chaque malade est possédé du désir de changer de lit... Il me semble que je serais toujours bien là où je ne suis pas. » Croyance sans fondement. A quoi donc servirait la raison si ce n'est à nous défendre de l'illusion?

L'homme ivre d'une ombre qui passe
Porte toujours le châtiment
D'avoir voulu changer de place.

C'est en nous qu'est le salut ; Baudelaire ne le dit pas dans un sens tolstoïen : l'évangélisme anarchique eût fait horreur à ce disciple de Joseph de Maistre. Mais revenant à cette âme qu'il ne pouvait oublier, il comprit qu'il lui fallait se corriger. Il l'essaya, mais avec quelle volonté

(1) M. Louis Aguettant, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, a remarquablement analysé ce point dans un cours sur Baudelaire dont cette étude s'est largement inspirée.

ruinée ! C'est la tragédie de toute sa vie, de ses dernières années surtout.

En 1860 déjà, il écrivait à sa mère ces lignes lamentables :

Si tu savais de quelles pensées je me nourris : la peur de mourir avant d'avoir fait ce que j'ai à faire ; la peur de la mort avant que je t'ai rendue absolument heureuse, toi, le seul être avec qui je puis vivre doucement, sans ruses, sans mensonges ; l'horreur de mon conseil judiciaire (il faut bien prononcer ce mot) qui me torture jour et nuit ; enfin, et ceci est peut-être plus triste que le reste, la peur de ne pouvoir jamais me guérir de mes vices. Voilà mes pensées habituelles. Et mon réveil, le matin ! en face de ces tristes réalités : mon nom, ma pauvreté, etc. !

Cette lettre sous les yeux, aura-t-on le courage de lui reprocher d'avoir écrit dans ses notes : « Avant tout, être un grand homme et un saint pour soi-même ! » Il s'exaltait pour se donner du cœur. *Dandysme*, a-t-on dit. Acceptons le mot, puisque Baudelaire l'a choisi ; mais qu'on ne confonde pas ce dandysme avec la vanité d'un Brummel. Le dandysme de Baudelaire a pu n'être d'abord qu'un goût de l'élégance morale, de la tenue, une réaction contre le laisser-aller et la bohème. Aux dernières années de Baudelaire, c'était un effort pour effacer en lui « les traces du péché originel » ; autrement dit, une morale.

En Belgique, du fond de sa détresse, Baudelaire écrivit son testament spirituel : les dernières pages de *Mon cœur mis à nu*. A chaque minute, écrasé d'ennui, il y retrouve les grandes lois de travail et d'ordre, il dénonce tous les sophismes de la paresse et des atermoiements perpétuels. Baudelaire était un de ces libertins qui font de très bons directeurs de conscience : pour se diriger lui-même, c'était la volonté qui lui manquait ; tandis que pour diriger les autres, c'est l'intelligence, surtout, qui est requise. A-t-on encore rendu justice à cette partie de son œuvre? Amères et clairvoyantes, des notes comme celles-ci rejoignent la tradition de nos grands moralistes français :

Il faut travailler, sinon par goût, au moins par désespoir, puisque tout bien vérifié, travailler est moins ennuyeux que s'amuser...

A chaque minute, nous sommes écrasés par l'idée et la sensation du temps. Et il n'y a que deux moyens pour échapper à ce cauchemar, pour l'oublier : le plaisir et le travail. Le plaisir nous use. Le travail nous fortifie. Choisissons.

Plus nous nous servons d'un de ces moyens, plus l'autre nous inspire de répugnance.

On ne peut oublier le temps qu'en s'en servant...

En renvoyant ce qu'on a à faire, on court le danger de ne amais pou

voir le faire. En ne se convertissant pas tout de suite, on risque d'être damné.

Qui aura le cœur de se refuser à ces adjurations suprêmes? Il ne s'agit pas seulement de gloire, de richesse, de plaisir ; l'enjeu est ici plus qu'une vie humaine, c'est une âme, et qui va être jugée : le salut ou la damnation, tel est le prix du débat, l'équitable salaire de ces efforts et de ces chutes. Une sévère justice veut ici qu'on rappelle le nom de Brunetière. C'est à l'occasion des *Œuvres posthumes*, où ces notes paraissaient pour la première fois, qu'il écrivit l'article unique où Baudelaire était traité de mystificateur. On souhaite qu'il ne les ait pas lues.

En art même, il abjure ses pires erreurs. Il avait formulé la théorie de l'artificiel. Il se réfute et écrit ce mot de grand critique : « Rien de plus beau que le lieu commun. »

Était-il trop tard? Il n'y a guère de paroles d'espoir dans ces journaux intimes, mais Baudelaire y approche de l'humilité,

Ah! Seigneur, donnez-moi la force et le courage
De contempler mon cœur et mon corps sans dégoût!

avait-il déjà dit dans *les Fleurs du mal*. Il eut cette force et ce courage. Il ne se refusa pas à comprendre l'utilité de sa misère : « Mes humiliations ont été des grâces de Dieu. » Quelles faiblesses ne rachète un pareil sentiment?

Son œuvre est si lourde d'expérience humaine, qu'on ne la quitte pas comme une autre ; elle pèse au cœur comme une faute que la confession n'a pas effacée. Il s'agit bien de sa gloire ! Si fort que Baudelaire l'ait aimée, il fallait une autre joie pour assouvir cette âme avide, cette joie que le monde ne peut pas donner. L'a-t-il reçue de celui qu'il savait être son juge? « J'ai tant souffert déjà, écrivait-il le 1er janvier 1865, et j'ai été si puni que je crois que beaucoup de choses peuvent m'être pardonnées. » Ces paroles du pécheur qui reconnaît sa faute et qui ne désespère pas apaisent celui qui n'est déjà plus un lecteur, mais comme un ami inquiet, anxieux ; on se les répète dans la solitude avec moins d'angoisse. Il avait été le poète du remords ; il lui fut donné de connaître le repentir. Quel repentir? Et dans quelle mesure? Il n'appartient pas aux vivants de connaître le secret de la dernière heure. Mais déjà notre nuit devient moins amère ; cet homme n'était pas un pharisien.

HENRI RAMBAUD.

La Révolution de 1914-192. ou la dépossession des classes moyennes en France

Personne ne conteste que la guerre de 1914 ait provoqué, en France, des changements importants dans la répartition des richesses. On dit communément : « La guerre a ruiné ceux-ci, enrichi ceux-là. » On se moque des nouveaux riches, on plaint un peu les nouveaux pauvres. Mais lorsqu'on parle des nouveaux pauvres, on songe généralement à ceux qui ont été immédiatement touchés par les hostilités, soit que leurs établissements aient été détruits ou endommagés, soit que leur fortune ait disparu ou diminué avec l'effondrement ou la situation fâcheuse de pays autrefois prospères.

Or, il y a beaucoup plus que cela. Ce que je voudrais entreprendre de montrer, c'est qu'il s'est produit, pendant la guerre, un énorme déplacement des richesses ; déplacement si considérable qu'une classe de la nation est en train de disparaître, parce qu'elle a été et continue d'être dépouillée de ses biens. Pour tout dire, la guerre a amené en France des changements qui sont le fruit ordinaire des révolutions, pour autant que l'opinion du Grec Polybe est fondée : « Dans toute guerre civile, il s'agit de déplacer les fortunes. »

Même si aucun trouble social, aucune violence n'ont aidé à ce bouleversement, — et telle est bien la situation que je veux observer, — la révolution n'en est pas moins parfaitement réelle, et le titre de cette étude peut se justifier.

La justification serait très aisée si, en France, le mot de révolution n'amenait aussitôt l'esprit à se reporter aux événements de la fin du dix-huitième siècle. Une publicité adroitement faite a persuadé bon nombre de Français que de 1789, date l'avènement de nouvelles et grandes idées, mères du bonheur des peuples, et groupées sous l'égide majestueuse des trois Charites sanglantes, Liberté, Égalité, Fraternité. Et ainsi, on imagine malaisément qu'une révolution, qui ne serait ni grandiloquente, ni violente, en puisse véritablement être une.

Il faut en rabattre. Les discours et les crimes de la Grande Révolution n'ont pas abouti, dans l'ordre économique et social, à des conséquences bien mystérieuses ni bien considérables. En fin de compte, il ne s'est produit d'incontestable qu'un déplacement des fortunes. Peu d'idées nouvelles ont été introduites dans la législation réellement appliquée.

Un article remarquable de M. A. Mater, paru en 1919 dans les *Annales révolutionnaires*, et qui pourrait servir de préface à une Histoire juridique de la Révolution, permet de se convaincre qu'on a d'abord édicté des règles pour justifier des expropriations violentes ; puis, qu'un nouveau régime, auquel des atténuations, des corrections, des retouches ont été sans cesse apportées, ne s'est installé que peu à peu, pour assurer aux nouveaux possesseurs la jouissance de leurs biens. A travers ce nouveau régime, et en dépit de lui, on revenait souvent par d'adroits détours aux règles des coutumes ; sous un autre nom, sous une autre forme, tout ce qui était utile, conforme à la nature de l'homme français, réapparaissait.

Il se confirme d'ailleurs que tous les bouleversements qui remplissent notre Histoire et celle des peuples voisins, bouleversements qui paraissent immenses à cause de l'éloignement et du mystère où les tiennent certaines passions ou certains intérêts, ont sinon à leur origine, mais très près de leur origine, pour les soutenir et les amplifier, l'appui d'un désir violent, chez ceux qui ne possèdent pas, d'accéder aux richesses et aux honneurs. Déplacer les fortunes, voilà la cause efficiente et finale des révolutions.

Et, si les révolutions ne se résolvent en définitive qu'en un déplacement des biens, il est permis de penser qu'on peut l'obtenir en faisant l'économie de ces accessoires toujours gênants, qui sont les crimes et les proscriptions. Et, en effet, par quelques réglementations d'apparence inoffensive, un

changement vient d'être réalisé, que de longues années de violences n'auraient peut-être pas si complètement produit.

Tout d'abord, il convient de se souvenir des procédés employés en période révolutionnaire pour dépouiller une certaine classe et en enrichir une autre. Le procédé le plus constant, employé en période révolutionnaire, est la confiscation. La différence entre la confiscation et le vol réside uniquement en ce que celui-ci est réalisé par un particulier et celle-là par l'État. Il y a d'ailleurs une infinité de formules et de formes dans la confiscation, et qui sont destinées à donner le change sur la réalité de l'opération. L'État donc, ou pour parler net, le parti au pouvoir s'empare — *quia nominor leo* — parce qu'il est le « prince », des biens de ceux qui possèdent et les attribue à ses amis. On se donne en général peu de peine pour légitimer ces « reprises », sinon des raisons de haute politique, ou de philosophie, ou de métaphysique. D'ailleurs, les bénéficiaires du nouvel état de choses, qui sont légion, finissent par donner à la spoliation un caractère de généralité et la rendent, sinon légitime, du moins légale et légitimée. Puis le temps passe. Et on s'incline majestueusement devant le fait accompli ; et l'on cède devant ce qu'on appelle si heureusement la volonté du peuple.

Il y a des modes de confiscation plus habiles ; on commence par inventer des raisons de spolier. Tout l'arsenal juridique fournit d'abord les armes ; les légistes torturent les textes pour en extraire des droits peut-être vagues, mais que la force du souverain saura rendre parfaitement opérants. La procédure est donc différente ; on débute par des chicanes, et, si la victime se défend, on en vient à des mesures plus expéditives et plus sûres.

Je ne parle pas des formes anodines de confiscation, connues sous le nom de consolidations, conversions, faillites, impôts forcés. C'est le petit côté du problème. Et j'en viens à la confiscation telle qu'elle a été réalisée avec tant de bonheur pendant et après la guerre récente.

Pendant la guerre, la confiscation des biens d'une partie importante de la population française s'est faite par un moyen infiniment plus subtil ; si subtil que ceux qui en ont été et en seront encore l'objet ont été longtemps à s'en apercevoir, et que même maintenant, beaucoup ne se rendent pas compte de leur ruine, ni surtout de la cause de leur ruine.

Ils ressemblent à ce contribuable respectueux et falot, qui, houspillé par une dizaine d'employés parce qu'il se trompe de guichet, finit par rentrer chez lui, désespéré de n'avoir pu verser son argent au fisc, et très heureux qu'il ne lui soit pas arrivé autre chose que de subir des violences de langage. Le spolié se garderait donc bien de faire autre chose que de se lamenter ; et il serait, au reste, facile de le persuader qu'il doit continuer à abandonner à l'État le petit reste de sa fortune, tant est indéracinable chez lui le respect et la crainte qu'il éprouve devant un organisme qui a à sa disposition tant d'hommes en uniformes divers, tant de services et tant de guichets.

Qu'on me permette de prendre la précaution de bien marquer que je ne dis pas, que, actuellement, l'État ou le parti au pouvoir ait eu en vue la spoliation d'une classe, et l'enrichissement d'une autre. Je suis d'autant plus éloigné de le penser que cette confiscation a été réalisée au moyen d'une politique inventée et appliquée par ceux-là mêmes contre lesquels elle était dirigée. Je me borne à constater que certaines personnes ont été ruinées, que d'autres se sont enrichies, à ce point que le changement qui se produit est plus considérable que celui qu'on attend en général des révolutions les plus sanglantes, et cela par le moyen de certaines réglementations et décisions des gouvernants.

Ceux qui ont été dépossédés peuvent être rangés sous la dénomination générale de rentiers. (Ou, plus largement encore, de créanciers à terme, dont les contrats étaient antérieurs à la guerre.) Parmi eux, on peut distinguer plusieurs sortes de personnes ; d'abord, les porteurs de rentes sur l'État ; puis, les capitalistes petits et moyens, possédant surtout les fameuses valeurs de père de famille (ce groupe contient les individus les plus intéressants, parce que les plus faibles : mineurs, femmes mariées) ; ensuite, les propriétaires de biens-fonds ruraux, ou urbains, tenus par des baux ; enfin, les prêteurs de tout ordre, créanciers hypothécaires, créanciers à terme.

On peut se rendre compte aussitôt que s'il est exact que cette catégorie de possédants a été sacrifiée et spoliée, l'événement est grave, la vie française gravitant pour ainsi dire autour de la Rente. On ne saurait assez, à mon sens, étudier tous les phénomènes économiques et sociaux en France, en tenant compte de l'état même du pays et du caractère

français. Il serait infiniment dangereux de vouloir chercher des justifications ou des remèdes à l'étranger. Je ne crois pas que cette précaution que je prends ici soit absolument vaine, alors qu'il se dit et s'imprime tant de choses sur l'exemple qui nous est donné par l'Allemagne, qui paraît se relever économiquement assez vite. L'Allemagne, ou n'importe quel autre pays, a une constitution différente de la nôtre ; elle recourt à d'autres moyens que nous, et nous, nous ne devons pas imiter servilement tout ce qui se fait à l'étranger ; non par xénophobie, mais parce que ce qui est vrai en deçà des Pyrénées est faux au delà.

Et maintenant quels sont ceux qui ont bénéficié de la spoliation dont le srentiers sont victimes? Ce sont les fournisseurs de guerre, les paysans et les étrangers. Ceux que la confiscation n'a pas touchés sont ceux à qui on ne pouvait rien prendre, parce qu'ils ne possédaient rien, en somme, tous ceux qui vivent de leur travail, et qui consomment presque immédiatement les produits de leur activité, d'autre part, les commerçants et industriels qui n'ont pas été fournisseurs de l'État. En somme, la première catégorie comprend les appauvris, la deuxième les enrichis, la troisième, ceux qui ne se sont ni appauvris ni enrichis (ou dont l'enrichissement n'est qu'apparent). Je n'entends pas avancer par là que la propriété foncière, la rente sur l'État, ne sont pas les assises solides des fortunes. Il se peut bien que lorsque cette nouvelle répartition des richesses sera achevée, un propriétaire foncier, un rentier de l'État se trouve dans une situation meilleure qu'un industriel ou un commerçant. Mais je n'en sais rien non plus. Ce qu'il est dans mes intentions de faire voir, c'est seulement que ceux qui possédaient ces biens dont j'ai fait l'énumération plus haut, et que j'ai appelés les rentiers, et qui semblaient être dans une position stable et paisible, sont, actuellement, appauvris, et même ruinés.

Tout au plus pourrais-je rappeler que tout placement qui éloigne le possesseur de son bien est en quelque manière précaire, car la spoliation reste toujoure possible en période de crise. L'homme ne peut se flatter de tenir réellement que ce qu'il a sous sa puissance immédiate, sous son contrôle incessant. Ce qui appartient le plus à l'homme est une certaine capacité de travail ; cette propriété-là lui est à peu près absolument garantie, mais l'exercice de

cette faculté de travail ne lui est pas nécessairement assuré. Il n'en est pas moins fâcheux que les produits de ce travail, capitalisés par l'économie et le soin, ne soient pas garantis par autre chose que par des formules et des discours. Les appels cordiaux à la petite épargne, les certitudes assurées par d'éloquents libelles, sont chose plaisante à voir, et bien douce au cœur du père de famille. La réalité est aujourd'hui différente.

Et d'abord, les rentiers sont-ils ruinés? sont-ils spoliés? Je me bornerai à prendre pour exemple le cas typique du porteur de rentes sur l'État. Et j'espère qu'on voudra bien reconnaître que leur déconfiture est incontestable, bien que le procédé employé pour les ruiner ait une apparence de régularité et d'universalité qui donne le change sur sa nature véritable.

Voici une personne qui a prêté à l'État, avant la guerre, 100 francs, moyennant un intérêt de 3 pour 100. Si aujourd'hui le rentier vend son titre, combien lui reste-t-il? Soixante francs environ, au cours actuel de la Bourse. Il a donc déjà subi une perte de 40 pour 100 en capital. Mais son revenu est resté le même. Donc, si l'on s'en tenait à ces apparences, le mal ne serait pas grand.

Mais allons plus loin. Je vais montrer que ce n'est pas 40 pour 100 que le rentier a perdu en capital, mais bien 80 pour 100 ; et en revenu, 66 pour 100 environ. Autrement dit, il ne reste au rentier qui a remis 100 francs à l'État que 20 francs de capital, et un franc de revenu, et aussi, les yeux pour pleurer. Autrement dit, l'État a spolié le rentier qui lui a remis 100 francs, d'une somme de 80 francs.

Cela semblera déjà possible, dès l'instant qu'on voudra bien se souvenir que le prix de la vie (ou ce que nous appellerons ainsi provisoirement) a augmenté de 300 pour 100 environ. C'est par l'indice 3 au moins, qu'il faut multiplier les prix d'avant-guerre pour avoir le taux actuel. Nous pouvons donc admettre que le rentier, qui touche le même revenu qu'avant la guerre, ne peut plus se procurer que le tiers environ de ce qui lui est nécessaire, utile, ou agréable. Nous pouvons admettre que si un rentier achetait avant la guerre, avec ses revenus, un tiers de choses nécessaires, un tiers de choses utiles, un tiers de choses agréables, il ne pourra plus, avec ces mêmes revenus, acheter que les choses nécessaires.

Ainsi, à supposer qu'un rentier ait 6 000 francs de rente,

le prix des choses ayant triplé, il n'aura avec ses 6 000 francs, actuellement, que ce que 2 000 francs lui auraient procuré avant la guerre. Les choses se passent comme s'il n'avait plus que 2 000 francs de rentes.

Pratiquement, le rentier en question se trouve en état d'infériorité, se trouve appauvri. Il est bien clair que l'argent n'a d'intérêt que par les biens qu'il permet de se procurer, et qu'on ne se peut nourrir ni vêtir avec du papier, même imprimé par la Banque de France. Le rentier est donc, très réellement, spolié, ruiné. Que si l'on dit que ce n'est que temporaire, — ce qui est faux, — ce temporaire est plus que suffisant pour faire mourir de faim une immense quantité de petits rentiers.

Mais une question se pose aussitôt. Est-ce bien parce que les marchandises ont augmenté de valeur que le rentier est ruiné, ou ne serait-ce pas plutôt parce que l'argent qu'on lui donne maintenant n'a plus la même valeur qu'avant? Je me hâte de dire que pour les économistes, hausse des prix, baisse de la valeur de l'argent sont deux expressions employées l'une pour l'autre, que la hausse des prix, quand elle est générale, est le reflet de la baisse de la valeur de l'argent. Et pour une fois les économistes n'ont pas tort.

J'ai dit plus haut que les choses se passaient *comme si* le rentier qui avait 6 000 francs de rentes n'avait plus que 2 000 francs. Ce qu'il faut dire, ce n'est pas *comme si*, mais bien : le rentier qui avait 6 000 francs *n'a plus que* 2 000 *francs de rentes*. Pourquoi? Parce que les francs qu'il perçoit actuellement ne sont plus les mêmes que ceux qu'il touchait avant la guerre, mais des *francs nouveaux*, qui valent trois fois moins qu'avant la guerre. Ce que le rentier offre à celui qui lui vend une marchandise ce n'est plus le même franc qu'avant, mais un autre franc, une monnaie de qualité inférieure.

Comment cela s'est-il produit? C'est ce qu'il est bon que chacun sache. Supposons d'abord que nous ne connaissions pas le billet de banque, que nous n'ayons eu, à notre disposition, avant la guerre, que des pièces d'or et d'argent. Que se serait-il passé? Peut-être rien, et peut-être aussi quelque chose qui s'est produit, à de nombreux moments de notre histoire : le changement du titre de la monnaie. L'État, ayant brusquement beaucoup de besoins d'argent pour payer les fournitures de guerre et autres énormes dépenses, aurait d'abord emprunté. Si cela n'avait pas suffi, il

aurait probablement fait ce qui a été fait souvent au moyen âge. Avec un louis d'or contenant six grammes d'or, il aurait fait deux, ou même trois nouveaux louis, en ajoutant naturellement une certaine quantité de métal bon marché ; mais il est bien évident que ces trois nouveaux louis, faits avec un seul, c'est-à-dire avec six grammes d'or, n'auraient contenu chacun que deux grammes d'or. Autrement dit, un tel nouveau louis n'aurait eu que le tiers de la valeur de l'ancien. Néanmoins, l'État aurait gravé sur ces nouvelles pièces les emblèmes ordinaires et l'indication de l'ancienne valeur nominale, 20 francs. C'est ce qui s'appelle faire de la fausse monnaie, en tous pays. Il va de soi qu'une pareille opération est difficile, parce qu'immédiatement le public s'aperçoit du changement. L'écart entre la valeur réelle et la valeur nominale est trop considérable pour que la nouvelle pièce ne soit pas immédiatement refusée. Aussi, autrefois, l'opération n'était-elle pas aussi radicale, ou, du moins, on la réalisait autrement.

Mais avec le billet de banque, cette altération du titre dans une aussi grande proportion va devenir infiniment facile, parce que secrète, d'une certaine manière. En effet, avant la guerre, l'or et le billet circulaient, l'un étant pris pour l'autre. Le billet valait réellement de l'or ; il pouvait être échangé partout contre de l'or. A la guerre, on établit immédiatement le cours forcé. C'est-à-dire que l'État décide que le billet sera partout accepté pour monnaie libératoire des paiements. L'or ainsi disparaît peu à peu de la circulation. Il n'y a plus que du papier, mais, à l'origine, ce papier n'augmente pas de quantité. Puis, les dépenses de la guerre s'accroissant chaque jour, les besoins de l'État dépassant les ressources provenant des impôts, monopoles et emprunts, l'État va faire pression sur la Banque pour qu'elle fabrique du papier-monnaie. Il convient de reconnaître que la tentation était grande. Il est plus simple de faire marcher la planche à billets que de lever de nouvelles taxes, ou de recourir à l'emprunt. Néanmoins je ne laisserai pas de remarquer que Napoléon, en quinze années de guerres, n'a pas émis un seul billet. Je veux bien reconnaître que c'était un homme d'État, et que nous, nous n'en avons pas eu beaucoup durant cette guerre. Mais l'insuffisance n'est peut-être pas une excuse valable pour un homme au pouvoir.

Quoi qu'il en soit, l'État a fait appel a ce qu'on a si heu-

reusement nommé l'appui patriotique de la Banque de France, qui a imprimé environ 26 milliards de billets de plus que ce qu'elle aurait pu émettre, étant donné ses encaisses or et papier de commerce qu'on estimait généralement à la somme de 12 à 13 milliards, et qui les a remis à l'État sous forme d'avances.

Si l'on se remémore l'opération décrite plus haut, c'est-à-dire le changement du titre des pièces de monnaie tout en leur conservant leur valeur nominale, ne voyons-nous pas que l'opération actuelle est analogue? En effet, le billet de banque d'avant-guerre, gagé par un encaisse d'or, et par un portefeuille commercial représentant des richesses réelles, était très réellement de l'or. La masse de billets en circulation était fonction de l'existence et de la circulation de marchandises, soit marchandises-or, soit marchandises quelconques. Un billet de 100 francs était une pièce de 100 francs en or. Alors y a-t-il une grande différence à faire, avec une pièce d'or, trois nouvelles pièces — comme cela a pu se faire autrefois — ou à faire, avec un billet de 100 francs, trois billets de 100 francs? A mon sens, il n'y a que cette différence que l'opération est infiniment plus facile. Il ne coûte pas un centime de plus à la Banque de faire un billet de 1 000 francs pour remplacer un billet de 500 francs; cela saute aux yeux. En outre, l'opération a cet immense avantage qu'elle n'est pas immédiatement reconnaissable, et que le public, dupe des apparences, met du temps à s'apercevoir de la supercherie. En effet, un Français, accoutumé à recevoir et à voir, avant la guerre, des billets de 100 francs, continue à recevoir et à voir un papier qui a les mêmes apparences, qui est en tous points semblable à l'ancien. Si c'étaient des pièces qu'il recevait — cas de l'opération faite autrefois — rien qu'en faisant sonner la nouvelle pièce sur le marbre des comptoirs, il s'apercevrait que le titre est changé. Mais avec le billet, il ne peut s'apercevoir de rien. Il le peut d'autant moins qu'on ne va évidemment pas crier la chose sur les toits, et qu'en France, depuis plus d'un siècle, la monnaie, malgré toutes les difficultés financières, a toujours été magnifiquement saine; que le billet de la Banque de France a toujours, et très justement, joui d'un crédit considérable. Comment lui faire entendre que tout est changé maintenant? Cela est difficile, et il se trouve beaucoup de gens qui prétendent qu'il vaut mieux

laisser la masse dans l'ignorance de cette réalité fâcheuse.

Voyons maintenant combien la Banque a émis de nouveaux billets, afin de mesurer la dépréciation du papier-monnaie et la perte que subissent tous ceux qui ont prêté à l'État.

Il y a en France environ 39 milliards de papier, alors que la circulation d'avant-guerre était de 6 à 7 milliards mais pouvait, sans inconvénient, être portée à 12 ou 13 milliards. La Banque a donc fabriqué 26 milliards de papier de plus qu'elle n'aurait pu et dû le faire. A raisonner simplement, le billet actuel devrait alors valoir trois fois moins que l'ancien, soit dans le cas du billet dont la valeur nominale est de 100 francs, 33 francs environ. Quand on fait ce raisonnement devant des financiers et des économistes, ils haussent imperturbablement les épaules. Et ils n'ont pas tout à fait tort ; mais ils ont encore bien moins raison.

Je reconnais tout de suite que le billet de banque actuel est gagé par autre chose que par les encaisses or et papier de commerce de la Banque elle-même. En effet, la Banque a prêté 26 milliards à l'État, et cette dette est garantie par la fortune entière de la France, qui est, dit-on, considérable. Mais alors se pose immédiatement cette question? Que vaut cette garantie de la France? La France, ce sont les contribuables. Que peuvent-ils payer? N'ont-ils pas déjà d'autres dettes plus pressantes que celle qu'ils ont contractée vis-à-vis de la Banque? Je rappellerai pour mémoire que la France doit à l'étranger 100 milliards de francs actuels ; que sa dette flottante est de 50 milliards ; que, en somme, les dépenses provenant de la guerre dépassent 280 milliards. Les pauvres 26 milliards de la Banque sont déplorablement handicapés quant à leur remboursement. Cette garantie de l'État est donc à peu près illusoire. Comme d'autre part, le portefeuille papier de commerce de la Banque est *a priori* inférieur à celui de l'avant-guerre, il y a de fortes chances pour que la garantie de l'État, qui ne joue que pour très peu de chose, intervienne seulement pour remplacer la diminution du gage-papier de commerce de la Banque. D'ailleurs, il y a quelque chose de plus grave que cela, et je crois que cette garantie de l'État, bien loin d'être une cause de valorisation du billet, tend à le déprécier davantage. Voici comment.

Cette garantie de l'État introduit un élément-spéculation dans la monnaie, et tend à lui enlever son caractère de com-

mun dénominateur de la valeur, de mesure de valeur. Qui ne voit combien cette garantie de l'État, diversement appréciée suivant les époques, et partant variable, va faire varier le billet dont elle est un des éléments? Qui ne voit que la valeur du franc devient sujette à d'amples variations suivant les courants de confiance ou de méfiance, suivant telle ou telle orientation politique, suivant tel événement. Et en effet, nous assistons à des mouvements extravagants des changes. Qui ne voit que la monnaie devient ainsi matière à spéculation, puisque le débiteur, ou mieux le souscripteur du billet, a un crédit sans cesse différent? Qui ne voit donc combien le billet cesse rapidement d'être une monnaie utilisable, que son défaut de stabilité ne le rend plus apte à être une monnaie, le caractère essentiel de toute monnaie étant la fixité? Se servir d'un tel billet où sont incorporés tant d'éléments incertains et futurs, c'est proprement vouloir mesurer les objets avec un mètre en caoutchouc. Et alors, comme le billet ne remplit que mal sa fonction de monnaie, il va encore se déprécier davantage ; à telle enseigne qu'il vaudrait mieux reconnaître que le billet n'est gagé que pour le tiers de sa valeur nominale. Au moins, de cette façon, il a une manière de valeur stable. Pratiquement, au reste, on semble en être venu là, puisque les prix sont en général triples de ceux d'avant guerre.

Il va sans dire que l'analyse que je viens de donner de la valeur du billet est assez superficielle ; il y a bien d'autres éléments que ceux que j'ai indiqués qui jouent pour déterminer la valeur du billet. Mais tous ces éléments sont des éléments, si je puis dire, psychologiques. Et il n'en reste pas moins que la dépréciation moyenne de notre papier est de 66 pour 100.

Et alors que se passe-t-il pour le rentier? C'est extrêmement simple. Le paiement en billets étant libératoire, l'État va payer les arrérages des rentes en papier, et comme ce papier vaut trois fois moins que l'ancien ou l'or, le rentier va percevoir la même *quantité* de revenus qu'avant, mais non la même *qualité* de revenus. Pour revenir aux chiffres déjà employés, quand le rentier a remis 100 francs d'or à l'État avant la guerre, on lui rend bien un billet de 100 francs, mais ce billet ne valant que le tiers du chiffre qui y est inscrit, on ne lui rend en réalité que 33 francs environ. L'État spolie donc le rentier de 66 *francs or*, c'est-à-

dire de 66 × 3 ; 198 *francs actuels*. Et comme, en Bourse, le 3 pour 100 ne vaut, et avec quelle peine, que 60 francs papier, le rentier qui vend 100 francs capital de 3 pour 100, ne touche que le tiers de 60, soit 20 francs or. En sorte que, si l'on compare la situation du rentier avec celle de n'importe quel détenteur de marchandises, on voit que le rentier qui a remis 100 francs or en 1914 à l'État a perdu 80 francs or, ou 240 *francs papier*, tandis que le détenteur de marchandises qui ne peut vendre sa marchandise qu'en or, s'il touchait 100 francs d'or en 1914, touchera toujours 100 francs or, ou, pratiquement, 300 francs papier.

Un exemple simple fera mieux voir encore combien la spoliation est nette, et considérable. Supposons que j'aie prêté à un de mes amis 5 louis d'or en 1914, et que j'aie spécifié qu'il me rembourserait ces 5 louis avec 30 grammes d'or, en 1921 ; j'aurais fait ainsi une opération parfaitement correcte, le louis d'or pesant 6 grammes d'or. Eh bien ! cet ami, serait aujourd'hui obligé de débourser 300 francs papier environ pour acheter ces 30 grammes d'or. Et, ce faisant, il ne ferait qu'exécuter loyalement un contrat scrupuleusement honnête. Que s'il ne me payait que 100 francs papier, qui serait lésé? Évidemment, ce serait moi. Cet ami me volerait très réellement les deux tiers de ce qu'il me doit. Or l'État ne fait pas autre chose ; mais il va sans dire que l'opération s'appelle confiscation, et non vol. Le plus plaisant, c'est que l'opération ne s'appelle même pas confiscation, sous prétexte que l'État n'a pas voulu cette confiscation. Mais, en définitive, le rentier est bien dépouillé des deux tiers de son bien.

Voyons maintenant la situation, côté État. Il semble superflu d'indiquer que l'État gagne tout ce que perd le rentier. Mais ce gain, à quoi lui sert-il? A payer ses lourdes dettes de matériaux divers, équipements, munitions, etc., de marchandises. Ces marchandises, va-t-il pouvoir les payer comme il paie le crédirentier? Non pas ; car, dès que la monnaie baisse de valeur, les marchandises augmentent automatiquement de prix ; ce sont les marchandises qui sont la richesse, qui constituent les biens. C'est dans les marchandises que sont incorporés les divers éléments qui font qu'une chose a de la valeur, et dont le plus important est le travail. La marchandise or n'a de valeur que parce que l'extraction de tant de grammes d'or coûte une certaine

somme d'efforts, une certaine quantité d'heures de travail. Mais la marchandise papier ne coûte qu'un travail infime. Ce travail infime, mis en regard des travaux considérables qui donnent sa valeur à une marchandise quelconque, est la raison profonde de la dépréciation du papier-monnaie. Et alors quand un homme détient une certaine marchandise, où se trouve inclus un certain travail, il ne peut la céder que contre une nouvelle marchandise qui aura coûté un travail équivalent. Il vendra donc sa marchandise contre paiement de papier, oui, puisque le papier seul circule, mais il estimera ce papier à sa valeur marchande, à sa valeur de travail, et il en exigera, dans la conjoncture présente, trois fois plus qu'en 1914, puisque ce papier vaut trois fois moins.

L'État donc va payer les marchandises trois fois plus cher qu'avant la guerre, et cela est absolument juste. Que si d'autres causes d'augmentation de la valeur jouent (rareté, augmentation de risques), il pourra même payer la marchandise quatre et cinq fois plus cher. Et cela continue à être juste, que dis-je, à ne pas pouvoir être autrement. De sorte que d'un côté l'État donne au détenteur de marchandises le billet pour ce qu'il vaut, et au crédirentier il donne le billet pour ce qu'il ne vaut plus, pour sa valeur nominale. L'État confisque donc la plus grande partie de la fortune des rentiers, au profit des fournisseurs de guerre, et cela parce qu'il a émis du papier-monnaie. L'inflation fiduciaire est ce qui a permis à la spoliation de se faire en grand.

Le plaisant de la chose, si cette chose pouvait être en quelque manière plaisante, c'est que la victime de cette confiscation ne se doute pour ainsi dire de rien. Fascinée par ses souvenirs qui lui montrent une France très riche et un billet de banque hors de toute discussion, elle s'imagine qu'on ne lui a rien pris. Elle a toujours le même chiffre de revenus. Que si le rentier ne peut plus se procurer avec ses revenus les mêmes satisfactions qu'avant la guerre, il accuse le mercanti, et pour lui tout commerçant devient un mercanti, coupable d'avoir réalisé des bénéfices démesurés. Il ne se rend pas compte que les bénéfices des commerçants et des industriels ne sont triples qu'en apparence, puisque réduits en bonne monnaie, ils sont les mêmes que ceux d'avant-guerre. Sans doute, le marchand est favorisé, non pas même favorisé, mais seulement non-spolié. Est-ce de sa faute? Non, c'est la faute de l'État.

D'autre part, si les fournisseurs de guerre ont fait d'énormes fortunes, c'est moins à cause des prix excessifs qu'ils pratiquaient que parce qu'ils jouissaient d'un monopole de fait, étant les seuls à vendre alors que le rentier ne vendait rien, et que la majorité de la population valide se faisait tuer pour cinq sous par jour. Sans doute, le résultat est le même que si le marchand avait spolié directement le rentier ; mais, entre le marchand et le rentier, il y avait l'État, qui, en fabriquant du papier, a permis et favorisé tout le mal.

Si nous étudions maintenant rapidement le cas du propriétaire foncier, nous assistons à une déconfiture analogue. Lui aussi va toucher des fermages en francs, lui aussi ne va toucher que le tiers de ses revenus, tandis que le paysan qui se trouve dans la situation d'un marchand, qui vend quelque chose, vend trois et quatre fois plus cher, ce qui, encore une fois, est juste. Ce qui est injuste, c'est qu'il ne paie pas trois fois plus de fermages ; le fermier vole, grâce à la baisse de la valeur de l'argent, son propriétaire. Il le prive des deux tiers de son revenu et s'enrichit d'autant.

Le propriétaire urbain, lui, est dans une situation pire. D'abord, on ne l'a pas payé pendant la guerre, ou à peu près pas. Ensuite, on l'a écrasé d'impôts. Quand il lui arrive de toucher quelque chose, il le touche naturellement aussi, puisque le paiement en papier est libératoire, en mauvais francs. Et comme il est tenu par ses baux, il ne peut pas augmenter ses loyers, et ne perçoit, en revenu brut, que le tiers de son revenu d'avant-guerre. Les locataires sont favorisés, et leur dette se trouve réduite des deux tiers, toujours grâce à l'État. Pour finir, on le traite de « vautour » ; et les fabricateurs de lois lui interdisent de majorer ses loyers de plus de 50 pour 100, alors que le papier a baissé de 66 pour 100, et que, équitablement, la majoration devrait être de 300 pour 100. Et l'on parle de faire reprendre la construction. C'est admirable. Les législateurs ne se doutent pas une seconde que le bâtiment fait travailler tous les corps de métiers, et que, lorsque le bâtiment va, « tout va » ; et que, par ces mesures dirigées contre la propriété bâtie, on arrête à peu près sûrement toute l'industrie et tout le commerce.

Voilà donc une des conséquences, singulière et considérable, de l'inflation fiduciaire, une conséquence, si je puis dire, immédiate. L'inflation fiduciaire et le cours forcé per-

mettent à tous les débiteurs de se libérer complètement, en ne payant en réalité que le tiers de ce qu'ils doivent. Il est facile d'imaginer que si on continuait la fabrication du papier-monnaie, ces nouvelles émissions impliqueraient aussitôt une perte pour tous les créanciers, et un gain correspondant, et injuste, pour tous les débiteurs. L'État, débiteur de sommes considérables, y trouve un incontestable avantage. C'est, comme je l'ai montré, une des conséquences immédiates de l'inflation fiduciaire. Il y en a d'autres, plus lointaines, et plus graves.

Une de ces conséquences lointaines, et non des moins importantes, est la disparition de la classe moyenne. Sans être grand clerc, on peut facilement imaginer que les fils de ceux qui ont été dépouillés par l'État, et qui n'ont pu poursuivre des études qui leur auraient permis d'accéder à des situations que leurs pères avaient occupées, vont devenir des recrues intelligentes pour le bolchevisme, par exemple. Il y a plus. La classe moyenne était le réservoir inépuisable sur lequel l'État pouvait compter, aussi bien pour ses emprunts que pour maintenir l'ordre social. Les paysans, disait-on, remplaceront cette classe qui disparaît. Ce n'est pas sûr. Et ce serait trop long de dire ici pourquoi.

Une autre conséquence est la suivante. Favoriser les débiteurs n'est pas un bon moyen de faire marcher les affaires, malgré ce qu'en ont pu dire certains. D'autre part, n'y a-t-il pas lieu de craindre qu'il ne s'ensuive un déplorable abaissement de la moralité commerciale? On l'a constaté partout, mais on a omis d'en chercher la cause, qui est celle que j'ai dite, et qui provient de la politique de nos grands argentiers.

En outre, le commerce et l'industrie vont se trouver privés de débouchés considérables, puisque l'ancienne classe possédante a vu ses pouvoirs d'achat réduits de plus des trois quarts. Et il n'est pas absolument vrai de dire que le produit de cette spoliation est passé en d'autres mains qui dépenseront ce que les nouveaux pauvres dépensaient. Il y a aussi un apprentissage de la richesse.

Autre chose encore. Ce qui vient d'être exposé ici, et dont beaucoup n'ont peut-être pas une vue claire, n'est pas sans être soupçonné ; d'où, une inquiétude, un marasme général, qui peuvent provoquer de graves défaillances du crédit.

C'est qu'il ne faut pas croire que la question monétaire

soit une question secondaire. La prospérité d'un pays, comme le nôtre surtout, en dépend étroitement. Et ce qu'il y a de plus redoutable, c'est que petit à petit le public s'habitue à cet état de choses, et que, s'il n'est pas averti à temps, une trompeuse apparence l'endort. Et alors, l'État, harcelé par des difficultés fiscales et économiques, a tendance à recourir à ce moyen de reculer les échéances, hélas ! fatales, et continue à émettre du papier-monnaie. En ce moment, où les besoins du fisc sont immenses, il y a lieu de craindre que si l'éducation du public n'est pas faite, ces besoins fiscaux, qui ont amené le commencement de la fabrication du papier-monnaie, ne tendent à produire encore le même effet. Une parole de Burke, qui devrait être méditée par beaucoup, montre quel danger courent les pays qui ont commencé à faire du papier-monnaie. « La véritable monnaie ne peut pas se multiplier trop dans un pays parce que, lorsqu'elle augmente, c'est toujours un signe de l'accroissement des échanges, et conséquemment, de la vigueur et de la santé de tout le corps de la nation. Mais le papier-monnaie, peut augmenter et, bien plus, augmente, sans accroissement des échanges, surtout quand les échanges diminuent, car ce papier-monnaie est la mesure, non des besoins du commerce, mais des besoins de l'État et du gouvernement. Or, il est absurde et il doit être désastreux que la même cause (les besoins fiscaux) qui épuise naturellement la richesse du pays, soit en même temps productrice de richesse. »

Il peut être bon de ne pas toujours être d'un optimisme béat. On ne supprime pas le danger en le niant ou en l'ignorant. Nul plus que moi ne croit à la grandeur de la France ; la France ne disparaîtra pas parce que les conjonctures présentes paraissent être défavorables. Oui, la rente et le franc remonteront, mais il faudra des dizaines d'années, et il faut se bien persuader que la question monétaire ne souffre pas d'autre solution que le retrait, par l'État, du papier émis en trop grande quantité. Ce « pompage » ne se fera pas en un jour, à moins qu'une faillite, enfin avouée, ne vienne rendre la situation plus claire. Quoi qu'il en soit, il n'est sans doute pas d'un mauvais Français de reconnaître qu'une politique qui a dépossédé toute une classe, et qui a fait supporter à une seule classe les pertes de la guerre, ne fait pas grand honneur à nos gouvernants.

J. Arthuys.

Et la Lumière fut![1]

Depuis le départ de Marguerite, la principale occupation de Marthe, privée de lecture, consistait, chaque matin, à cirer et frotter les meubles. Avant d'être aveugle, elle dédaignait les travaux ménagers, estimant que ce n'était pas le rôle des personnes intelligentes de gaspiller leurs heures précieuses à ces besognes que les servantes accomplissaient comme une fonction propre à leur nature. De toute sa volonté Marthe essayait d'abolir en elle sa mémoire. Néanmoins, parfois, interrompant sa besogne mécanique, elle paraissait écouter des voix délicieuses ou détestables, souriait ou soupirait.

Un matin qu'elle s'adonnait à ces soins, une canne heurta la porte de la salle à manger et le facteur lui remit une enveloppe, après l'avoir lue à haute voix : Madame de Blancelle, la Cocharde en Mareulle-sur-Claye.

« Qui peut m'écrire? » réfléchit l'aveugle. Les doigts tremblants, elle coupa l'enveloppe et déploya le feuillet qu'elle rapprocha de ses lunettes, comme si les verres noirs cachaient des yeux vivants et clairvoyants.

« Hélas ! pensa-t-elle, ma cécité m'oblige à livrer tous mes secrets. » Elle appela Louise et lui remit la lettre.

— Ah ! par exemple, enfin votre toute belle se décide à donner de ses nouvelles, s'écria la jeune fille.

(1) Voir la *Revue*, numéros des 1er et 15 février, 1er et 15 mars, 1er avril.

— Remets-moi cette feuille, ordonna Marthe ; et, aussitôt qu'elle l'eut saisie, elle la déchira.

Contrariée, Louise se retira.

Adossée contre le buffet, Mme de Blancelle pensait :

« Elle ose m'écrire ! Je ne lui pardonnerai pas avant qu'elle ne vienne s'humilier devant moi. »

Ayant repris sa cire, Marthe, en l'étendant sur la table, songeait avec un triste sourire :

« Il y a grand intérêt à ce que ce plateau de chêne soit parfaitement luisant. C'est mon nouvel idéal. »

Soudain laissant tomber brosse et chiffon, elle courut s'agenouiller à l'endroit où elle avait lacéré la lettre. Les morceaux rassemblés dans ses paumes, elle les porta jusqu'à ses lèvres, et sous les lunettes des larmes s'effilèrent.

Après quelques heures d'abattement, Marthe continuait l'exploration de ses souvenirs avec le besoin de faire vibrer son âme et de compenser ainsi son infirmité.

Des semaines passèrent encore, presque vides d'affection et de pensées. L'existence à la Cocharde pouvait être comparée aux eaux mornes d'un étang, un peu plus claires ou un peu plus sombres, suivant les saisons, mais identiques à elles-mêmes dans leur stagnation.

Plusieurs fois le facteur apporta des lettres au timbre de Rouen ; Marthe les jetait au feu. Ce n'était pas une correspondance qu'elle sollicitait. Marguerite l'avait trahie. Elle ne lui pardonnerait qu'agenouillée à ses pieds, repentante.

Encore qu'elle ne fût qu'une observatrice bien superficielle, il parut à Louise que sa mère perdait même le goût des petites occupations qui l'aidaient à dépenser la longueur de ses matinées.

Marthe avait offensé Mme Gardel et ses autres amies en leur avouant que, dans son impossibilité de pouvoir tenir une conversation élevée avec aucune personne de Mareulle, elle était obligée de s'entretenir seule.

— Voyons ! Voyons ! orgueilleuse Marthe, avait reparti sa vieille amie, voudriez-vous nous faire croire que vous êtes une femme unique de votre espèce? N'avez-vous pas un cœur comme nous toutes?

— Peut-être, mais une tête comme aucune autre de ce stupide pays.

Mlles de Villoisan et Chaillot, piquées par l'orgueil insensé de Mme de Blancelle, affectèrent de ne plus venir lui rendre visite.

Un soir qu'elle les avait vainement attendues, Louise entendit sa mère s'exclamer :

— O nuit ! Maintenant seule avec toi !

Et les mois succédaient aux mois avec une monotonie qui ne permettait guère de les distinguer de ceux de l'année précédente. Chaque jour des nuages, des averses, des glas, ou le silence plus pénible encore. L'aboiement à la mort d'un chien battu et affamé inaugurait la nuit.

...Un dimanche matin que Mme de Blancelle rentrait de la grand'-messe au bras de Gustave, qui, pour cette cérémonie, faisant trêve à son inimitié, conduisait sa femme à l'église, Louise, du plus loin qu'elle vit ses parents dans la ruelle, les appela :

— Un monsieur vous demande. Je l'ai fait entrer au salon. Sa voiture attend sur la route.

— Peut-être quelque courtier de commerce?

— Oh ! non ! Il porte une redingote de drap noir.

Marthe et Gustave demeurèrent enfermés quelques minutes seulement avec cet étranger qui se retira froidement. Julienne et Louise entendirent ensuite les éclats de voix de leurs parents, restés au salon. M. de Blancelle en sortit le premier, le visage presque violet de fureur.

Quand l'angélus de midi sonna, Louise trouva sa mère renversée dans une bergère. Elle semblait rêver profondément. A l'invitation de sa fille, elle lui répondit avec douceur qu'elle la priait d'aller déjeuner avec sa sœur sans se soucier d'elle. Lorsqu'elle eut prononcé ces quelques mots, des pleurs coulèrent sur ses joues pâles. De la main, elle fit encore signe à Louise de se retirer.

L'après-midi, lorsque M. Garril et Mlles de Villoisan et Chaillot se présentèrent, Julienne et Louise excusèrent leurs parents de ne pouvoir les recevoir. Ils étaient souffrants.

— Tous deux, fit ironiquement Mlle de Villoisan?

Et ces amis de la famille de Blancelle, intrigués, s'occupèrent de découvrir ce mystère. La semaine ne s'était pas écoulée qu'ils entendaient raconter qu'un homme sur l'âge, ressemblant curieusement à Noël Muziac, avec une face énergique et des yeux verts, avait été reçu à la Cocharde. Est-ce que, par un prodigieux hasard, le père de cet organiste se faisait enfin connaître? Après tant d'années, quelle aventure inouïe !

Assez incrédule, M. Garril poussa son enquête et apprit la qualité

du mystérieux visiteur, un homme de loi chargé de signifier les sommations respectueuses de Marguerite à ses parents. Ainsi donc Mlle de Blancelle allait épouser le fils adoptif du sacristain?

Les amis de Gustave et de Marthe les plaignirent sincèrement, mais comme ceux-ci gardèrent le silence, pas une allusion ne leur fut faite sur la peine qui les atteignait.

Des mois s'écoulèrent.

Malgré la gêne où le laissait encore la révolte de sa fille, M. de Blancelle, nommé par acclamation commissaire général aux courses de Saint-Gilles, en accepta les fonctions. Les membres de la Société des Éleveurs de l'Ouest voulaient donner le plus vif éclat à cette journée sportive.

Le champ de courses avait été improvisé dans une prairie, à proximité de la gare du chemin de fer départemental. En vain, des organisateurs influents, comme Gaston Sauciel et François Arlot, avaient-ils fait observer que le mouvement des locomotives pourrait effrayer les chevaux, M. Gallier s'était écrié qu'il plaignait les cavaliers assez médiocres pour ne pas savoir tenir la bouche de leurs montures.

Dès le matin, notables agriculteurs, officiers ministériels ou rentiers de Mareulle et Saint-Gilles, se rendaient sur leur hippodrome afin d'en surveiller l'aménagement, et leurs avis contradictoires troublaient les terrassiers et charpentiers qui devaient sans cesse déplacer piquets et barrières. Heureusement, l'après-midi, Gustave de Blancelle, en redingote grise à longues basques, arrivait sur Erèbe avec une autorité impressionnante. Des cris de bon accueil le saluaient :

— Ah ! voici notre commissaire général ! Bonjour, cher capitaine ! Qu'en pensez-vous, monsieur de Blancelle? Nous vous attendions avec impatience. Nous étions bien embarrassés. Décidez !

Glacé, Gustave observait ces bavards excités ; mais si, d'aventure, quelque dame lui adressait une question, il soulevait aussitôt sa cape et s'inclinant jusqu'au troussequin de sa selle, il la renseignait courtoisement.

Après avoir chevauché la piste au pas le plus solennel d'Erèbe, en jetant à droite et à gauche des regards soupçonneux, M. de Blancelle, son doigt indicateur levé, convoquait autour de lui les membres du comité. Le corpulent M. de Bervin accourait avec l'énergique M. Gallier que suivaient François Arlot, toujours enthousiaste, et

Gaston Sauciel, nerveux comme s'il attendait des reproches. Avec concision M. de Blancelle leur prouvait le danger de leurs initiatives. Pour créer une piste convenable, il faut soi-même avoir pratiqué les courses pendant de longues années. Gustave faisait donc élargir les virages imprudemment rétrécis ; et, par contre, à la terreur des écuyers à petits moyens de son entourage, il réclamait l'élévation et la multiplication des obstacles du steeple-chase. Ces questions réglées, M. de Blancelle s'occupait d'arracher à la parcimonie des châtelains qui s'étaient hasardés sur le *turf*, les objets d'art qui seraient décernés aux vainqueurs. Résistaient-ils à ses sollicitations, Gustave les introduisait dans la cabine du « Secrétariat général des courses ». Là, il leur montrait des projets d'affiches. Ces placards portaient en exergue des chevaux effilés comme des porte-plumes, surmontés de jockeys aux casaques gonflées comme des potirons. M. de Blancelle désignait l'emplacement où l'on rendrait un public hommage aux donateurs. Par exemple, l'on pourrait lire : « Courses des pouliches de trois ans, épreuve réservée aux propriétaires éleveurs du canton de Saint-Gilles. Premier prix : une coupe d'onyx, offerte par M. le comte de... »

Devant les honneurs d'une telle publicité, la personne sollicitée par le capitaine accordait un don, en priant toutefois ces messieurs du Comité de n'en point faire mention.

— Ah ! pardon ! se récriait M. de Blancelle, votre générosité mérite notre reconnaissance publique et vous ne sauriez nous empêcher de vous la témoigner !

Et en s'exprimant avec force, Gustave posait son index sur l'endroit du programme où les titres du bienfaiteur éclateraient en caractères d'un pouce de hauteur. Tout en protestant encore par modestie, le châtelain ne pouvait s'empêcher de sourire à l'affiche, et se retirait après les plus chauds compliments à M. le commissaire général, comme si ce fût celui-ci le donateur.

Lorsque barrières, poteaux, fils de fer et cordes, mis en place, eurent donné à l'arène l'allure sévère d'un retranchement, M. de Bervin, François Arlot, Gaston Sauciel et les quelques autres principaux organisateurs, procédèrent, sous la haute direction de M. de Blancelle, aux essais définitifs. Une douzaine de chevaux accoutumés au trot pacifique de leur service familial, et dont l'éperon dérangeait les aises, prirent des départs tellement impétueux qu'ils arrachaient les mottes de terre des quatre pieds. Les *hunter* de chasse

sautaient les balais de genêts ou la barre peinte en rouge sang afin qu'elle se détachât mieux sur la verdeur du pré.

A chaque instant, Gustave, qui surveillait ces évolutions, clamait :

— Arrêtez, messieurs ! Autant ! Autant ! Demi-tour ! Cravachez donc ! Quelle mollesse ! Embouchez vos chevaux, que diantre ! Embouchez ! Bervin, sous le prétexte de monter à l'américaine, ne mettez pas vos bottes sur les grassets de votre jument. A vous pencher ainsi, Sauciel, vos poings vont toucher aux canons de votre bête. Pourquoi tendez-vous les bras jusqu'aux ganaches, Arlot? Croyez-vous mieux entraîner votre cheval? Plus de légèreté, messieurs, vous briserez les ergots de vos coursiers. Ne comprimez pas leurs gouttières !

Le dimanche solennel arrivé, les municipalités de Saint-Gilles et de Mareulles firent une impressionnante entrée aux sons de l'Harmonie de Sainte-Cécile. Trois mille paysans en blouses et villageoises aux coiffes à bavolets les acclamèrent avec une fougue qui laissait croire que chacun d'eux recevait en particulier un bienfait. Les dames aux chapeaux fleuris faisaient ressembler la tribune à une serre. Un allègre soleil, parfois éclipsé par des nuages qui jouaient à lutter de vitesse dans les voies du ciel, égayait l'atmosphère ; la brise elle-même folâtrait parmi les cheveux et les moustaches, les voiles et les basques des redingotes. De temps à autre l'un des commissaires chargés de la police de la piste, s'apercevant de l'empiétement du public qui poussait aux cordes, partait à fond de train sur son cheval et fonçait sur la foule rustique, le bras tendu comme une lance. Plusieurs fois la cloche du jury, disposée sur la potence qui dominait une haute estrade en vis-à-vis du poteau d'arrivée, fut secouée par erreur. A son tocsin, les curieux engagés sur la piste détalèrent en poussant des cris dont s'affolaient aussi les gens à l'abri du passage présumé des coureurs. Comme dans l'intention de mettre le comble au désarroi, M. de Bervin, plus empourpré qu'une fraise dont sa face joufflue avait l'aspect moelleux, juché sur une poulinière qui faisait craquer de sa panse la sellerie, tourna frénétiquement dans l'arène. Les spectateurs croyaient à quelque pari, lorsqu'un maigre cavalier se mit à sa poursuite. S'étant rejoints, ces deux commissaires discutèrent avec des gestes excessifs. Déjà l'on pouvait craindre une querelle, lorsqu'il se serrèrent avec effusion les mains et repartirent en souriant avec le ravissement de personnes enchantées de la conclusion d'une brillante affaire.

Starter des courses en sa qualité d'éleveur, M. Gallier, sexagénaire aux moustaches, sourcils et cheveux trop noircis par des applications d'une teinture qui lui donnait la physionomie d'un terrible janissaire, grimpa sur l'estrade du jury en jouant avec un pavillon cramoisi.

Les vingt et un musiciens de l'Harmonie de Sainte-Cécile attaquaient *le Chant du départ* avec l'énergie d'une grande musique ; sur la piste, s'avançaient les chevaux montés par leurs propriétaires ou les officiers des garnisons voisines.

En flanc-garde, M. de Blancelle, sur Erèbe, dirigeait cette cavalcade. Son haut-de-forme gris souris descendu sur les sourcils, le capitaine, le stick tenu comme un sceptre, fermait à moitié l'œil droit en toisant la multitude. Au passage devant la tribune, quelques personnes bien intentionnées lui ayant demandé si Mlles de Blancelle étaient convenablement placées, il leur répondit sèchement que ses filles ne l'avaient pas accompagné à Saint-Gilles.

Ce rappel désagréable de sa famille, — peut-être ces gens voulaient-ils faire une allusion perfide à Marguerite? — acheva de donner au capitaine une raideur impressionnante. Parfois retourné sur sa selle vers les écuyers corpulents dont il guidait le cortège, et se souvenant des brillants concours hippiques de sa jeunesse qui l'avaient vu triompher à Nantes, Angers ou Rennes, il cachait avec peine son dédain. Il lui déplaisait surtout de voir, en queue de son défilé, les quelques paysans qui devaient lutter dans l'épreuve réservée, sur le vœu du ministre de l'Agriculture, à la race rustique du pays. Cependant le visage de Gustave s'adoucit à la vue des lieutenants de cavalerie qui trottinaient en bande séparée, par coquetterie, afin de mieux se détacher de la masse des propriétaires. Pour eux, M. de Blancelle avait l'amicale familiarité d'une personne de leur caste. Avant la fin du tour traditionnel et afin de s'épargner la peine de parader pour la multitude villageoise qui garnissait l'autre côté du champ de course, faisant sauter à leurs chevaux la clôture, ces lieutenants disparurent derrière la palissade du paddock. Au lieu de protester contre cette infraction au règlement, M. de Blancelle sourit ; puis, avec la résignation d'un officier en service commandé, il continua de diriger le lourd escadron qui faisait trembler le sol sous ses fers.

Au rythme inattendu d'une polka, quelques cultivateurs en bras de chemise luttèrent sur leurs bidets au milieu de l'indifférence de la bourgeoisie. Seuls applaudirent les campagnards émerveillés de voir

leurs bêtes d'attelage se livrer, sous l'excitation d'un picotin surabondant, à d'extraordinaires sauts de mouton.

Quelques courses de propriétaires commencèrent à captiver l'attention des dames dont les chapeaux fleuris versaient, tantôt à droite et tantôt à gauche, suivant le tournoiement des concurrents.

Après un entr'acte, pendant lequel les conversations particulières atteignirent à la fébrilité, un artificier amateur, pâle d'appréhension, fit éclater la bombe dont la détonation annonçait le steeple-chase qui réunissait gentlemen et officiers. Haies de genêt, barres mobiles et faux mur furent dressés à la hâte. La pompe à incendie municipale emplit d'une couche d'eau, qui pouvait atteindre l'épaisseur de la main, la rivière simulée. Malheureusement le sol but aussitôt le liquide.

Amusés, les paysans criaient en vrais Bretons :

— Mettez-y du cidre, braves gens, jamais l'eau n'a coupé la soif!

Un incident plus sérieux devait contrister les organisateurs de cette journée sportive. A l'appel de M. Gallier, huit cavaliers, l'élite des concurrents, s'étaient présentés sur la ligne du départ ; cinq châtelains, un charmant hussard, un cuirassier imposant et le lieutenant aux dragons de Liffré, joli jeune homme blond dont on donnait le cheval Bayard comme favori.

Afin de les mettre en ligne, le starter, passant à la tête des animaux, avait levé son drapeau rouge. Effrayé, Bayard s'était renversé sur M. de Liffré qui se plaignit d'une vive douleur à l'épaule. A son regret, il lui devenait impossible de courir le steeple-chase.

— S'il en est ainsi, nous renonçons nous-mêmes à partir, prononcèrent le hussard et le cuirassier, car le désistement de leur adversaire enlevait tout intérêt à leur course.

Leur déclaration plongeait les membres du jury dans la perplexité, lorsque les châtelains mirent le comble à leur détresse en annonçant leur intention de se retirer s'ils n'avaient plus l'honneur de lutter avec messieurs les officiers. L'assistance des tribunes, levée, attendait dans l'émotion. La course capitale allait-elle être annulée? Quel malheur!

Désespérés, les commissaires suppliaient M. de Blancelle d'user de sa haute autorité pour ordonner aux inscrits de prendre le départ.

— Non, je ne donnerai pas cet ordre, repartit Gustave ; un sentiment de courtoisie dicte à ces messieurs leur conduite.

Le docteur Monitrot venait d'asseoir M. de Liffré sur un fauteuil

d'osier, lorsque M. Gallier, penché vers ce blessé, murmura assez longuement à son oreille.

— Bien volontiers, répondit M. de Liffré.

Ainsi encouragé, le starter s'avançant vers M. de Blancelle descendu de son Erèbe, lui dit avec fermeté :

— Mon cher capitaine, vous pouvez nous sauver, car vous êtes le seul cavalier capable de vous substituer à M. de Liffré.

Le sang au visage, tant cette proposition flatteuse le surprenait, Gustave se roidit avant de repartir :

— Gallier, je ne me sens plus ni assez jeune ni assez entraîné pour monter ce vigoureux Bayard.

— Nous protestons, mon commandant, se récrièrent les lieutenants. Croyez bien que ce serait pour nous une faveur insigne de nous aligner à votre côté.

Encore chancelant, M. de Liffré vint déclarer qu'il tiendrait pour une chance sa malencontreuse chute, si M. de Blancelle voulait lui faire l'honneur de conduire Bayard à la victoire.

— On ne saurait être plus gracieux, répondit le capitaine ému. Hélas ! mon cher camarade, ne voyez plus en moi le champion de nos anciens *military*. Il ne faut pas que votre admirable Bayard soit battu par ma faute.

— Si mon cheval devait être vainqueur, il le serait plutôt par votre monte légendaire de sûreté et de style, que par mes petits moyens, fit M. de Liffré.

— Mon cher lieutenant, votre aimable insistance me donnerait presque le droit de braver le ridicule de courir à mon âge, si le règlement ne m'interdisait cette fantaisie, dit avec douceur le capitaine.

A son objection, M. Larouche, le président, et les membres du Comité s'exclamèrent qu'ils votaient à mains levées l'abrogation de l'article interdisant aux organisateurs leur participation aux courses. Sur cette manifestation de leur sympathie, M. de Blancelle souleva son haut-de-forme et le maintint en l'air d'un bras rigide, tandis qu'il prononçait :

— Puisque M. de Liffré semble ne pas redouter de confier à mes vieilles mains son beau cheval, je vais donc prendre le départ.

Aux cris d'enthousiasme des commissaires, les dames des tribunes se félicitèrent de l'heureuse conclusion de ce débat. S'étant légèrement mis en selle sur Bayard, Gustave voulut s'assurer de l'obéissance

de son impétueux pur sang dans un galop d'essai. M. de Liffré, qui le suivait des yeux, exprima la satisfaction la plus vive :

— Ces cavaliers d'autrefois avaient une tradition et une science qui nous dépassent. Regardez-le ! Est-il admirable de sûreté sur ce difficile cheval qu'il n'avait jamais monté?

L'unanimité des sentiments sympathiques faisait tourner des milliers d'yeux afin de suivre Gustave sur la piste ovale. Avec une précision merveilleuse, il sut arrêter Bayard sur la ligne de départ, à la place en dehors que le tirage au sort avait assignée à M. de Liffré. Les sept autres concurrents, surtout les châtelains, s'efforçaient au sang-froid ; le plus maigre d'entre ces derniers avait pris l'expression d'un ermite méditant devant un crâne.

— S'il vous plaît, prononça d'un ton sévère M. Gallier en passant à la tête des chevaux, son drapeau levé. Le petit hussard blond et le grand cuirassier, habitués à ces joutes, plaisantaient.

— Quand vous voudrez? Attention, reprit le starter. Partez !

Ne pouvant contenir leur énervement, les trois plus gros des gentlemen s'emballèrent. Derrière eux les officiers chevauchaient botte à botte, puis s'en venait le châtelain à mine d'anachorète luttant contre sa jument qui changeait de pied, comme par plaisanterie, et prenait le trot au désespoir de son maître. A la surprise de ses admirateurs, M. de Blancelle suivait ses adversaires avec une sorte de nonchalance, sans pourtant se laisser gagner plus qu'il ne lui convenait. Il connaissait déjà les possibilités du splendide sauteur qu'on avait confié à son art. Les massifs gentlemen, à l'approche de la haie d'ajoncs, étourdirent de leurs encouragements leurs montures au point de leur faire croire qu'elles allaient franchir une montagne, aussi sautèrent-elles à un mètre de plus, en hauteur, qu'il n'était nécessaire. Trop confiant, le cuirassier eut la douleur de voir son cheval se dérober. Le hussard prit alors la tête du peloton et aborda la barre poursuivi par les châtelains qui roulaient et tanguaient. Le buste à peine incliné sur son pur sang, aux foulées rythmiques, M. de Blancelle galopait maintenant de concert avec le monsieur décharné qui, secouant ses rênes, semblait vouloir décrocher la tête de sa jument. Sur l'obstacle, Gustave d'une simple pression des genoux, précipita Bayard sans rien perdre de sa vitesse et arriva presque à la hauteur des gentlemen rivés les uns aux autres, quelque effort qu'ils fissent pour se dépasser. A dix longueurs devant eux, le svelte hussard, favori du steeple-chase, affrontait la rivière en semblant

ramper, car son cheval diminua de hauteur avant de se développer. L'adresse de ce gracieux cavalier dont les moustaches d'or et les yeux violets comme des asters entraînaient bien des vœux de jeunes filles, fut saluée d'approbations sonores. Quand M. de Blancelle repassa devant les tribunes, les dames sur l'âge qui souhaitaient son succès, remarquèrent, que, sourcils froncés, il ne cessait plus d'observer le hussard et les gentlemen dont l'endurance commençait à le surprendre.

L'obstacle le plus dangereux, le mur fabriqué en cubes de bois, ne parut pas exister pour le lieutenant, tandis qu'il faisait trébucher le plus lourd des châtelains dont le cheval, couché sur la hanche, secouait les oreilles d'une façon qui pouvait vouloir dire : « Ce n'est pas ma faute, vous n'aviez qu'à mieux me soutenir ! »

Une clameur de compassion s'éleva devant les tribunes et la femme du monsieur tombé, son ombrelle levée, voulut se jeter sur la piste. Les commissaires durent l'arrêter en lui faisant remarquer que la course n'était pas terminée.

Au troisième tour, la traversée de la rivière se compliquait d'une haie d'épines. Ce ne fut pourtant qu'un jeu pour le hussard, toujours en tête. Redoutant sans doute la chute possible des deux autres gentlemen qui auraient pu le faire culbuter lui-même, M. de Blancelle sauta en même temps et en dehors d'eux le redoutable obstacle ; mais tandis que les châtelains, posés trop en arrière de leurs bêtes, bondissaient la cravache levée comme s'ils appelaient au secours, Gustave se laissa monter comme en extase. Excitant alors Bayard, il se rapprocha du hussard. Le spectacle de ces cavaliers d'élite, ce jeune officier et cet énergique vieillard sur leurs bêtes frémissantes, passionna les tribunes au point que toutes les dames dévoraient les jouteurs de leurs lorgnettes ou de leurs face-à-main. Les doubles barres restaient à franchir. On vit M. de Blancelle et le lieutenant arriver sur elles comme la foudre, mais tandis que le hussard approchait trop près de l'obstacle avant de s'enlever, Gustave laissant Bayard choisir lui-même sa distance, sautait, puis prompt à reprendre son train, conquérait la ligne intérieure. L'officier ayant accroché la seconde barre, perdait une foulée.

Une longue acclamation saluait encore la prouesse de M. de Blancelle lorsque le cavalier bleu d'azur, furieux, lança son cheval d'une telle allure qu'il revint se placer tête à tête avec Bayard ; à la consternation des personnes qui tenaient pour M. de Blancelle, il parut l'em-

porter bientôt d'une encolure. Cent mètres en ligne droite restaient à courir. Les trois mille spectateurs haletaient d'intérêt, quand un bond prodigieux de Bayard, le coup de Jarnac de M. de Blancelle, cavalier fertile en ressources, lui valut une victoire d'autant plus triomphale qu'il avait trouvé un adversaire plus redoutable. Les dames trépignèrent ; les messieurs applaudirent et les paysans « huchèrent » à l'ancienne mode, les mains en porte-voix devant la bouche.

Sautant à bas du noble cheval, M. de Blancelle courut au-devant de M. de Liffré, en s'écriant :

— Mon lieutenant, permettez-moi de vous rendre grâce du bonheur que je vous dois. Je rapporte ma victoire au mérite de votre incomparable Bayard.

— Ah ! par exemple, monsieur de Blancelle, protesta le lieutenant, c'est à moi de vous remercier d'un triomphe qui vous appartient en propre. Vous vous prouvez toujours notre maître. Ah ! voici mon ami Louville qui vient vous confirmer mon appréciation.

Le hussard, retirant son képi, s'écriait avec le plus aimable des sourires :

— Mon vainqueur veut-il faire l'honneur à son camarade vaincu de lui donner l'accolade? Dans notre lutte, complètement loyale, c'est le meilleur homme qui tient la première place.

A ces mots symboliques des espoirs de toute sa vie, M. de Blancelle, enivré par sa gloire, eut un étourdissement. M. de Louville le reçut dans ses bras et l'étreignit à l'émotion des assistants. Puis le capitaine dit au hussard en retenant sa main dans la sienne :

— Vous ne sauriez croire, mon cher lieutenant, à quel point mon succès m'est douloureux. Il m'évoque ma jeunesse et tant de déceptions ! Adieu ! cher camarade ! Pardonnez au hasard qui, seul, croyez-le bien, me donne cette satisfaction sportive, beaucoup mieux méritée par vous que par un homme fini.

A ces paroles mélancoliques, un silence respectueux se fit et les têtes se découvrirent au passage du capitaine marchant vers le paddock afin d'y retrouver son cheval. Aux tribunes, toutes les dames battirent des mains à l'approche du vieux gentilhomme victorieux. Et lorsque, raidi sur son maigre Erèbe, sa fière silhouette équestre disparut à l'horizon, les plus indifférents pensèrent que M. de Blancelle avait vraiment été une grande personnalité victime de sa propre supériorité.

Quand Gustave pénétra dans le vestibule de la Cocharde, Marthe déclamait dans le silence de la grande maison sonore :

« Un adolescent dans la première fleur de la jeunesse se tenait au sommet d'un promontoire. Les rayons d'or jouaient dans sa belle chevelure brune et autour de ses robustes épaules il avait un manteau de pourpre. Sous ses pieds les vagues riaient. »

Après l'avoir écoutée, le capitaine pensa :

« Encore l'une de ses divagations grecques ! Cette malheureuse croit-elle y retrouver sa vue? »

La porte de la salle à manger poussée, M. de Blancelle aperçut Marthe devant la desserte sur laquelle brûlait un réchaud à pétrole. Sa main tournait une cuiller de bois.

— Chère madame, déclara solennellement Gustave, sachez qu'un vainqueur entre ce soir dans cette demeure. J'ai gagné le steeple-chase. Une merveilleuse ovation vient d'accueillir cette victoire impromptue dont on parlera dans toute la presse comme d'un fait unique.

Marthe continuait de remuer en rond, d'une main imperturbable, sa cuiller.

Outré, M. de Blancelle reprit d'un ton magnifique :

— Vous ne semblez pas vous douter de l'importance de cette manifestation? Retenez, madame, qu'en présence de l'élite de cette province, un officier a prononcé :

« Dans cette victoire de M. de Blancelle, c'est le meilleur homme qui tient la première place ! » Ce sont là des paroles qui devraient vous émouvoir, puisque vous portez mon nom... M'avez-vous entendu?... Que faites-vous là?

— Vous le voyez, mon ami, tandis que vous goûtez les joies de la gloire, je prépare mon pauvre petit chocolat.

Comme le bras de l'aveugle continuait d'osciller avec régularité, M. de Blancelle crut étouffer de rage ! Quel martyre ! Les acclamations lui cornaient encore aux oreilles et cette lamentable femme osait... Hors de lui, le capitaine se retirait en respirant avec une force terrible, lorsque Louise vint l'avertir que le facteur réclamait sa signature. Elle lui tendit un carnet et une enveloppe. Après avoir signé, le capitaine grommela :

— Qui peut nous écrire?

Il prit silencieusement connaissance des quelques lignes du feuillet.

— Eh bien ! demanda l'aveugle angoissée?

— Vous ne vous imagineriez pas, madame, l'envoyeur de ce papier? Le sieur Muziac ose nous apprendre, par lettre recommandée, — le délicat procédé ! — qu'il lui est né un fils et il en avise ceux qu'il tient pour ses grands-parents !

Mains étreintes, Marthe murmura, presque attendrie :

— Un enfant de Marguerite ! Mon petit-fils !

Puis elle secoua la tête d'un geste de refus. Après un silence pénible, elle demanda :

— Quel nom fut donné à l'enfant?

D'une bouche dégoûtée, Gustave répondit :

— Je ne me souviens plus... D'ailleurs, comme son père il aurait pu ne pas avoir de nom du tout... ou bien en réclamer quelqu'un à la charité publique... Attendez !... je crois avoir lu : Emmanuel. D'une voix furieuse, il reprit :

— Je ne connais pas plus ce rejeton que je n'ai accepté son père. Au soir de cette journée significative pour moi, j'éprouve de plus en plus le sentiment que je ne suis pas à la place que je mérite dans ma famille. Aussi j'en arriverai à l'ignorer tout entière, m'entendez-vous, tout entière !... C'est de l'admiration qu'on devrait avoir... et au lieu de ce respect, de ces attentions?... Ah ! tenez ! je me retire, madame, pour ne pas être obligé à vous dire de dures vérités ! Lacérant l'enveloppe, M. de Blancelle, tête à droite, puis tête à gauche, remonta son escalier avec un orgueil exaspéré qui lui faisait frapper chaque marche de bois avec un bruit de tonnerre.

A peine dans sa chambre, malheureux, il gémit les bras tendus :

— Et pourtant je suis vainqueur ! vainqueur ! vainqueur ! Ah ! Ah ! Ah ! A quoi bon être le premier? Hélas !

* * *

La sonnette carillonnait encore. Martin, après avoir examiné craintivement les huit fenêtres de la longue façade de la Cocharde, n'aperçut pas Marthe, Louise ou Julienne, et s'en étonna.

« Peut-être ma mère se trouve-t-elle au salon, pensa-t-il? J'aurais pourtant bien voulu rencontrer d'abord mes sœurs. Elles auraient préparé maman à la fâcheuse nouvelle que j'apporte. Et je redoute encore plus de la confier d'abord à mon père. Comme il ne me pardonne pas de m'être entremis dans le mariage de Noël Muziac, quel accueil me fera-t-il? Mes parents affectant de ne jamais répondre

à mes lettres et à celles de Noël, j'ai été obligé à cette démarche pénible. »

L'expression de Martin marquait à la fois le plus profond embarras et de la tristesse. Après une hésitation, il pénétra dans le vestibule en préparant les phrases qui préviendraient aussitôt son père et sa mère contre toute fausse interprétation de son arrivée. Ce fut avec timidité qu'il ouvrit la porte du salon. La pièce était vide. Il traversa ensuite la salle à manger pour se rendre jusqu'à l'office.

« Mon Dieu ! Que signifie? Personne ! La maison serait-elle désertée? Ma mère et mes sœurs n'habiteraient-elles plus la Cocharde? Sans nouvelles depuis plusieurs mois, il me faut tout redouter. »

De plus en plus angoissé, Martin réfléchissait, lorsqu'un bruit léger, à l'étage, lui fit lever la tête avec un air mélangé de satisfaction et de terreur.

— Mon père doit se trouver dans sa chambre. Allons ! courage !

Et cependant le receveur semblait de plus en plus découragé à mesure qu'il montait l'escalier. Arrivé sur le palier, il appela :

— Père ! s'il vous plaît?

Aucune réponse ne lui parvint. Il frappa d'une main énervée.

— Entrez !

Il ouvrit. Occupé à passer au papier de verre la garde rouillée d'une épée, M. de Blancelle ne parut aucunement surpris de l'arrivée inattendue de son fils. Il affecta même de ne pas remarquer son trouble et le reçut avec une gaieté ironique.

— Toi ! cher ami ! Assieds-toi, mon garçon ! Chaque fois que tu rentres dans cette maison, c'est le bonheur que tu apportes. Ah ! cher et fidèle enfant, pourquoi frissonnes-tu? Et quelle physionomie lugubre ! Le singulier bonhomme !

Étourdi par ce flux de paroles, Martin, misérable, ne savait plus comment annoncer à son père sa pénible nouvelle. Brusquement, il dit :

— Il faut que vous sachiez la vérité, mon père, j'étais venu vous avertir que...

— Regarde ces champions d'Étienne Gallier, dit vivement M. de Blancelle qui prenait plaisir à confondre son fils. Approche-toi ! Lève donc le nez, chevalier de la triste figure ! Faute de cadres, j'épingle ces photographies au mur. Voici d'abord la gloire du sire de la Tournaye, son fameux « Roi Hérode » qu'il vendit vingt-deux mille francs. Un joli denier pour un poulain acheté cinquante louis

à Tarbes. Jambes noueuses et corps en boudin. Oh ! à vrai dire, une assez vilaine bête. Enfin Gallier l'a vendue après un succès de raccroc. Tant mieux pour lui ! Si j'avais eu ses moyens, j'aurais obtenu d'autres résultats, car...

— Permettez-moi de vous interrompre, mon père. Le motif qui m'amène à Mareulle...

— Je te devine, cher Martin, tu viens me féliciter de ma dernière victoire sur Bayard, le cheval de M. de Liffré. Hein ! prouesse peu banale?... Non ! ce n'était pas ta pensée? Tant pis pour toi ! Ah ! tu regardes cet instantané? C'est moi, sautant un talus sur mon arabe Bou-Denib. Peu de train, cette jument, mais des ailes !... Qu'as-tu, Martin? Pourquoi cette expression contristée? acheva durement Gustave.

— Parce que, père... enfin, apprenez-le, Marguerite, à la suite de la naissance de son enfant...

Le vieillard éclata d'un rire horrible qui prouvait qu'il n'avait pas compris toute la gravité de la démarche de son fils. Il reprit aigrement :

— Juste punition ! Providence ! Humilier notre nom honorable à ce point !

— Mon père, prononça gravement Martin, la vie même de ma sœur est menacée, voilà pourquoi, ne recevant aucune réponse aux lettres que je vous adressais, je suis venu moi-même vous avertir qu'un malheur est à craindre. Il est impossible que ma mère et vous, refusiez de m'accompagner à Rouen !

— Assez ! Assez ! cria le capitaine, tu te permets maintenant de vouloir me dicter ma conduite, toi, l'auteur principal de cette honte dont tu gardes la responsabilité? D'ailleurs, je ne crois rien à tes exagérations. Elles n'ont qu'un but : obtenir le pardon de ta lamentable sœur. Je prévoyais cette scène de mensonge. Tu cherches à m'attendrir par ce procédé classique. J'ai renié Marguerite. Pour moi elle n'ex-is-te plus ! Est-ce compris?

Le geste de M. de Blancelle indiquait à Martin la porte. Alors, plein de colère contre l'insensibilité du vieillard, le jeune homme prononça sèchement :

— Oui, j'ai si bien compris que je vous dis pour toujours : adieu ! car vous venez de me prouver que vous n'avez pas un cœur de père. Adieu !

La façon dont Martin avait prononcé : adieu, transit Gustave.

Lorsque le portillon du jardin se referma rudement sous la poussée furieuse de Martin, M. de Blancelle sentit son cœur se serrer.

« Et de deux, songea-t-il ! Mon fils aîné après Marguerite. Nous ne nous reverrons plus ! Marthe est-elle prévenue? Sans doute. Avant de venir me trouver, Martin avait dû entretenir sa mère. Son expression contrite lui venait du refus qu'elle avait opposé à sa demande. Pas plus que moi, ma femme ne veut être la dupe de ces fourbes ! »

M. de Blancelle se reprit à polir la garde de son épée. Enfin la sonnette l'avertit que l'on pénétrait dans la Cocharde. Il fut surpris d'apercevoir sa femme accompagnée de Julienne et Louise.

« Ah ! Ah ! j'avais oublié ce service à la mémoire de Mme Garril ! Marthe rentre de l'église ; il est donc possible qu'elle ne sache rien. Allons l'avertir ! »

Avant d'avoir achevé la descente de son escalier, le capitaine clama d'un ton presque gai :

— Devinez quelle visite j'ai reçue en votre absence?

Mais, à sa stupéfaction, M. de Blancelle vit entrer dans le vestibule Martin entre ses deux sœurs et Marthe appuyait une main sur l'épaule de son fils.

Aussitôt qu'elle comprit son mari en face d'elle, l'aveugle s'écria d'une voix indignée :

— Comment avez-vous pu chasser Martin après avoir appris de lui l'état de Marguerite et la prière qu'elle nous adresse? Vous êtes monstrueux !

— Ah ! permettez, Marthe ! Laissez-moi vous dire que si je reste logique, vous vous contredisez en ce moment. Votre langage violent ne changera rien à ma détermination qui était aussi la vôtre, ne l'oubliez pas.

Des larmes dans la voix, Mme de Blancelle repartit :

— Vous ne comprenez donc pas que la vie de Marguerite est en danger? Et comment n'avez-vous pas eu honte de chasser Martin parce qu'il vous rappelait à la pitié?

— S'il vous plaît, Marthe, lorsque vous aurez repris votre sang-froid, vous serez persuadée, aussi bien que moi, que Martin cherche à nous abuser. Il exagère tout au moins la maladie de sa sœur afin de nous bouleverser et de nous amener à ses vues.

— Non ! Gustave, moi, je crois notre fils ! Allons donc ! aurait-il fait ce long voyage et risqué notre mauvais accueil, si la maladie

de notre pauvre fille ne menaçait pas son existence?... Ah! Dieu! penser que ma chère enfant mourra peut-être sans que... Quelle horreur!

Sur un ton irrité qui faisait siffler ses mots, le vieillard interrompit sa femme :

— Une fois de plus votre imagination vous abuse... Vous serez toujours la victime de vos nerfs... Quant à moi, j'ai la conviction que Martin nous tend un piège dans lequel je me garderai de tomber. Parbleu! J'aperçois la suite ; une fois à Rouen, réconciliation forcée! Eh bien! non! non! Je ne m'humilierai pas.

— Votre effrayante sécheresse d'âme m'épouvante, riposta Marthe. Puisque vous demeurez dans ces tristes sentiments, je vais donc partir seule avec Martin.

— Partir?... se récria M. de Blancelle stupéfait et furieux! Donner ce gage à ce ménage indigne... Retenez au moins, madame, que vous vous rendrez à Rouen contre ma volonté et je vous prie de ne pas m'engager en cette affaire...

Le vieillard eut un geste terrible de menace que l'aveugle ne soupçonna pas, mais qui fit pâlir Martin.

— Julienne, Louise, embrassez-moi, je pars, reprit Marthe. Dépêchons-nous, j'entends le courrier remonter vers la poste.

— Un moment, Marthe, permettez-moi de vous faire remarquer que vous faites preuve d'une faiblesse indigne, protesta Gustave.

— Et vous d'inconscience, monsieur. Ton bras, Martin.

Lorsque l'aveugle se fut éloignée, M. de Blancelle pensa :

« Mon honneur est d'un autre métal que celui de cette pauvre femme! »

Près de lui, Julienne et Louise pleuraient silencieusement en se regardant les yeux dans les yeux.

*
* *

Lorsque Marthe eut gravi les cinq étages qui devaient l'amener à l'appartement de Marguerite, ne doutant plus de sa pauvreté, elle s'imagina que sa fille manquait des soins nécessaires à sa santé. Un organiste, avait-elle entendu dire à Noël lui-même, gagne moins qu'un débardeur, puisque, en notre civilisation matérialiste, une bête humaine fait toujours prime sur l'aristocrate des arts ou des sciences. Arrivé au cinquième palier, Martin dit à Mme de Blancelle lassée :

— Chère maman, voici la porte de Marguerite. Donnez-moi votre main ! Pourquoi tremblez-vous? Espérons ! J'ouvre. Attention ! Une marche !

Pleine d'anxiété, l'aveugle s'avançait dans l'étroit vestibule, quand à travers la mince cloison, les sons d'une berceuse jouée au piano, s'élevèrent. Mme de Blancelle s'était arrêtée. Cependant la musique, au tendre rythme, emplissait l'atmosphère du petit appartement et, à l'entendre, on sentait son angoisse se dissoudre.

Au sortir du monstrueux fracas des voies ferrées et des éructations des puants moteurs de la grande ville, — symphonie de l'époque, — l'art de Noël élevait l'âme jusqu'aux sphères où tout n'est qu'harmonie et douceur.

Enfin Martin frappa de petits coups allègres à la porte de la jeune mère. La berceuse brusquement interrompue, Noël vint ouvrir, ses cheveux hérissés sur son large front bosselé.

— Ah ! Madame ! Madame ! Vous ! Vous ! Bienvenue ! Merci ! Merci, s'exclama-t-il aussitôt plein d'enthousiasme.

Avec un grand cri d'amour Marthe s'était déjà précipitée vers le lit de Marguerite :

— Maman ! enfin, vous, mère ! Résurrection ! Ah ! Résurrection !

Devant l'étreinte passionnée de Mme de Blancelle, alarmé, Noël s'écria :

— Prenez garde, madame. Elle est encore si faible !

— Non ! Non ! forte pour cet embrassement attendu depuis si longtemps, repartit la malade enivrée par son bonheur.

Le musicien reprit alors avec un visage rayonnant de confiance :

— Elle a raison. Quelle plus grande force que la joie !

— Vous, chez moi, chez nous ! Vous ! haletait Marguerite en retenant la tête de sa mère entre ses mains caressantes.

— Et ton enfant? Mon petit-fils ! Donne-le-moi, réclama l'aveugle.

— Il dort, ici, près de moi. Tout à l'heure, comme il pleurait, son père l'avait endormi en lui jouant une berceuse. Maintenant il sourit à ses rêves de chérubin... Réveille-toi, petit Emmanuel. Ouvrez vos yeux, chéri ! Voici votre plus beau jour ! Prenez-le, maman ! Je vous l'offre.

Marthe saisit l'enfant avec tout l'emportement de son âme passionnée, et, en le baisant, attendrie, elle murmura :

— Il me semble que c'est toi que je retrouve en ton enfance,

chère Marguerite, et je vais l'aimer et pour toi et pour lui! O cher petit-fils, pourquoi ne puis-je t'apercevoir? Ressembles-tu à ta mère? Me souris-tu, cher petit oiseau?

L'aveugle commença de promener ses doigts au tact subtil sur la délicate figure du bébé, et elle annonça pleine de tendresse :

— Petit front bombé! Yeux profonds! Solide menton! Délicieuses oreilles! Joues de soie!

Après un silence, Mme de Blancelle questionna :

— Mais pourquoi lui avez-vous donné le prénom d'Emmanuel?

— Parce que, expliqua le musicien, en hébreu, Emmanuel signifie : celui qui est le plus fort!

— Je ne comprends pas encore, Noël?

— Et qui donc est plus fort que l'amour, madame, reprit chaleureusement le compositeur.

A cette explication, Marthe baisa le petit enfant en s'écriant, ravie :

— Tu t'appelles donc : amour, fils du plus bel amour. Ah! comme je te chérirai, mon amour!

Marthe s'était exprimée d'un accent si pathétique que Marguerite ne put retenir des sanglots. En les entendant, l'aveugle effrayée, demanda :

— Souffrirais-tu encore? J'ai peur! Rassure-moi?

— Je ne souffre que de ma joie trop profonde, maman. Ah! je savais bien qu'un jour, vous me pardonneriez.

L'intelligente physionomie de Mme de Blancelle devenue douloureuse, elle repartit :

— Pourquoi parler de pardon? Tu n'avais pas besoin d'être pardonnée.

Sans abandonner son petit-fils, Marthe se penchant sur le lit finit par atteindre une joue de Marguerite qu'elle sentit mouillée de pleurs.

Elle reprit alors gravement :

— Non! plus de larmes! Souris! Depuis quelques mois j'avais commencé à douter de mes résolutions. Et j'avais fini par me convaincre que j'avais été coupable de me refuser à ton mariage. Cependant il me manquait encore le courage de te faire l'aveu pénible qu'une mère n'a pas le droit de sacrifier ses enfants à son égoïsme.

— Taisez-vous, chère maman. Seuls les parents sans affection pour leurs enfants consentent aisément à leur départ. Et jamais fille

fut-elle aimée comme moi? Votre égoïsme n'était qu'amour absolu.

— Sans doute, Marguerite, mais cet amour te sacrifiait. Mon Dieu! qu'il y a donc de cruauté dans certaines passions, même les plus pures!

A ce moment Mme de Blancelle se tourna dans la direction où elle supposait devoir se trouver Noël, et lui demanda doucement :

— Me tenez-vous encore rigueur de mon hostilité, monsieur Muziac?

— Oh! madame, je me l'expliquais trop bien pour oser vous la reprocher. Vous perdiez toute votre joie et je ne vous rendais rien. Aussi votre générosité me confond.

— Non, je ne suis pas généreuse; je ne deviens que juste. Et j'ajoute : quels parents ne s'enorgueilliraient pas d'avoir un gendre qui ne doit sa gloire qu'à ses beaux dons!

Un sanglot que Noël ne put contenir répondit à ces paroles dont Mme de Blancelle n'avait pas calculé toute la douloureuse portée. A ce signe d'une peine qui tenait aux sources mêmes de la vie du compositeur, Marthe lui ouvrit les bras en ajoutant de la voix la plus affectueuse :

— Votre cœur vous égale aux plus nobles des hommes. Voulez-vous de moi comme votre mère?

Livide d'émotion, Noël s'empara des mains de Marthe qu'il étreignit.

— Laissez-moi vous embrasser, mon cher fils.

Redressée sur son lit, Marguerite vit avec une indicible satisfaction l'étreinte qui scellait la définitive adoption de son mari par sa mère.

Exténuée par les fatigues du voyage et ses émotions, Mme de Blancelle s'était laissée tomber dans un fauteuil poussé contre le chevet de l'accouchée. Martin s'était câlinement agenouillé à ses pieds. Incliné sur le dossier du siège, Noël appuyait des regards ravis sur sa femme et son petit enfant.

Une légère brume que le soleil rendait incandescente enveloppait la ville devenue un songe plutôt qu'une réalité. Par la fenêtre aux mousselines rejetées sur leurs embrasses, les basiliques de Notre-Dame et de Saint-Ouen semblaient les hautes futaies de la cité. Une lointaine rumeur d'océan s'élevait de Rouen.

Mme de Blancelle reprit d'une voix plaintive :

— Comme je souffre, non seulement de ne pas distinguer vos

visages, mais de ne pouvoir me rendre compte du milieu dans lequel vous vivez.

S'étant relevée, Marthe s'avança dans la chambre. Elle en touchait les murailles et suivait les contours des meubles avec une expression anxieuse. Noël souriait. Il s'exclama enfin :

— Permettez-moi de vous dire que je devine vos craintes. Vous vous imaginez que nous pâtissons dans la sordide pauvreté prédite par vos charitables amies de Mareulle. A la vérité, la poursuite du beau n'a jamais enrichi son homme, mais comme s'écriait Beethoven dont l'image resplendit à cette muraille : « Sacrifie ! Sacrifie toujours les niaiseries de la vie à ton art ! Et Dieu par-dessus tout ! » Eh bien ! croyez-le, à défaut des niaiseries, nous goûtons le pain de la joie.

Sur cette affirmation Noël saisit son petit enfant couché sur le lit et il reprit joyeusement :

— O fort comme l'amour ! nous avons gagné notre victoire.

Élevant à bout de bras, à grands élans, Emmanuel, il ajouta :

— Monte au ciel ! Monte au ciel ! au ciel ! Nous sommes vainqueurs. Ah ! il faut que j'exprime maintenant mon ivresse mieux que par ces cris.

Ayant rendu l'enfant à Marguerite, le compositeur ouvrit à deux battants la porte de la chambre. Dans la pièce voisine qu'il nommait son « studio », il courut vers son petit orgue et annonça d'une voix éclatante :

— Le cantique d'allégresse. Il me fut inspiré par cette délirante et orgueilleuse pensée de Beethoven : « Je suis le Bacchus qui broie le vin délicieux pour l'humanité. C'est moi qui donne aux hommes la divine frénésie de l'esprit. »

Marthe avait enlacé Marguerite et Martin. L'innocent nouveau-né, endormi sur l'oreiller, ouvrait comme des fleurs ses petites mains. D'alertes sonneries de cloches s'élevèrent aux tours de Saint-Ouen. Enivré par cette réconciliation, Noël commença de presser avec force son clavier et traduisit son allégresse. Puis son chant évoqua l'ampleur magnifique d'un grand fleuve de plaisir qui emportait les cœurs dans son glorieux flot. De plus en plus vibrant, le cantique quitta les rives de cette terre et, rapide comme l'esprit, la musique de Noël se répandit dans la sérénité souveraine des espaces. Lorsque s'éteignit le dernier cri de cet appel aux pures félicités des âmes délivrées, Noël, soulevant au-dessus des touches ses mains, les remonta par-dessus sa puissante tête en s'écriant :

— Mon empire est dans l'air !

A peine avait-il fini de s'exprimer ainsi que Marthe le rejoignit, et lui dit avec effusion :

— Quelle aurore je vous dois ! Je m'aperçois aujourd'hui qu'il n'y a de vraie cécité que dans l'égoïsme. L'ombre s'est enfuie. Merci de m'avoir délivrée de ma misère. Je crois vous voir tous. Je suis heureuse.

Sur ces dernières paroles, Marthe embrassa Noël avec l'affection d'une mère. A ce témoignage d'un amour qui s'offrait enfin, tout entier, Muziac s'écria d'un ton presque farouche d'enthousiasme :

— Maintenant il nous faudrait vivre mille fois mille vies !

... Enfin victorieux des brouillards de la Seine, le soleil traversa la chambre de la blanche malade à qui les rayons firent une apothéose, car le lit tout entier ne fut plus que clarté joyeuse. Ébloui, l'enfant réveillé commença de chanter à sa façon la chaude caresse du jour. En entendant pépier son fils, Noël reprit avec douceur :

— Oui, cher petit, prouve-toi bien le fils de celui qui, jadis exposé aux lueurs des cierges de la crèche, ignorant son drame, chantait de tout son cœur inconscient. Ah ! comme j'ai chanté depuis ! Et il faut chanter toujours et s'enchanter. Cher enfant angélique, jour naissant ! tes petits cris d'hirondelle emportent la nuit. Petit flambeau de ta grand'mère, sois sa lumière.

Ses larmes scintillantes au soleil comme des diamants, arrêtées entre ses cils, Marthe répéta :

— Sois sa lumière ! Oui ! Je te possède enfin, tendre lumière du cœur !

Charles Géniaux.

(*La fin au prochain numéro.*)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LA MISSION VIVIANI

La mission de M. Viviani en Amérique dépasse en importance la moyenne des manifestations diplomatiques de cette espèce, car elle se lie très étroitement à la politique intérieure de notre pays comme à la politique du monde entier.

Peut-être, si le choix de M. Briand s'est arrêté, après quelques hésitations, sur la personne de M. Viviani, a-t-il été déterminé par le besoin d'écarter, pour quelque temps encore, des régions du pouvoir, l'homme qu'on lui donne couramment pour successeur. Le passage de M. Briand au quai d'Orsay pourrait finir en effet très brusquement, si, pour une raison ou pour une autre, l'Allemagne esquivait encore ses obligations vis-à-vis de nous.

La combinaison Viviani-Poincaré qui, à certains égards, cadrerait avec une politique de réalisations plus tangibles, doit donc disparaître du champ des possibilités imminentes, et c'est pourquoi, ayant à députer un ambassadeur extraordinaire auprès du président Harding, M. Briand a jeté son dévolu sur l'un des protagonistes. Le procédé n'a rien de révolutionnaire.

On a blâmé ce choix pour des raisons américaines. On a représenté, non sans force, que M. Viviani, apôtre de la Société des nations, déjà entré avec elle en relations d'affaires très étroites, ne figurait peut-être pas la *persona grata* par excellence auprès d'un homme qui doit son principat aux malédictions vigoureuses par lui adressées

au Covenant wilsonien. L'argument n'aurait de valeur que si M. Viviani s'était embarqué pour Washington avec le mandat de plaider non-coupable en faveur de la Ligue et de ses statuts. Il appert à l'inverse qu'il s'est présenté à la Maison-Blanche avec la plus belle liste d'atténuations et de compromis dont on ait jamais bourré la valise d'un diplomate.

Dès lors, l'argument se retourne contre ses auteurs et l'on peut décemment soutenir que nul n'était mieux qualifié qu'un des partisans avérés de la Ligue pour négocier des modifications à son essence, du moment qu'il se prêtait par avance au jeu des réfractaires.

D'un autre côté de l'opinion nationale, on sait encore mauvais gré à M. Viviani du bagage anticlérical et socialiste dont son œuvre passée est alourdie. Éternelle question, peu honorable au demeurant pour notre régime ! Regardez autour de vous, tous ces piliers de l'ordre social, un Briand, un Millerand même, voire un Doumer, on ose à peine considérer d'où ils viennent, quand on veut être franc avec soi. Et pourtant, — que l'on interprète *ad libitum* leur évolution vers la droite, soit comme une rouerie personnelle, soit comme une conversion sincère, — il n'en reste pas moins que leur concours avec les partis de conservation se traduit, somme toute, par un gain pour nous. C'est le moment ou jamais de se rappeler l'apostrophe célèbre : « Tu ne sais pas oublier, Danton, tu périras ! » Qui n'en ferait son profit? Seuls des moralistes de carrière pourraient exiger du politicien qu'il s'inspire d'une maxime imitée de l'antique : *vir bonus, regendi peritus.*

Tout comme un Briand, comme un Millerand, avec plus de lenteur peut-être, mais avec autant de régularité, M. Viviani s'est rapproché de la droite. On ne s'enrichit pas impunément. On ne manie pas impunément les choses et les hommes. Un Caillaux, un Jaurès, des maladroits, peuvent s'obstiner à suivre la marche contraire. Voyez leur fin. *Mutatis mutandis* l'évolution normale pousse le révolutionnaire, — qu'il vienne de Pétersbourg ou de Saint-Mandé, — vers la réaction. Depuis quelques mois la carrière de M. Viviani fournirait de très appréciables vignettes à l'illustration de cette théorie. Dès avant les dernières élections, il se prononçait pour un rapprochement avec Rome, et l'on ignore peut-être qu'au moment de poser sa candidature législative dans cet immense bourg-pourri qu'est le département de la Creuse, M. Viviani, épouvanté par la sombre ineptie des camarades de « son » bord, refusa catégoriquement de faire avec eux

liste commune et préféra le système du cavalier seul. Tout cela n'est pas pour nous déplaire. Notre bonheur serait presque complet si jamais M. Viviani mettait un frein à ses métaphores.

En tout cas, son séjour aux États-Unis ne saurait contrarier le mouvement général et salutaire de son intelligence. Il se trouve dans la plus authentique des démocraties, la plus riche, la plus puissante, la plus corrompue, s'il est possible, mais aussi la plus naïve par endroits et la plus énergique. En face de lui d'authentiques et très habiles démocrates lui ont démontré, en marchant, la marche universelle de l'éternelle réaction. Car c'est un gouvernement réactionnaire que celui de M. Harding dans toute la force du terme. Mais voyons.

Et d'abord, pourquoi n'en pas convenir? Il a été adroit, et vis-à-vis de la France et vis-à-vis de l'Amérique, de la part de M. Viviani, d'assister solennellement aux obsèques du cardinal Gibbons. Cet hommage rendu à l'Église, rendu à l'opinion catholique, rendu à la vérité politique, à la vraie et saine tolérance qui n'est rien si elle n'est active, fera beaucoup pour concilier à notre pays l'adhésion des cœurs américains, pour qui le cardinal était une sorte de héros, planant au-dessus des partis, voire des confessions. Il ne nuira pas non plus aux rapports futurs de M. Viviani avec la Chambre, quand il sera président du Conseil.

La répercussion de ce geste, si nos agences savent en tirer l'usage qu'il convient, pourra grandement avancer nos affaires dans les milieux catholiques et réactionnaires du monde entier, spécialement en Hollande, en Espagne, en Angleterre, en Italie, en Portugal, où l'on s'obstine à traiter la France en énergumène, et qui travaillent contre nos idées, nos intérêts, notre influence avec un ensemble si parfait que les intrigues germaniques doivent certainement y être pour quelque chose. Donc la démarche de notre envoyé, si elle est le signe et le début d'une politique plus compréhensive et plus souple, doit être enregistrée avec satisfaction. N'en exagérons ni n'en diminuons pas l'importance.

Elle est, en effet, de nature à faciliter positivement la mission dont M. Viviani est chargé. Nous ignorons en quoi cette mission consiste, mais la nature des choses ne suffit-elle pas à nous renseigner? Sans lire dans ses pensées ni dans ses documents, nous savons que M. Viviani, pour le moins : 1° négociera une refonte de la *Société des Nations;* 2° parlera des affaires allemandes et de notre politique

rhénane ; 3° des affaires russes et orientales ; 4° tâchera d'amorcer une politique financière franco-américaine un peu meilleure que la défiance qui prévaut à l'heure qu'il est.

Cela dit, nous serions bien embarrassés pour fournir des prévisions sur leur réussite. La pensée politique de M. Harding, toute indépendante qu'elle est, a déjà subi tant de fluctuations, les unes légères, les autres graves, depuis sa nomination jusqu'à sa prise effective du pouvoir, depuis son entrée à la Maison-Blanche et son discours-programme jusqu'à ses premiers actes de gouvernement, qu'il serait téméraire de risquer le moindre pronostic.

Bornons-nous à une description générale. M. Harding, on l'a dit et on le voit tous les jours davantage, est un réactionnaire — un réactionnaire modéré. Ne vous y fiez pas trop cependant. C'est depuis son entrée en scène que l'agitateur « ouvrier » Brindell, le « tsar » du travail à New-York, a été condamné à une période de cinq à dix ans de prison. D'autre part, le candidat socialiste à la présidence de la République est toujours confiné dans son cachot californien. Enfin la lutte contre la révolution occupe, dans le message du nouveau président, la place considérable qu'elle doit occuper dans son esprit. Ce n'est pas lui, croyons-nous, qui renouera sans précaution avec la Russie. Les conditions qu'il pose à la reprise des rapports diplomatiques constituent trop évidemment la négation même du bolchevisme, pour qu'un bolchevisme, même très évolué, s'y adapte.

Réservons pourtant notre pronostic sur ce point, car la façon dont M. Harding a réalisé son ministère découvre en lui un joueur très souple et peu dogmatique. N'a-t-il pas confié un poste éminent (le ministère du Commerce) à un démocrate comme M. Hoover, engagé, de très près, dans l'administration wilsonienne? Après avoir, durant sa campagne électorale, bien spécifié qu'il n'interviendrait pas dans les affaires irlandaises, ne vient-il pas de consentir un don important aux victimes des représailles officielles de la couronne britannique? Une forte dose d'opportunisme se mêle donc aux principes arrêtés du nouveau chef.

Il aura, d'ailleurs, besoin d'une dextérité suprême pour sortir le char américain des ornières où Wilson l'a embourbé. Quelle attitude, de paix ou de guerre, observer vis-à-vis de l'Allemagne? Quel rôle tenir dans la question des armements militaires, et surtout navals? Comment apurer la gigantesque créance vis-à-vis des Alliés? La plupart de ces problèmes exigent des entretiens directs, répétés, avec les

chefs de file de la politique européenne et c'est pourquoi la présence de M. Viviani, si elle s'entoure d'une atmosphère de subtil positivisme, pourra servir grandement les intérêts français à Washington. Dans l'état actuel des affaires mondiales, nous pouvons évidemment *fare da noi* plus qu'on ne pense. Néanmoins, une entente solide, soit avec l'Amérique, soit avec l'Angleterre, avancera de beaucoup les conclusions de certains accords qui nous sont chers. L'Angleterre, tout nous le démontre, n'a pas, pour traiter, les mains aussi libres que l'Amérique.

Là comme ailleurs, rien ne se passera en dehors de notre conscience directrice. N'oublions pas qu'il nous faudra lutter pour conquérir ce que nous désirons. Le parti progermain ne cesse d'agir contre nous. Trois semaines environ avant l'arrivée de M. Viviani, en plein New-York, à Madison Square Garden, les Irlandais (qui, aux États-Unis, souvenons-nous-en, mènent contre la France une campagne atroce) et les Germano-Américains rassemblaient un meeting de 12 000 personnes pour protester contre le *Rhine horror*, l'emploi de troupes noires dans les territoires rhénans d'occupation française. Que cette manifestation ait été imaginée, la chose importe peu. Ce qu'il convient de remarquer et qui en dit long sur l'influence allemande aux États-Unis, c'est que les autorités l'aient permise, alors que théoriquement la guerre dure toujours avec l'Allemagne et que la France est un pays ami. Je sais bien que des vétérans du front français se sont indignés, je sais bien que la réunion a tourné à des récriminations de race et qu'on a pu entendre certains orateurs réclamer une union des Germano-Américains et des Irlandais pour « débarrasser les États-Unis du fantôme de l'anglo-saxonisme », le coup monté contre la France a porté jusqu'à un certain point.

Tout dit et tout considéré, si l'on regarde par-dessus ces détails secondaires, on ne peut pas ne pas remarquer à quel point le moment actuel est capital pour les relations franco-américaines. Le message de M. Harding, d'un nationalisme peu douteux, a reçu en Angleterre un accueil poli mais froid, ambigu dans l'ensemble et par endroits presque angoissé.

Sachons saisir la fortune par la meilleure poignée de ses cheveux, si c'est possible.

René Johannet.

Les cavaliers dans la steppe.

Voilà plus d'un an que l'on est en droit de dire que les choses de Russie intéressent beaucoup plus le politique que l'économiste. C'est en vain que les bolchevistes ont fait une révolution au nom du matérialisme économique, lequel subordonne la politique à l'économique : leurs actes, commandés par les nécessités de leur révolution même, et, au surplus, par la nature de l'homme, aboutissent à une impitoyable restauration du pouvoir politique, avec des moyens qui avaient disparu depuis longtemps de l'Europe. Mais il n'en reste pas moins que, par cette révolution politique, une formidable transformation économique s'accomplit en Russie. Dans quel sens? C'est ce qu'il est encore très difficile de déterminer. A cause des nécessités politiques du pouvoir moscovite, la Russie hésite actuellement entre deux systèmes, l'un venu d'Angleterre et d'Amérique, l'autre venant de l'Asie centrale. Krassine conclut des accords commerciaux avec Lloyd George ; mais Trotsky recrute des troupes en Mongolie ou dans le territoire de la Horde Kirghize. On pourrait dire, avec une image un peu forcée, que la cavalerie de Saint-Georges lutte contre la cavalerie asiatique pour donner une direction aux peuples de la Russie. Que sortira-t-il de ces luttes? Une nouvelle exploitation de la Russie selon les méthodes du capitalisme anglo-saxon? Ou la constitution de la Russie en une sorte de camp pour la mobilisation des hordes asiatiques en vue d'une grande opération de pillage de l'économie européenne? Ou encore une nouvelle dislocation de l'Empire russe, et le retour des terres russes à la barbarie pendant un temps qui pourrait être long?

Nul en Russie n'est plus maître des événements qui tournent contre les intentions de tous ceux qui les ont engendrés. L'Allemagne en guerre a favorisé le bolchevisme pour mettre la Russie hors de cause, avec l'arrière-pensée de faire de la Russie une colonie allemande. La défaite allemande a fait entrer ce projet dans l'ordre du rêve. Les banquiers et les industriels d'Angleterre et d'Amérique ont été pleins d'indulgence, et même de bienveillance, pour une révolution qui leur paraissait devoir ouvrir la Russie à la grande exploitation capitaliste, après l'effondrement du bolchevisme. Mais l'effondrement prévu ne s'est pas encore produit, et le gouvernement né sur les ruines du tsarisme restaure, sous un autre nom et sous des formes nouvelles, les barrières que le tsarisme opposait à la ploutocratie nationale ou internationale. Les juifs de Russie et d'ailleurs

ont regardé le bolchevisme comme leur vengeance contre les tsars et comme le signal de leur avènement dans l'économie russe, une fois l'incendie éteint. Mais s'ils sont nombreux dans les soviets centraux et locaux, ils ne sont nullement protégés contre les violences qu'ils ont contribué à déchaîner. Jamais, sous les tsars, les populations juives des confins n'ont connu une insécurité semblable à celle où elles sont aujourd'hui ; jamais elles n'ont subi autant de pogromes, de la part des populations qui se révoltent contre Moscou, de la part des bandes qui circulent en Russie, ou même de la part de la soldatesque enrégimentée dans l'armée rouge. Lénine et ses amis, utilisant l'aide allemande, la complicité judéo-américaine, l'avidité des gens de Manchester, ont voulu établir un régime purement communiste : les nécessités de leur propre gouvernement leur ont imposé l'abandon de tout communisme pratique (malgré le maintien nominal de la doctrine) et la constitution d'un État militaire qui subordonne l'activité économique aux besoins de l'armée. Le bolchevisme se trouve être une duperie générale, qui donne des produits différents de tous ceux que ses créatures et ses soutiens attendaient. Comment pouvait-il en être autrement? Bolchevistes et ploutocrates, qui voulaient se duper l'un l'autre, n'ont pu duper la nature, qui rétablit le jeu de ses forces authentiques. Mais les forces naturelles, lentement conjuguées autrefois par les tsars au service de l'ordre européen, jouent aujourd'hui contre lui. Et il faut voir pourquoi.

Les capitalistes des deux mondes, pour qui la révolution bolcheviste n'était qu'un accident sanglant ouvrant la Russie à leur pénétration, comptaient que, la secousse révolutionnaire ayant été assez forte pour empêcher une restauration du tsarisme, une bonne constitution démocratique succéderait rapidement à la prétendue dictature du prolétariat. C'est en effet ainsi que les choses se sont passées dans quelques pays « révolutionnés » par la ploutocratie. De tous ceux qui ont favorisé l'explosion bolcheviste, nul ne paraît avoir considéré que la révolution devait libérer, en Russie, non seulement les passions anarchiques normales d'une société civilisée, mais, en même temps, l'appétit ravageur des cent peuples qui ont été et n'ont cessé d'être le réservoir des invasions, malgré la T. S. F. et la Société des Nations. Lénine a compris cela bien avant M. Wilson ; toutes les constituantes lui sont apparues comme tout à fait impuissantes dans un pays sans frontières, ouvert, du côté de l'Asie, à toutes les invasions barbares. On prêtait récemment à Lénine ce propos : qu'il n'y a que deux gouvernements possibles en Russie, les tsars ou les soviets. Propos, authentique ou non, qui dit vrai :

seul, un gouvernement aux rudes méthodes est capable de donner la paix à un pays voisin des Barbares et qui contient lui-même des hordes mal enchaînées et toujours prêtes au nomadisme ravageur. Lénine a vu la situation et, ne trouvant pas, dans un peuple las de la guerre, des troupes assez fortes ni pour empêcher la dislocation des terres russes, ni pour s'opposer éventuellement à une ruée asiatique, il prit des Barbares pour en faire les gendarmes de son gouvernement et de ses armées. Les tsars entraînaient les Barbares en qualité d'auxiliaires ; Lénine en fait ses gardes du corps et ses troupes sûres. Voilà, croyons-nous, le grand, le considérable changement qui s'est effectué en Russie et que l'on fera bien de considérer avec beaucoup plus d'attention que toutes les histoires touchant la IIe ou la IIIe internationale. C'est peut-être la source d'innombrables difficultés pour l'Europe.

Le peuple russe supporte impatiemment le joug moscovite, appuyé sur les baïonnettes lettones et chinoises. Les États occidentaux, par sympathie ou par intérêt mercantile, appuient les mouvements spontanés des peuples russes. Le malheur est que, conformément à leurs intérêts, ils appuient les réactions russes dans un sens démocratique. C'est vouloir rejeter les Russies dans le chaos, ou pousser Lénine vers l'Asie. Contre l'insurrection démocratique de Cronstadt, Lénine mobilise des divisions chinoises, les Bachkirs et la cavalerie kirghize. Il augmente la force de sa gendarmerie asiatique pour maintenir l'ordre sur la terre russe. Que l'on prenne garde à ces faits : ces cavaliers dans la steppe, c'est l'Asie qui reprend possession de la Russie : si les insurrections démocratiques triomphent, ces cavaliers deviennent les maîtres nomades des steppes, et la Russie redeviendra le pays des chevauchées barbares battant sans cesse les murs de l'Europe. Si Lénine triomphe, les cavaliers demeurent les troupes d'un gouvernement, mais d'un gouvernement qui cessera peu à peu d'appartenir à l'Europe, et qui sera poussé à organiser l'invasion de l'Occident. Tous ces mercenaires d'Asie, en nombre grossissant, au service de Moscou, croit-on qu'ils seront payés avec des discours sur le Manifeste du parti communiste? Autour de Lénine, régnant sur un pays appauvri et ravagé, ils ne cesseront de presser leurs chefs de les conduire au pays des « capitalistes », où sont accumulées les richesses du monde. Dans l'une ou l'autre de ces hypothèses, le grand rêve de transformation économique aboutirait à un pillage du travail de dix siècles par les hordes asiatiques. Il n'est pas impossible d'empêcher ce glissement de la Russie vers l'Asie. Mais il faudrait d'abord renoncer à ce rêve absurde d'une Russie administrée par une assemblée soumise à un

syndicat de cotonniers, de métallurgistes et de banquiers des deux mondes. Il faudrait aussi que l'on se pénétrât bien de cette vérité que les affaires de Russie ne sont plus du tout du domaine des économistes et des hommes d'affaires et qu'elles appartiennent aux hommes d'État, surtout à ceux qui ont longuement médité sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains.

Georges Valois.

Quand on revient d'Angleterre...

... Il est délicat d'en faire part aux amis. Ils ricanent :

— Alors? Vous les avez remerciés pour le prix de leur charbon, et le taux de leur change?

Parbleu ! Comme tout Français j'avais ces deux idées-là, bien fixes dans la cervelle, lorsque j'ai débarqué chez les Anglais. Mais ils n'ont pas attendu mes insidieuses questions. Ils m'ont coupé mes effets par ces mots :

— Vous nous trouvez dans le marasme. Nous traînons deux boulets. Ah ! le change ! Ah ! le charbon !

Et ils se sont expliqués tout de suite, se doutant bien que tacitement je les accusais.

— Le charbon... il ne faut pas s'en prendre aux mines anglaises, si des prix cruels vous furent imposés. Une fois de plus dans l'histoire, la faute est à l'État. C'est l'État anglais qui s'est institué grand charbonnier, et qui, en face de difficultés financières, a vu dans cette majoration du charbon un espoir d'équilibrer son budget.

Devant cette nouvelle, il ne convient pas de murmurer :

— Ah ! ce Lloyd George !...

Il faut se rappeler ce que disait notre ambassadeur d'hier, M. Paul Cambon : « Avec les Anglais ne jamais faire de personnalités ! » Ils ont parlé de l'État. Répondez sur l'État. Ne les piquez pas surtout par la critique d'un gouvernement qu'ils acceptent, puisqu'ils le gardent. Et laissez-les poursuivre.

— Le change ! Plus déplorable encore. On nous accuse en France : erreur ! Le change, est-ce l'Angleterre qui le fait? L'Amérique l'impose. Le résultat de ces deux misères, c'est la léthargie de l'industrie et du commerce anglais. On vous l'a dit, mais il faut mieux le voir, pour le croire.

Et de fait, j'ai vu les docks de Londres pleins à crever, de barriques de Porto, de laines et de cotons, qui attendaient preneurs. J'ai été à

Cardiff ; j'ai demandé à visiter une mine. On m'a répondu : « Impossible. On ne travaille plus. » Des trains et des trains, remplis de charbon, espérant des commandes, s'échelonnaient de la mine au port. La mine est au repos ; le port en vacances. Les deux tiers des bateaux sont désarmés. Les équipages, blancs et noirs, se répandent par les rues, en quête d'embaucheurs. Et quarante grues, le long des quais, dressent leur puissante laideur, désormais inutile. Enfin, je suis entré chez un gros exportateur de charbons qui m'a ouvert le courrier de France. Un paquet de lettres, toutes dans la même formule : « Nous avons des stocks de charbon allemand et américain tels qu'il ne nous est pas possible, pour l'instant, de répondre à vos offres par une commande. » Le fret pourtant est tombé pour une tonne de charbon, livrée en port français, de soixante-dix à neuf shellings ! Qu'importe ! Il est trop tard. Les Anglais confessent que leur calcul fut mauvais, puisqu'il échoua. Ils ne sentent pas, bien entendu, qu'il put être une offense pour nous. Il n'y a pas d'offense, à leur yeux, sur le terrain commercial. Il y a la réussite ou l'échec. L'échec est complet, car leurs filatures sont dans le même état que leurs mines, et chaque jour, comme chez nous d'ailleurs, le chômage augmente. Le mois de janvier fut détestable. Le gouvernement vient d'autoriser les industriels, à dater du 1er avril, à baisser les salaires de 10 pour 100. Les chômeurs, avides de travail, n'en sont plus à discuter les conditions, et les patrons forcés, contraints de chômer eux aussi, disent à l'étranger qui s'excuse :

— Mais vous ne me dérangez pas ! Hélas ! je n'ai rien à faire ! Allons-nous promener.

L'un d'eux même ajoutait :

— Je n'ose pourtant pas m'en aller loin. J'aurais aimé voir, à Nice, si la Méditerranée est toujours bleue. Mais...

— Allons ! ai-je interrompu. Pour ce que ça vous...

— Coûtera ! Je vous attendais !

Il eut un sourire mélancolique.

— La livre vaut plus de cinquante, n'est-ce pas? Seulement... j'ai la moitié de mes revenus en emprunts français.

Il me prit les mains :

— On répète dans toutes les maisons de France que nous sommes tous des hommes d'affaires. Est-ce la preuve que nous les fassions tous bien?

Après quoi, il ne dissimula pas que tous avaient hâte de les faire mieux. N'en faisant pas du tout, ils sont plus que jamais pressés d'en faire un peu. C'est leur métier, leur raison d'être. L'Angleterre n'a pas de paysans. Pays de marchands, d'usiniers, d'ouvriers. Les

trains, au lieu de passer toutes les heures dans une ville de quinze mille âmes, s'arrêtent toutes les demi-heures dans des cités de deux cent mille habitants. Et un simple voyage fait comprendre qu'il soit urgent pour les Anglais de vendre des produits manufacturés, en échange d'une nourriture qui leur vient, en grande partie, du dehors. J'étais à Londres à la veille de la Conférence de Paris. Ils comptaient les jours, eux si paisibles, et ils attendaient de cette entrevue entre nos premiers ministres une solution mondiale au désarroi mondial. Devinant mon scepticisme, ils m'ont dit sur un ton fort paisible :

— Vous ne semblez pas à l'aise. Nous reprochez-vous donc quelque chose?

J'ai répliqué :

— Personnellement, avec mon métier, je ne puis rien vous reprocher. Vous avez eu Shakespeare et c'est trop de joie pour ma vie !... Mais j'ai entendu des diplomates, des commerçants, des femmes du monde qui vous en veulent fort... d'être une île, et de ne penser qu'à vous.

A ces mots, mon interlocuteur a eu un soupir, puis il a répondu avec tranquillité :

— C'est vrai, la France n'est pas une île. Pourtant, elle ne pense aussi qu'à elle.

— Ah ! permettez ! me suis-je écrié, c'est chez nous que la sauvagerie boche...

— Eh ! nous le savons, mon cher allié, mais la paix n'est pas la guerre. Il ne s'agit plus de s'échauffer l'âme pour être à la hauteur du danger. Il s'agit de s'apaiser l'esprit, afin que le calcul soit plus exact. Or, notre calcul, le voici : la question française... qui, sans doute, est la première, à condition que la question anglaise soit tout de suite la seconde, s'éclaircira, pourvu qu'on veuille élargir le problème, problème mondial encore une fois. Établissons vite (nous sommes aussi pressés que vous) ce que les uns doivent, ce que veulent les autres. N'attendons pas que les Boches aient mis leur argent à l'abri, hors d'Allemagne. Refaisons du commerce avec eux, avec les Hongrois, avec les Polonais, avec les Russes. Et parlons froidement, sans faire appel à une sensibilité qui n'est plus de mise. Il y a quelques semaines, le journal *Manchester Guardian*, à Liverpool, a reçu des régions dévastées de France plusieurs lettres anonymes, insultantes pour la politique anglaise. Ému, le directeur les a portées au consul français, qui a été très réconfortant. Il a souligné, avec beaucoup de calme, que c'était là des documents sans valeur officielle. Le directeur du *Manchester Guardian* a compris, et s'est moqué de son émotion.

Nous sommes en paix : il ne faut plus être émus, mais habiles.

Après de tels propos, je me trouvai confirmé dans mon opinion, déjà ancienne, que l'Anglais et le Français ne regardent jamais la vie avec une même lorgnette. Autre esprit, autre cœur, autres mœurs, autre civilisation ; d'où difficulté de se comprendre, et de se juger. Décidément, ne nous faisons pas d'illusion sur l'amour international...

A mon humble avis, il n'est possible que dans trois cas. Au cours d'une guerre, aux heures d'exaltation. En cas de mariage, pendant trois mois. Entre artistes, qui s'enflamment pour les œuvres et oublient les hommes. Mais si l'on n'est ni artiste, ni amoureux, ni soldat, on porte sur le voisin le plus allié des jugements qui ne sont qu'une suite de réactions passionnées. Passion, dépit. Éloge, satire. Nous sommes attirés, rebutés. Et c'est logique, et c'est la vie, qui est toute en nuances, assez souvent teintée de comique, pour qu'il soit permis de traiter sans gravité les questions dites les plus graves. Plaisanter doucement à leur sujet, c'est leur donner de l'air, en même temps qu'un visage plus vrai. Sourions de nous-mêmes. Nous avons avec les Anglais, comme avec tant d'autres, un besoin soudain d'aimer et d'être aimés, qui nous vaut forcément, quelques mois plus tard, l'amertume de ne pas l'être assez. Nous avons été trop ardents dans nos déclarations. Nous sommes trop vifs dans nos regrets. Et les Anglais, qui d'ailleurs ne nous comprennent pas plus clairement, les Anglais, dans un éclair de psychologie, peuvent dire, en fumant impassiblement leur pipe immuable :

— Ces Français sont charmants... mais *impulsifs*.

Cette épithète, c'est l'expression première de leur défiance.

René Benjamin.

LES LETTRES

LES CHAPELLES LITTÉRAIRES

M. Pierre Lasserre, qui a déjà rendu aux lettres françaises des services tels qu'une politique soucieuse de diriger l'esprit public et de travailler à contenir la grossièreté croissante s'empresserait de lui donner les moyens d'en répandre les bienfaits, vient de publier un des livres de critique les plus importants qui soient, par *la méthode* qu'il formule (1). Car rien aujourd'hui ne semble plus urgent que de remettre de l'ordre dans les choses de l'esprit ; et, à défaut de plus ambitieux desseins, c'est le premier devoir d'une critique instruite et intègre de nous montrer où nous en sommes, de tracer les démarcations et les étages entre les talents, en un mot de faire la police des lettres. Ennemi des engouements et de tous les charlatanismes, — ce qui est le caractère véritable et le signe du critique, — M. Pierre Lasserre se fait de sa fonction une idée haute et pleine de noblesse. Il n'est, au reste, pour en juger, qu'à voir les sujets mêmes qu'il aborde et la manière dont il les traite. D'instinct, il est allé vers les tentatives les plus altières, les plus originales d'une génération, celles d'un Péguy, d'un Claudel, dans le dessein sans doute de nous mieux instruire en méditant sur leur périlleuse fortune, mais aussi à cause de la sincérité et de la conscience dont elles émanent.

(1) Pierre Lasserre, *les Chapelles littéraires* (Claudel, Jammes, Péguy) Cf. René Johannet : *Itinéraires d'intellectuels.*

Il y a plusieurs façons de « faire de la critique ». Sans parler de celle où l'on trouve tout, du savoir, de l'agrément, de l'érudition, de la fantaisie, tout excepté du judicieux, il en est une autre qui se signale par la force d'adhésion et d'accueil qu'elle manifeste. Elle est de sa nature conquérante, aventureuse et son principe est d'agir plus par contagion que par raisonnement. Plus apte à comprendre qu'à juger, elle se met au service du talent, de ses tentatives, de ses promesses, elle l'aide et l'explique à lui-même, elle formule sa poétique inconsciente, elle annonce ses exploits, et parfois défend ses intérêts jusqu'à s'y compromettre ; elle est toute sympathie. Sainte-Beuve l'a pratiquée en sa première saison. Dirons-nous que ce n'est pas celle de M. Pierre Lasserre?

Il est bien clair, par exemple, que M. Lasserre ne fut jamais « claudelien », qu'il n'a pratiqué Claudel que fort tard, que cette œuvre pleine de singularités, de fourrés et de fondrières, s'est présentée à lui dans sa masse multiforme, qu'il n'en a suivi ni les origines, ni vécu les développements, et cela se sent aux difficultés qu'il éprouva — lorsque sa conscience lui fit un devoir de *s'y mettre* — pour trouver le point vif où la saisir. Et s'il est allé plus profondément dans l'œuvre et l'intimité spirituelle d'un Péguy, c'est qu'il y a entre eux toute une expérience commune, des circonstances, une destinée qui les rapprochent et par quoi il a surmonté, dépassé des étrangetés, vaincu des répugnances, sans parler d'un même fonds d'humanisme et de culture, d'une pareille vocation d'enseignement qui leur créent une parenté assez semblable à celle du prodigue et du puîné (1). Et M. Lasserre, d'ailleurs, ne s'en cache pas, d'abord parce qu'il n'y a rien que d'honnête dans les démarches d'un tel esprit et qu'il aime trop les principes pour ne point définir les siens. Il veut faire une critique qui juge ; il n'est en aucune manière un apologiste, et si c'est se commettre que de dire : ceci est bon, cela est

(1) Les périls, les déchirements d'un Péguy, M. Lasserre les a connus : ils sont communs à leur génération, ils appartiennent à l'histoire d'une même époque de l'âme française. Mais voyez les différences : avec les sentiments qui remplissent *le Romantisme français*, Péguy aurait fait une autobiographie passionnée, un pamphlet plein d'indignation, d'invectives, de corps à corps avec les individus. M. Lasserre a fait une thèse. Péguy n'est jamais arrivé à faire la sienne. Néanmoins le point de départ est le même ; car la thèse de M. Lasserre est, à sa façon, une autobiographie. On y sent l'homme qui travaille à dompter les puissances de désordre et qui cherche, en le formulant, l'équilibre de sa raison et de son cœur.

mauvais, il a assez de courage dans le jugement pour encourir le blâme que certains y attachent.

La religion littéraire de M. Lasserre est celle de Boileau ; c'est aussi celle du professeur. « Comme professeur, disait Sainte-Beuve, je sens qu'il est de mon devoir de veiller avant tout aux intérêts du goût, à l'explication et au maintien de la *tradition*... Le professeur n'est pas le critique et s'il ne peut pas échapper à la connaissance des choses nouvelles, s'il doit avoir son avis sur ce dont on parle, s'il faut qu'il les connaisse, c'est avec réserve. Il est de son naturel sédentaire et un peu casanier... » Quoi qu'il en soit de ce dernier point, Sainte-Beuve, s'il eût vécu en ce temps-ci, eût exigé du critique et de lui-même qu'il fût surtout un professeur. Nous avons besoin de professeurs. Nous ne demandons plus, comme Hello, à la critique qu'elle admire ; nous dirions plutôt : « La critique, il est temps qu'elle juge », et c'est la raison en fin de compte qui doit juger. Il y a trop d'inquiétude, de trouble dans les esprits pour qu'on dédaigne le bon sens, la fermeté de tête. Et devant la grossièreté qui, de loin, ressemble à une mer qui monte, il nous faut opposer ce qui reste encore de digues non détruites et prêter la main à tout ce qui s'est appelé jusqu'ici goût, politesse, culture, civilisation. Cette haute mission conservatrice, — et ici conserver, c'est encore acquérir, — M. Lasserre la définit comme la méthode même de la critique, dans une préface magistrale dont il faudrait tout citer : critique surveillante et judicieuse, qui ne saurait être contredite que par ceux qui nient qu'une littérature se puisse, jusqu'à un certain point, contenir et diriger.

La critique, telle que la conçoit M. Lasserre, fait de sa fonction un principe nullement réactionnaire, mais actif et progressif. Il y a des choses qu'elle ne veut pas laisser perdre et à quoi elle se réfère pour juger — bien moins, d'ailleurs, pour en imposer les disciplines que pour aider les intérêts du talent et de la meilleure manière qui soit. Elle ne prétend pas, en effet, à réformer les écrivains dont elle s'occupe — ce qui est une entreprise tout ensemble pédante et dérisoire — : c'est sur le public et, par lui, sur la littérature de demain qu'elle souhaite d'agir. L'idéal de ses efforts est « de façonner aux poètes et aux artistes qui viennent, un public dont l'âme soit assez libérale, l'intelligence assez ouverte, le sentiment assez sain pour que trouvant le public à leur hauteur, ils reconquièrent l'instinct de travailler pour lui ». C'est, en un mot, refaire un esprit public, former

son jugement, le tourner vers « les hauts horizons d'où peuvent surgir des beautés renouvelées » ; c'est préparer une élite, car une élite est précisément tout le contraire d'un cénacle ou d'une chapelle. Et faute d'une telle élite, les génies les plus authentiques, les personnalités les plus fortes ou les mieux douées de notre temps, ont, en fin de compte, échoué, ont été isolés dans leur singularité même, sans autre contrôle et sans autre audience que celle de leurs dévots, ivres de leur propre vin. Mais une élite, et une élite française surtout, cela présuppose une *tradition*. Et qu'est-ce que la tradition, sinon un certain principe de raison et de culture qui est entré jusque dans la trempe des esprits?

La présence d'un tel principe, est, en effet, indispensable au développement de l'art en ce qu'elle le replace dans la continuité et qu'elle lui assure des contacts. Loin d'entraver l'originalité créatrice, elle la sert, elle l'oriente. Car quoi qu'en disent certains, il y a une littérature française — et une littérature fort ancienne —, où coexistent des mondes spirituels qui tous s'inscrivent dans un orbe commun. Et c'est en ce sens que notre littérature *fait culture*, compose une sphère d'influence, influence singulièrement riche, différente quant à la matière et au contenu, mais qui a sa résonance propre, son diapason normal, auquel tout instrument nouveau doit d'abord s'accorder. Et c'est dans l'esprit public, conçu comme un milieu dont les réactions et les résonances sont indicatrices, qu'une telle opération s'accomplit. D'où le rôle éminent qu'il doit jouer : et il est si nécessaire qu'on conçoit bien qu'une critique soucieuse d'action — et à sa manière de création intellectuelle, — se donne pour tâche opérante de le façonner, de l'éclairer, de l'instruire, afin de le rendre apte à sa fonction coopératrice.

Toutes les littératures ne créent pas ce milieu bien tempéré, et il n'est pas établi que de toutes un ordre se dégage. Peut-on vraiment parler, par exemple, du génie traditionnel de la littérature anglaise? Le génie n'y est rien qu'individuel. Il jaillit en personnalités hardies, excentriques de leur nature et par là même d'une variété déconcertante ; échantillons disparates d'une même race sans doute, mais où tout semble créé à chaque coup, le style, la composition et jusqu'à la langue. Chaque œuvre surgit comme une aventure que rien ne laissait prévoir, anormale, et quelque peu monstrueuse. Aussi bien n'exerce-t-elle pas d'influence au sens où nous l'entendons, et n'existe-t-il pas de culture anglaise à proprement parler. Des œuvres, des individualités exceptionnelles, sans action sur la société, sinon sans disciples, car il est de leur nature, au contraire, d'attirer des séides

et de susciter des cénacles ; et ici les « mouvements » sont aussi nombreux que les personnalités dont ils prennent jusqu'au nom. On n'y conçoit d'art, de littérature que de *clubs*. N'existe-t-il pas à Londres un club Marcel Proust, et un grand journal anglais, cherchant naguère à faire connaître à ses lecteurs notre littérature d'aujourd'hui, la résumait en une seule tendance, celle de la plus étroite chapelle, tout ensemble anarchique et puritaine : *la Nouvelle Revue française*. Voilà qui est doublement significatif. Aussi la littérature anglaise n'a-t-elle pas de *critique* ; elle a des *biographies*. Les individualités seules l'intéressent. Elle se retranche du public, dont le goût sommaire se satisfait de productions subalternes qui contrastent si fort avec les œuvres de ses grands auteurs que le plus souvent il ignore : il n'y a rien dans l'entre-deux.

Il en va tout autrement des lettres françaises, éminemment sociales, où, sous la liberté infinie des styles, se découvre un réseau merveilleux de disciplines qu'on ne rompt jamais sans une perte désastreuse. Tel qui, né Anglais, serait peut-être un génie de première grandeur, ne sera jamais, sous notre ciel, qu'un génie manqué, inégal à lui-même. On ne naît pas où l'on veut, pas plus qu'on ne naît quand on veut.

Et c'est ainsi que pour avoir grandis et s'être développés en un temps plein de troubles, pour n'avoir pas eu devant soi une « époque plus longue que soi, plus forte que soi, une époque *protectrice* et *juge* (1) », les écrivains français dont M. Pierre Lasserre a médité l'étrange développement, ont souffert de leur singularité même. Il y a de tout dans leur destinée littéraire, de l'inspiration, de la noblesse, de la grandeur, tout sauf ce « sentiment de premier contentement où le découragement n'entre pas, et qui fait le premier fonds sur lequel s'élèvent ensuite les œuvres harmonieuses ». Sans doute ont-ils cultivé leurs étrangetés et cela même qui les isolait ; mais c'est pour s'être sentis isolés dès l'abord, c'est pour en avoir éprouvé de l'amertume et du découragement, qu'ils se sont obstinés par orgueil à suivre les sentiers détournés ; et si leur œuvre a dévié, c'est que le public leur a fait défaut, que la grande tradition de culture, rompue par un art avili et dégradant, les a privés de son salutaire contact.

L'instabilité publique ne leur fut pas moins dommageable. « Quand on vit dans une perpétuelle instabilité publique, disait Sainte-Beuve,

(1) Sainte-Beuve, *Lundis*, t. XV, p. 360-380.

et qu'on voit la société changer plusieurs fois à vue, on est tenté de ne pas croire à l'immortalité littéraire et de *se tout accorder en conséquence.* Or, ce sentiment de sécurité et d'une saison fixe et durable, il n'appartient à personne de se le donner. » C'est peut-être pour ne l'avoir pas respiré avec l'air aux heures de la jeunesse, que ces génies sont comme viciés au dedans et qu'ils sont tout gâtés de difformités et de défauts.

Péguy, Claudel, et bien d'autres avec eux parmi nos contemporains, on les reconnaît à ce signe qu'ils n'aiment pas l'époque où ils sont nés, où ils ont vécu : ils ne sont pas heureux d'en être, et sans doute ne le peuvent-ils pas. C'est tout le monde moderne qu'ils accusent d'avilir : ils en ont comme une secrète honte et tout leur effort tend à y échapper, soit qu'ils s'enferment dans un individualisme « qui trépigne autour de l'originalité », soit qu'ils rejettent ses croyances, ses erreurs, — et cela ne va jamais sans fracas, — soit qu'ils cherchent ou très en avant ou très en arrière ce qu'ils doivent aimer, mais c'est toujours ailleurs qu'ils voudraient être ; et nous ne possédons pas d'œuvres qui soient si fortement établies dans le temps présent qu'elles ne voient rien de plus désirable ni de plus beau. Au reste, pour être expressives, il leur faut précisément traduire cette activité inquiète, fiévreuse, qui ne sait pas l'apaisement. Notre époque fait des fanatiques. Tout est combat, disputes, coups de force. A la base, il y a toujours une opération de violence. La certitude est plus tranquille.

Cette rupture, ce déséquilibre, devaient, dans l'ordre esthétique, produire des œuvres tumultueuses, pleines de tares, de cahots, marquée des soulèvements, des divisions, du temps où elles sont nées. Ces enfantements plus ou moins chaotiques ne peuvent que répugner à des esprits « qui ont formé leur goût auprès de ces maîtres dont les productions achevées ont la grâce et la liberté des beaux êtres vivants », tout de même qu'ils doivent enflammer le zèle des âmes ardentes et chercheuses qui y trouvent leur ressemblance et comme leur reflet. Et c'est de leur antagonisme qu'est née la significative querelle dont M. Lasserre a bien défini la portée dans la préface de ses *Chapelles littéraires.*

M. Pierre Lasserre, — et en cela il est de l'école de ce Sainte-Beuve sur qui il importerait que les bavardages cessassent et qu'on le lût davantage, — M. Lasserre laisse les zélotes « s'exalter dans des admirations exagérées qui portent à la tête et qui tiennent d'une légère ivresse » : il ne sait pas de « plaisir plus divin qu'une admiration nette,

distincte et sentie ». Il n'ira pas, chez un auteur, louer l'art, là où il y a surtout force et grandeur. Et comme son maître, il dirait volontiers : « Si je loue l'art dans *les Provinciales*, je ne louerai, chez ce même Pascal, que la force et l'énergie morales dans *les Pensées*. » Mais ne nous a-t-on pas aujourd'hui changé tout cela? et c'est précisément l'art, le style des *Pensées* qu'on admire et jusqu'à l'imiter. Les esprits que M. Lasserre a mis en humeur sont de ceux qui, dès l'abord, commencent par tout brouiller : noblesse du sentiment, signification morale, — confusion d'autant plus haïssable que les écrivains dont son livre s'occupe sont des écrivains catholiques et qu'on veut faire prendre pour des critiques de leur foi, pour un jugement de leur croyance, ce qui n'intéresse que leur art. M. Lasserre parle littérature, on lui répond apologétique : il fait de la critique littéraire, on lui demande un billet de confession. La position de M. Pierre Lasserre est forte, et il a raison de s'y tenir : et c'est sur son terrain — celui de l'esthétique — qu'on a le droit de le reprendre, et non pas sur un autre. Que gagne-t-on, je le demande, à de pareilles confusions? Mais comme elles sont significatives de ce fanatisme dont nous parlions tout à l'heure : elles en ont, au reste, la générosité et la noblesse, dont c'est la marque même de se dépenser à contretemps. En se refusant à toute distinction, de telles manières d'admirer manifestent bien l'inquiétude dont elles émanent.

Dans une page, que je m'en voudrais de ne pas reproduire tout entière, M. Pierre Lasserre a défini, avec un rare bonheur, ce singulier état d'esprit :

> Le fanatisme n'est pas, comme on serait porté à le croire, l'effet d'une certitude très forte. Il est plutôt le signe d'une certitude inquiète. Il est la forme que revêt une conviction ardente et tenace quand elle sent autour d'elle des résistances et que, sans douter pour cela d'elle-même, elle n'éprouve pas cette sécurité intérieure que pourrait seule lui procurer la valeur hors de conteste de son objet. C'est alors, de sa part, comme un mouvement naturel de défense que de se produire sous les espèces d'une volonté impérieuse jusqu'à l'emportement et de rechercher par là les effets qu'elle sent obscurément ne pouvoir atteindre de la lumière même de l'idée. Ce qui s'empare de l'intelligence et du cœur par la libre pénétration de la vérité, de la bonté, de la beauté, lumineusement connues ou ressenties, ne rend pas fanatique, avec quelque chaleur qu'on y adhère. A quoi bon les irritations, les impatiences fébriles, les mépris déclarés à l'adversaire en faveur de ce qui n'a besoin que de la possibilité matérielle de se manifester et d'émettre ses rayons, pour se montrer plus fort que son contraire devant

l'épreuve du temps? Les vrais grands poètes, les vrais grands artistes n'inspirent pas du fanatisme ; ils inspirent de l'enthousiasme. C'est fort différent. L'enthousiasme est amour. Le fanatisme trahit une mauvaise conscience esthétique.

Et peut-être une mauvaise conscience tout court, à tout le moins une conscience trouble, une conscience agitée et par là même intolérante, parce qu'au fond effrayée. Cette page, où par scrupule M. Lasserre s'en est tenu à l'esthétique, on la pourrait transposer dans l'ordre moral ; et en méditant sur l'exemple même, sur la vie des écrivains catholiques dont il nous entretient, elle révélerait une vérité plus profonde encore. Claudel, Péguy, — et si je ne m'attache qu'à eux, c'est qu'il y a dans leur œuvre un contenu intellectuel dont ne s'est jamais alourdie la muse pieuse d'un Francis Jammes, — ce sont, et bien que de manière différente, des convertis. Sans doute, y a-t-il chez celui-ci plus de naturel chrétien, moins de tension, de frénésie, mais leurs âmes nous apparaissent pareillement démesurées, frémissantes, pleines de soubresauts et d'abîmes, dès qu'elles nous révèlent leur fond. Il y a pourtant des matériaux parfaitement sains, chez ce Claudel, une intelligence vigoureuse, un cœur vaillant ; et Péguy, il est né dans un « monde exquis par les sentiments et par les mœurs », d'où il a tiré comme une aristocratie, une justesse de sens qui contrastent si fort avec son humeur âpre et fiévreuse. D'où vient que ces natures robustes portent les signes irrécusables d'un trouble qui se trahit, d'abord, en ceci qu'elles ne sont pas heureuses? Ce trouble monte-t-il de leur nature profonde? C'est plutôt un effet de leur temps, des circonstances extérieures de leur vie. On l'a justement noté (1) : « Il est malaisé d'être dans notre siècle un chrétien. Il y faut un travail pour tenir sa foi entière, il y faut un effort et des résistances qui laissent trace... Ce sont choses bien différentes, la foi suivie, continuée comme un héritage ou la foi trouvée ou retrouvée qui fait révolution dans l'âme... L'opération mystique rompue, discontinue, s'exerce ici par à-coups, c'est-à-dire violemment ; elle procède non par la nourriture, mais par le rappel et par la conversion. » Les habitudes silencieuses qui viennent de l'éducation, des mœurs, des exemples manqueront toujours au converti. Et sa foi, parce qu'elle fut elle-même douloureuse, difficile, aime et cherche les difficultés, et au besoin en inventerait. Tous les périls secrets dont elle se sent

(1) Daniel Halévy, *Péguy et les « Cahiers de la Quinzaine. »*

malgré soi travaillée, toutes les impuretés de jadis, lui donnent une allure cabrée jusqu'à l'emportement ; c'est une foi qui est toujours *contre* quelque chose. Le dur temps présent est ainsi fait que la charité doit souvent prendre le visage de la colère. Péguy s'en désespérait. « Un tel pli de mémoire, disait-il, d'impuissance d'oublier, un tel pli de blessure au coin des lèvres, que les plus grandes saintetés du monde n'effaceront jamais ce pli. » Et voilà sans doute pourquoi ces croyances modernes, singulières, heurtées, qui remplissent le cœur de violences, de contradictions aigrissantes, se présentent à nous comme des organisations de combat contre tout ce qui les assaille, les isole, cherche à les entamer. Ces fidélités sont des « citadelles méfiantes, armées, verrouillées ; et cela fait une grande différence avec les fidélités anciennes, qui se développaient toute naturelles dans leur croissance, aisées dans leur achèvement. »

Mais d'une manière plus générale encore, ces traits ne pourraient-ils pas s'appliquer aux œuvres les plus expressives, les plus significantes du temps présent? Elles sont toutes, à leur façon, des témoignages de conversion, d'évolution, comme on dit aujourd'hui ; évolution plus ou moins rapide qui s'étale sur une carrière ou la marque dès son début. Mais où sont ceux qui travaillent tranquillement, dans l'habitude de leur ouvrage et qui ne changent point de manière, si ce n'est pour la perfectionner ou l'approfondir? Rien qui ne soit négatif pour un certain côté, alors même qu'on manifeste le souci de construire, de faire œuvre positive, car je ne parle pas seulement des maniaques, des forcenés, qui donnent au monde intellectuel d'aujourd'hui un caractère si bouffon.

Le résultat le plus commun d'un tel état d'esprit, c'est d'aggraver la singularité, de mettre le talent en marge, en dehors, de faire de l'intellectuel un *être à part* et de son œuvre quelque chose d'inabordable. Et le contraste est d'autant plus saisissant chez ceux-là qui, comme un Claudel, un Péguy, se rangent, par leur foi même, par l'objet de leur croyance, dans une vaste communauté humaine.

N'y a-t-il pas pour la raison une manière de scandale à ce qu'un poète de l'ordre et de l'Ordre impérissable, de la hiérarchie, de la discipline autant que de la Révélation, nous présente son œuvre, où se discerne le corps tout entier de la tradition, sous les formes d'un subjectivisme lyrique incommunicable et qui lui donne un caractère désordonné, si contraire au fond d'où elle émane? Comment le même homme qui professe sa foi en ces termes :

O *Credo* entier des choses visibles et invisibles, je vous accepte avec un cœur catholique.

Où que je tourne la tête

J'envisage l'immense Octave de la création.

Le monde s'ouvre, et si large qu'en soit l'empan, mon regard le traverse d'un bout à l'autre

comment refuse-t-il ensuite le resplendissement intelligible, cette forme intellectuelle dominatrice de la matière, sans quoi l'art n'est qu'un gâchis sensuel, et cela jusqu'à dire : « Toute route à suivre nous ennuie... O mon âme, il ne faut concerter aucun plan ! »

Cela, sans doute, peut signifier que l'âme doit s'abandonner à la divine Providence ; en esthétique, c'est détestable. Craignons que ce soit là ce qu'on trouve à y admirer surtout, jusqu'à en faire un système. Et quand un claudelien fervent, M. Jacques Rivière, écrit, par exemple, à propos des *Odes* : « Il ne faut pas essayer de s'y avancer avec l'esprit, je veux dire armé de la seule raison : on ne passera pas. Les rapports entre les développements ne sont pas ceux de la raison : elle ne peut donc pas les reconnaître. Tout ici n'est que crevasse pour elle, infranchissable abîme... Nous sommes en présence de mouvements complexes, à foyers multiples, et d'une sorte d'éruption polyforme », M. Pierre Lasserre n'a pas tort de penser que désordre et destruction, c'est tout un. A tout le moins le caractère fermé, hermétique, d'une œuvre qui exige pour qu'on l'aborde un état d'âme aussi particulier, restreint-elle jusqu'à la rendre sans efficace la foi dont le poète prétend être le missionnaire et l'apôtre.

Et n'est-ce pas encore un signe des temps que cette part faite aux idoles par celui-là même qui les bannit : « Soyez béni, mon Dieu, qui m'avez délivré des idoles, et qui faites que je n'adore que Vous seul et non point Isis ou Osiris, ou la Justice, ou le Progrès, ou la Vérité ». D'où vient qu'il n'ait pas été délivré du même coup des divinités obscures, des symboles d'une si fausse mystique qu'on vénérait dans les chapelles où son art fut malheureusement initié? C'est un grand malheur, en effet, que d'avoir débuté dans les lettres au temps du « symbolisme », c'est-à-dire à une époque où les gens de talent étaient absurdes et où leurs adversaires, les gens de bon sens, n'avaient point de talent. Et quelle indication sur les influences perturbatrices de toute une période de notre propre histoire ! Car c'est une question de savoir dans quelle mesure — et sans doute

inconsciente — un Claudel ne fut pas amené à sacrifier à l'esthétique de son temps pour cela même qu'il s'opposait par ailleurs à l'incroyance, à l'idéologie, à la fausse morale, à la fausse intelligence qui régnaient alors. Il y a plusieurs manières d'être un libéral ; et ce Claudel qui paraît si fort n'a-t-il pas eu la faiblesse de croire qu'il fallait qu'un catholique prît l'étrange allure de ceux-là pour qui la foi signifie médiocrité intellectuelle. Ce défaut de sérénité, de certitude, ne trahit-elle pas cette inquiète conscience dont nous parle M. Pierre Lasserre? Car il est trop sûr que l'esthétique de M. Claudel n'est pas en accord avec les principes qu'elle a pour but de manifester : et cet homme qui ne saurait souffrir que sa vie ne fût pas adéquate à sa foi, n'est pas parvenu à y accorder son art.

Et voyez quels sont ses dévots ! Sans doute y a-t-il des catholiques pour recueillir dans son œuvre le « surnaturel qui coule à pleins bords », pour retrouver là leurs expériences intimes, un monde où « tout est comme envahi par la présence et par l'action de Dieu » (1) : mais combien l'admirent qui demeurent indifférents à son fond et n'y recherchent que les bizarreries qu'ils ont coutume de satisfaire chez des auteurs que M. Claudel exècre. La pathétique destinée ! Du point de vue de l'apostolat, on pourrait soutenir que, par ses étrangetés mêmes, M. Claudel fait pénétrer la vérité chrétienne en des milieux où elle aurait peu de chances d'être jamais entendue : est-ce bien sûr, et, perdant en universalité, ne perd-elle pas aussi en efficacité pratique? Car un écrivain catholique, en même temps qu'il émeut, témoigne, et, dans la société moderne, il fait plus : il enseigne. Aussi bien, et de quelque manière qu'on l'envisage, l'erreur est la même et se traduit en fin de compte par un manque à gagner.

Qu'une œuvre si grande, pleine de voix que nul ne nous faisait entendre, en ait été gâchée, compromise ; qu'une pensée si sûre, si équilibrée, et à qui beaucoup doivent la découverte de la réalité religieuse, s'obscurcisse jusqu'à devenir inintelligible, toute la faute n'en est pas sans doute à M. Paul Claudel. Mais si l'on peut contester tel ou tel point de l'interprétation qu'en fait M. Lasserre, que répondre quand il nous dit : « Le claudelisme est un germe agissant, jeté dans le milieu intellectuel de la France contemporaine ; il faut savoir ce que la raison générale, le goût public, l'avenir des lettres françaises ont à gagner à son développement », et que, de ce point

(1) Cf. Joseph de Tonquedec, *l'Œuvre de Paul Claudel.*

de vue, il en tire condamnation, on doit, bien qu'on en ait, y souscrire.

Il nous apparaît, certes, que lire Claudel fût pour M. Lasserre une nécessité, et une nécessité pénible ; qu'en son fond, l'homme et l'esprit de l'homme lui sont restés étrangers et ne l'ont pas payé de sa peine. Mais que pour un « lecteur de sens commun et de goût normal », cette œuvre garde son caractère fermé, voilà qu'un grand débat se pose. Car ce n'est pas du point de vue de l'art de Claudel que M. Lasserre prétend juger, mais du point de vue du public, de l'esprit public qu'il a, critique, mission de guider, de conduire. Et sur le résultat, on est bien obligé de conclure que M. Claudel n'a pas fait ce qu'il devait vouloir faire, puisqu'alors que tout dans sa conception condamne l'individualisme, il est en fin de compte victime d'un individualisme esthétique qui le frustre de sa conquête.

Ainsi, malgré eux, en dépit de tous leurs efforts, et des dévouements généreux que leur grandeur même a pu susciter, de tels hommes retombent dans un isolement intellectuel qui est la rançon de leur singularité. Il a fallu la mort pour que l'œuvre de Péguy eût un couronnement digne d'elle, un achèvement ineffaçable. Mais, faute d'une élucidation progressive, le génie d'un Claudel semble arrêté, dans le moment même où il allait monter vers la force, la conscience, la plénitude. Il y a là une disgrâce, dès l'abord inexplicable ; et d'où vient ce mal secret qui atteint, fait avorter les œuvres et les hommes en qui la force originale, le dynamisme était le plus vivant? C'est ici que le livre de M. Pierre Lasserre nous ouvre des vues profondes qui font le prix inestimable de la critique qu'il s'efforce de promouvoir et lui donnent la plus haute portée.

A méditer les exemples d'un Claudel, d'un Péguy, leur destinée contrariée, leur développement irrationnel, il a tiré cette claire évidence, cette vérité fondamentale, que l'individualisme démesuré de nos jours fait perdre de vue, à savoir qu'il ne vient pas de belles œuvres littéraires ou artistiques sans un public coopérateur. Voilà qui éclaire tout.

Toute heureuse floraison des lettres et des arts dépend de deux forces génératrices : le génie individuel et un public suffisamment élevé, éclairé, sensible. Que le public manque, c'est-à-dire qu'il soit trop abaissé ou trop épaissi de culture, trop indifférent aux plaisirs de l'esprit et de l'imagination, trop inapte à y faire la différence du délicat et du grossier, les arts privés de ce salutaire contact humain poursuivent leur œuvre de travers.

La grande inspiration s'en retire et fait place à toutes les formes du procédé et de la recherche, depuis la préciosité savante jusqu'à la boursouflure, depuis le tarabiscotage jusqu'à la simplicité truquée, depuis l'impressionnisme dissolu jusqu'à la frigidité néo-classique, toute la gamme des grimaces, toutes les manières d'insulter le naturel dont on a perdu les sources. C'est le moment où le métier s'enferme en lui-même, à double tour, où le littérateur est misérablement amené à n'écrire plus que pour les littérateurs, le musicien à ne composer que pour les musiciens...

C'est bien d'un tel mal que nous souffrons le plus aujourd'hui : c'est celui dont Péguy, Claudel, sont ou ont été les victimes. Il leur a manqué un public. Ils se sont formés dans les cénacles (1), séparés de la société, révoltés contre elle, fiers dans le mesure où ils faisaient scandale. Ils ont travaillé sans « contact humain », car, à vrai dire, ils n'ont jamais eu que des disciples, des admirateurs, des séides, de public point. Dommage irréparable ! Ce qu'ils ont produit suffit, en effet, à nous prouver qu'ils eussent pu l'atteindre, l'émouvoir et le toucher, s'ils ne se fussent obstinés dans une préoccupation individualiste, à laquelle ils ont cru ne pouvoir déroger sans déchoir. Quand on voyait Péguy dans l'étroite boutique des *Cahiers*, parmi l'assemblée hasardeuse qui y tenait séance, invinciblement on songeait à Rousseau, mais c'était pour se demander ce qu'il eût été, ce sombre et extravagant Rousseau, sans Mme du Deffand, sans Mme d'Houdetot, sans la société exquise qui poliça sa naturelle sauvagerie.

Pour qu'il y ait une littérature, il faut une société. Pas d'art classique, sans une élite, car c'est l'époque qui fait l'œuvre classique. Tel est l'enseignement qui se dégage du livre de Pierre Lasserre, où se formule une réforme esthétique dont les pages incomparables de Sainte-Beuve sur la *Tradition* nous offrent un commentaire con-

(1) Il serait injuste, d'ailleurs, de nier que les *chapelles* n'aient occupé une place considérable dans la vie intellectuelle de ces vingt-cinq dernières années. Tout ce qui s'est tenté d'important y a ses origines. Deux groupes, par exemple, ont joué et jouent encore dans l'histoire des lettres et des idées un rôle éminent, qui furent d'abord des cénacles : les *Cahiers de la quinzaine*, l'*Action française* à ses débuts. Toute notre jeunesse s'est ainsi répartie en clientèles morales, en écoles, en chapelles, passionnément suivies, où elle puisa, entretint une énergie spirituelle intense, dont les effets ont été singulièrement précieux pour le salut français. Une telle considération passe avant toute autre dans les moments de grand péril public. On n'en diminue pas l'importance, quand on exprime, comme M. Pierre Lasserre, le vœu de voir « la vie nationale portée bientôt à un degré de sécurité et de force qui permette aux jeunes générations une formation plus libre et plus aérée de l'esprit ».

tinu (1) : « Oh ! que si un jour, dans notre belle patrie, nous nous sentions heureux, sincèrement heureux d'en être ; que si surtout les jeunes âmes touchées d'un bon souffle, atteintes de ce contentement louable et salutaire qui n'engendre pas un puéril orgueil et qui ne fait qu'ajouter à la vie de l'imagination, se sentaient heureuses de vivre dans un temps, dans un régime social qui permît ou favorisât tous les beaux développements de l'humanité — si elles ne se constituaient pas, dès le début, en révolte, en fronde, en taquinerie, en aigreur, en regrets ou en espérance d'en arrière ou d'au delà, si elles consentaient à répandre et à diriger toutes leurs forces dans le large lit ouvert devant elles ; — oh ! alors l'équilibre entre les talents et le milieu, entre les esprits et le régime social, se trouverait rétabli : on se retrouverait à l'unisson ; la lutte, la maladie cesseraient et la littérature d'elle-même redeviendrait classique par les grandes lignes et par le fond, c'est l'essentiel ; — non pas qu'on aurait plus de talent, plus de science, mais on aurait plus d'ordre, d'harmonie, de proportion, un noble but, et des moyens plus simples et plus de courage pour y arriver. Nous recommencerions peut-être à avoir des monuments. »

Henri Massis.

(1) Sainte-Beuve, *loc. cit.*

LA PHILOSOPHIE

SYSTÈME DES HARMONIES PHILOSOPHIQUES

Ayant quitté Théonas et nous étant installés dans un de ces compartiments de train de banlieue qui morcellent d'une manière brutalement intellectualiste la continuité des voyageurs, nous éprouvions, Philonous et moi, l'espèce d'apaisement panthéistique des fins de journée de campagne et des retours, où l'homme las se répand dans les parfums du soir et de la gare, et dans

les couleurs du couchant reflété par ses yeux.

Mais le silence sympathique fut bientôt rompu par Philonous, qui demanda tout à coup :

— Quelle est donc cette philosophie dont Théonas nous vantait la stabilité et le progrès sans révolutions? Est-ce une métaphysique idéale, une abstraction platonicienne? Ou bien faisait-il allusion à quelque système existant?

— Je suppose qu'il s'agissait dans sa pensée de ce que nous appelons, d'un mot de Leibniz, la *philosophia perennis :* philosophie implicitement contenue dans les certitudes du sens commun, et qui a pris forme scientifique avec Aristote, puis avec Thomas d'Aquin.

— Je voudrais bien savoir quels progrès cette philosophie a faits depuis le treizième siècle !

— Adressez-vous, mon cher, pour avoir la réponse, à l'école laissée par saint Thomas. Elle a compté de très grands noms au

seizième et au dix-septième siècle ; Cajetan était contemporain de Luther, Jean de Saint-Thomas était contemporain de Descartes ; les carmes de Salamanque ont écrit dans les dernières années du dix-septième siècle. On dit qu'une pensée qui vit est une pensée qui évolue. Ce morne cliché devient l'énoncé d'une vérité première si l'on entend l'*évolution* en question non pas d'un changement mais d'un développement dans la doctrine. Les organismes végétaux et animaux s'ankylosent et meurent, parce qu'ils sont matériels ; mais une pensée vivante n'a jamais fini de grandir. Aussi bien suis-je persuadé que chez les grands thomistes la pensée du maître, loin de se pétrifier, se développe, devient un vivant plus parfait et plus évolué. C'est ce que ne comprennent pas beaucoup de gens d'esprit, victimes d'un mépris romantique — et si facile en vérité — à l'égard des Commentateurs.

— Alors, repartit Philonous, pour vous, les progrès de la Philosophie depuis le treizième siècle, ce sont les développements que le péripatétisme du Docteur Angélique a reçus d'âge en âge chez les scolastiques, que dis-je, chez les thomistes, chez les purs parmi les purs, chez Capreolus, Cajetanus, Bannesius et autres gloires ! Vous me faites plaisir, mon ami, vous m'attendrissez, vous êtes un homme candide. Dans l'immense multitude des penseurs qui ont marqué de leur empreinte la conscience moderne, vous discernez quelques dominicains rébarbatifs et quelques carmes pesamment armés inhumés dans les in-folio de Vivès, et vous allez vous ranger à leurs côtés. Avec eux seuls, contre tous ! Vous me permettrez de rire.

— Riez, Philonous, je me réjouis de vous égayer. Mais vous-même, si la vérité était cachée dans la poussière moisie d'un vieux sarcophage, voire dans le cerveau de M. Guignebert, et qu'il fallût l'y chercher avec les dents, n'iriez-vous pas de bon cœur et sans faire le dégoûté? Sérieusement, je trouve que vous êtes difficile à satisfaire. Quand nous défendons la valeur métaphysique du sens commun, et que nous prenons notre rang dans une tradition spirituelle qui nous dépasse de toutes parts, vous n'êtes pas content, vous plaisantez notre naïveté, notre moutonnerie discipulaire, notre goût pour ce que vous appelez avec ironie la philosophie naturelle de l'intelligence humaine, bref vous nous reprochez d'être d'accord avec le genre humain. Mais quand nous refusons d'entrer dans la danse de la *neuve-plus-neuve-la-plus-neuve* philosophie, où nous aurions la consolation de ne croire à personne et d'être bien avec

tout le monde, vous n'êtes pas content non plus, vous plaisantez notre insularité, vous nous reprochez d'être seuls de notre avis (avec quelques *mendici* célèbres dont le tort principal est de n'avoir jamais été lus de vous). *Cantavimus vobis, et non saltastis; lamentavimus, et non planxistis.* Laissez-nous donc, sans vous en scandaliser, le bénéfice d'un aristocratisme intellectuel que tous les sages nous ont enseigné, et d'une discipline humblement acquise qui nous permet de regarder de haut le monde moderne. « La polymathie, disait déjà le vieil Héraclite, ne forme pas l'esprit... Des milliers d'entre eux ne contre balancent pas un seul maître excellent... » « Si vous n'attendez pas l'inattendu, disait-il encore, vous n'atteindrez pas la vérité, qui est difficile à discerner, à peine accessible. » Ajouterai-je que si la vérité est ainsi difficile, du moins dans les matières les plus hautes, il y a, *a priori*, bien des chances pour qu'on doive la trouver ailleurs que dans une foire où chacun recrée le monde d'un biceps adolescent (Descartes, Spinoza, Berkeley, Hume, Comte, Schopenhauer... n'avaient pas vingt-cinq ans quand ils ont forgé l'Idée de leur univers), et où de nouvelles sphères incessamment lancées dans l'espace viennent sans fin crever les unes contre les autres?

— Le mépris dont vous usez à l'égard des plus grands penseurs m'inspire une sincère aversion.

— Vous vous trompez, mon ami, nous ne méprisons personne; nous laissons les mépris sommaires aux savants historiens qui (pour parler comme Thomas dans son éloge académique de Descartes), « d'Aristote à Descartes aperçoivent un vide de deux mille ans ». Nous nous penchons, au contraire, avec la plus sérieuse attention sur la pensée de chaque philosophe, même sur celle d'un d'Holbach, d'un Haeckel, ou d'un Durkheim, nous efforçant d'y trouver germe de vie, et nous rappelant la parole sacrée : *homines et jumenta salvabis Domine.* Nous sympathisons avec leur effort...

— Ne dites pas cela ! N'êtes-vous pas persuadé que depuis Descartes la philosophie moderne chemine dans les voies d'erreur, à l'extrémité desquelles est la mort de la raison?

— Il m'est impossible, en effet, d'en juger autrement.

— Et vous seriez capable de sympathiser avec cette philosophie ! Demandez à M. Le Roy ce que c'est que sympathiser avec elle. C'est en épouser les courbes variées, en prolonger en soi les élans secrets. J'imagine le philosophe vraiment digne de ce nom, qui fera un jour, comme je l'espère, l'union sacrée de l'esprit. Sa pensée souple et

aimante, informulée, informulable, pure de toute inclusion solide, invertébrée comme la méduse, fluide comme l'eau, se coulera dans tous les systèmes sans jamais adhérer à aucun, avec une égale certitude elle les sentira tous vrais *se faisant* et tous faux une fois *faits;* ou plutôt elle s'immergera dans le mouvant devenir, bien au delà de cette distinction béotienne du *vrai* et du *faux*. Comme s'il s'agissait pour un philosophe d'avoir tort ou d'avoir raison ! C'est de pulsations, de vibrations, d'ébranlements inconnus qu'elle se contentera de jouir dans la profondeur. Et la contradiction interne étant, comme tout le monde sait en Sorbonne, le signe même de la vie, c'est en se livrant jusqu'au bout à la contradiction la plus multiforme, en la savourant pleinement, que cette pensée vraiment libre éprouvera la féconde vitalité de la philosophie moderne, et communiera ineffablement à son essence, qui est un mouvement unique aux moments sans nombre.

Vous au contraire, mon pauvre ami, vous condamnez tout en bloc, et vous donnez à penser, comme l'écrivait M. Parodi, « que la philosophie catholique n'a pas à se préoccuper de suivre l'évolution de la pensée moderne, qu'elle peut sans inquiétude rester étrangère à toutes les idées de notre temps ».

— Un recenseur allemand veut bien écrire dans le même sens que je défends *einen hyperkonservativen Thomismus*, et qu'à mes yeux l'histoire de la philosophie et la formation des problèmes ont pris fin avec le treizième siècle. Ce sont là enfantillages sans méchanceté, mais trop commodes. Puisque l'occasion s'en présente, je m'en expliquerai avec vous.

Quand deux doctrines opposées dans l'esprit et logiquement inconciliables dans les principes se rencontrent, que voulez-vous qu'elles fassent, ô sensible Philonous, sinon chercher à se dévorer? Il faut que l'une mange l'autre, non pour le plaisir de la détruire, mais pour s'en engraisser, et maintenir sa propre vie. Il n'y a rien de féroce comme les pensées pures. En prétendant vous élever au-dessus de la logique et du principe de contradiction, et effacer des doctrines toute détermination spécifique et toute délimitation systématique, pour vous complaire en leur devenir, c'est leur âme même que vous supprimez, leur principe spirituel, vous en faites de l'inanimé, du non-vivant, de l'informe ; car, en tout vivant, l'âme est le principe qui *détermine dans l'être et qui spécifie*. Et vous m'accorderez sans peine, je suppose, que ce qui joue le rôle de l'âme

dans une doctrine, c'est son esprit et ses principes. Vous ne vous apercevez pas, tant les mots d'esprit et de vie vous remplissent la bouche, que vous réduisez la vie intellectuelle aux conditions de la pure matière, et que par la plus singulière régression, vous forcez le mot esprit à rétrograder tout le long de sa propre histoire, jusqu'à signifier je ne sais quel vent ou quel souffle soulevant un flot confus que vous prenez pour la pensée.

— Je ne me savais pas si sorcier. Mais que suit-il de tout cela?

— Il suit que le vrai problème est ici, tout simplement, celui de l'assimilation organique. Dans toute assimilation où un *moi* nourrit sa substance de *non-moi* pris comme aliments, il faut que ces *non-moi* cessent d'être ce qu'ils sont pour devenir parties de ce *moi*, autrement dit il faut que ce moi, pour s'enrichir lui-même de toutes les virtualités de leur matière, les force à perdre leur propre principe spécificateur, leur propre « forme », et à recevoir la sienne.

Comment donc vous étonner qu'une philosophie vivante repousse comme une contamination corruptrice toute immixtion d'une *forme* contraire, et cela d'autant plus violemment que sa propre entéléchie est plus forte? Or la *philosophia perennis* est une philosophie vivante, elle prétend faire de nous des vivants, d'une vie qui est au-dessus du temps, comme la vérité. Et nous ne serions pas des vivants, nous serions des morts, si nous ne rejetions pas l'esprit et les principes spécifiques de la philosophie dite « moderne », parce que, comportant essentiellement indocilité à l'égard de l'être, ils sont faux dans la racine, et si nous ne condamnions pas son orientation d'ensemble et le terme final auquel elle tend, parce que ce terme, qui est en définitive la revendication pour l'homme de l'*aséité*, de l'indépendance absolue propre à Dieu seul, est pure déception.

Mais d'autre part, il est clair que si une doctrine veut vivre parmi les hommes, elle doit s'assimiler constamment l'autre et le nouveau, et pour cela rester en contact et pour ainsi dire en continuité, du côté de la *matière*, avec tout ce qui n'est pas elle : plus forte est sa forme animatrice, mieux elle est en état de tout intégrer. Il y aurait faute mortelle à isoler la vérité dans un lazaret de paresse. Et je vous accorde, Philonous, que les philosophes scolastiques ont commis parfois ce péché. Péché de professeur et de pédagogue! Ils l'ont d'ailleurs chèrement payé; et je ne crois pas qu'ils méconnaissent aujourd'hui le devoir qui leur incombe de suivre attentivement le renouvellement des idées, et de repenser, comme on dit (mais selon

le mode propre de leur être) tous les problèmes de leur temps.

— Soit, je vois bien que vous ne refusez pas le contact avec la philosophie moderne. Mais c'est seulement *du côté de la matière*, comme vous dites (formule faite pour un titre de Proust, semble-t-il), que vous acceptez d'en recevoir quoi que ce soit. Communication bien réduite en définitive.

— Communication très vaste au contraire ! Car les apports matériels jouent de fait un rôle immense dans le développement de la pensée humaine. Ce qui nous importe à ce point de vue dans la multitude des systèmes philosophiques qui se succèdent depuis trois cents ans, ce ne sont pas seulement les matériaux parfois excellents dont ils regorgent ; ce sont aussi leurs erreurs elles-mêmes, puissantes erreurs qui, par la hardiesse de leur mouvement, par leurs répercussions logiques et par leur enchaînement, par le spectacle exaltant de la chute héroïque d'un Spinoza ou d'un Nietzsche, nous font discerner avec une étincelante clarté la vertu des principes et des ressorts secrets de la saine philosophie ; ce sont encore les *intentions* de vérité qui orientent tant de philosophes vers un but qu'ils ne savent pas atteindre, un Comte vers la réalisation de l'ordre humain, un Kant vers la restitution de l'activité du sujet dans la connaissance, un Bergson vers la reconnaissance des réalités spirituelles ; ce sont les *transpositions* de vérité qu'ils effectuent souvent, tel Leibniz appliquant à notre univers matériel bien des vues qui sont vraies du monde angélique ; c'est l'affinement, l'assouplissement, l'enrichissement dont notre sensibilité philosophique est redevable à la philosophie moderne, et par lesquels nous tenons à elle de tant de manières. En tout cela, cher Philonous, il y a pour nous matière à *sympathiser* largement avec l'effort spirituel des modernes ; sans parler de la sympathie que nous pouvons éprouver, sinon toujours pour leurs personnes, au moins pour leur humanité ; car s'il est absurde de traiter comme un « poème subjectif » la philosophie, qui est une science, on peut au contraire et on doit admirer comme un beau drame l'histoire des hommes qui philosophent.

Ce sont de telles pensées que j'avais l'honneur de développer il y a un an, dans ce noble Institut de Louvain qui a tant fait pour la renaissance de la scolastique, et qui, loin d'être sans portes ni fenêtres sur le dehors, comme la monade de Leibniz, s'est toujours intéressé si largement aux préoccupations contemporaines. Vous voyez que nous ne condamnons pas tout en bloc, comme vous l'imaginiez

un peu naïvement, et que nous nous appliquons au contraire, selon le précepte des vieux logiciens, à distinguer et diviser.

— C'est une besogne ingrate, où les gens n'aimeront pas vous suivre et où vous aurez de la peine à être toujours exact.

— Je le sais bien ; rien n'est plus nécessaire à l'homme que de discerner, et rien ne lui est plus difficile. Nous travaillons d'ordinaire avec des instruments intellectuels que nous ne nous donnons pas la peine d'affiner, nous nous servons de marteaux-pilons pour écraser une mouche, de poteaux télégraphiques pour épingler un papillon, nous avons des pattes d'ours lorsqu'il s'agit de suivre et d'isoler les fils d'une toile d'araignée.

— Pascal n'exprimait-il pas — avec un moindre luxe de métaphores — une idée semblable?

— Et il l'exprimait beaucoup mieux. « La justice et la vérité, disait-il, sont deux pointes si subtiles, que nos instruments sont trop mousses pour y toucher exactement. S'ils y arrivent, ils en écachent la pointe, et appuient tout autour, plus sur le faux que sur le vrai. » Il n'y a qu'un remède, c'est d'apprendre l'art de bien distinguer. C'est pourquoi les études philosophiques, quand elles ne feraient que nous enseigner cet art, sont d'une utilité si pressante pour le gouvernement général de nos jugements.

Il serait beau, pourtant, d'essayer d'imiter dans notre connaissance, et selon notre mode imparfait, cette vertu merveilleusement *précisive* avec laquelle l'action divine parcourt dans le créé, sans avoir aucune part à ses déficiences, les moindres filets, les nervures, les veinules, les canalicules les plus ténus de l'être...

Un pensionnat de jeunes personnes envahit à cet instant notre wagon, et notre entretien perturbé faillit en perdre l'existence. Mais bientôt Philonous, se rapprochant de moi, reprit à voix basse :

— Vos explications, mon ami, ne me satisfont pas encore pleinement. Malgré tout, je garde l'impression que vous arrêtez, à un moment et à un homme, le développement de la philosophie ; *inventum philosophicum semper perfectibile,* dit pourtant saint Thomas votre maître.

— Et comment douterais-je d'une vérité si évidente? Je ne prétends en aucune manière arrêter le développement de la philosophie à Aristote ou à saint Thomas, je crois seulement que leurs principes sont vrais, et traversent le réel dans tous les sens, et que par conséquent toute vérité nouvelle sera nécessairement d'accord avec

eux, et se retrouvera *chez elle* dans le thomisme. A mon sens ce qui s'arrête à Aristote, ce n'est point la philosophie, c'est la genèse embryonnaire, la formation de la philosophie, en sorte qu'après Aristote, étant formée, elle pourra précisément se développer sans fin.

— Il me semble aussi que vous méconnaissez la diversité non seulement légitime, mais salutaire et indispensable, des doctrines, et que vous tendez à réduire l'intelligence à une unité que je dirais volontiers despotique. Voyez, autour de nous, tous ces jeunes visages, sur lesquels se joue, en toutes sortes de combinaisons bénéfiques ou maléfiques, la variété des types planétaires d'Eugène Ledos. Ne dirait-on pas qu'un malin génie a pris plaisir à les déformer, à bour-souffler les uns, à déprimer les autres? Vous préférez pourtant, j'en suis sûr, leur diversité plus ou moins heureuse à la monotonie d'un type unique indéfiniment répété. Nos conceptions et nos systèmes, si vrais qu'ils soient, et fondés dans l'être, ne sont pourtant jamais assez exhaustifs pour exclure d'autres aspects complémentaires et dialectiquement irréductibles les uns aux autres. Vous faites de la sagesse philosophique une science, un système notionnel, qui dans sa contexture logique se suffirait pleinement, Je crains que votre intellectualisme ne laisse échapper ainsi beaucoup de germes de vie répandus dans la pensée humaine, bien plus, qui sait? dans la pensée de saint Thomas lui-même ou dans celle de ses maîtres. Leibniz avait un sens plus avisé des multiplicités nécessaires.

— Voilà, mon cher Philonous, une objection fort spécieuse.

— Aussi bien y trouvez-vous un lointain écho de mes conversations d'autrefois avec un philosophe dont vous n'approuvez pas la doctrine, mais dont vous estimez hautement, je le sais, le caractère et l'intelligence...

— Vous voulez parler de M. Maurice Blondel?

— De lui-même.

— Je mettrai donc à vous répondre un soin plus attentif. Permettez-moi de recourir ici à une antique distinction qui joue un rôle capital chez les scolastiques, celle de la *forme* et du *sujet* qu'elle détermine, qui la soutient, la représente (et souvent la trahit); distinction dont la méconnaissance est cause d'erreurs sans nombre. Imprudent qui juge de la philosophie par les philosophes, de l'art par les artistes, de l'idéal par les idéalistes, de l'ordre par les hommes d'ordre, et de la piété par les gens pieux!

Ce n'est pas en raison de la doctrine elle-même, de la philosophie,

c'est en raison du sujet humain et de son infirmité, en raison des philosophes, qu'est nécessaire et salutaire cette diversité des doctrines à laquelle Leibniz et vous trouvez tant de saveur. Supposez une doctrine métaphysique *vraie* (comme est à mes yeux la métaphysique thomiste) ; étant données la faiblesse et les limitations de l'intelligence humaine, il est à parier qu'il y a bien des aspects de la vérité que les philosophes attachés à cette doctrine vraie, s'ils étaient seuls à philosopher, négligeraient de dégager ; c'est alors dans certaines doctrines erronées (car toute erreur affirme quelque vérité) que ces aspects de la vérité pourront se trouver mis en lumière. Ainsi un *per accidens* compensera l'autre, et les heureuses trouvailles des fils de l'étrangère seront comme la mesure des omissions des enfants d'Israël.

L'histoire confirme cette manière de voir avec une force singulière, en nous faisant constater d'âge en âge la paresse, l'étroitesse et l'incapacité d'un grand nombre de soutiens de la vérité. Allons-nous nous en étonner? C'est là un effet de l'infirmité propre de la nature humaine.

S'agit-il au contraire de la philosophie prise en elle-même, et non plus dans les philosophes, alors, mon cher ami, je ne puis comprendre que de ce côté-là, vous regardiez comme nécessaire la multiplicité des doctrines. Si une métaphysique est *vraie*, tous les aspects complémentaires les plus divers et les plus hétérogènes de la vérité doivent nécessairement, dès l'instant qu'elle est vraie, pouvoir s'accorder dialectiquement avec ses principes, et une intelligence suffisamment pénétrante et suffisamment ouverte au réel doit pouvoir les y discerner sans le secours accidentel de l'erreur. Prétendre le contraire serait poser une inadéquation radicale entre l'intelligence et l'être, admettre que la réalité est illogique dans son fond, que la *Denknotwendigkeit* ou les nécessités pour la pensée ne sont pas la *Seinsnotwendigkeit* ou les nécessités pour l'être, bref accéder de quelque manière aux gentillesses kantiennes ou postkantiennes, et ruiner la connaissance intellectuelle.

Nous aspirons donc à l'unité de l'intelligence, et qui donc voudrait choisir pour fin le multiple? L'un ne va-t-il pas avec le vrai et avec l'être? Mais ce n'est pas une unité despotique, car elle ne peut se procurer que par l'intégration dans la lumière. Et nous savons d'autre part qu'en fait elle ne sera jamais réalisée parmi les hommes. Si nous déplorons les erreurs auxquelles est liée la diversité des doctrines, si nous les haïssons en Dieu auteur de la vérité, par contre, nous nous

réjouissons de cette diversité sous le rapport du sujet humain, nous l'aimons en Dieu auteur de la nature et de l'ordre universel. A nos yeux, la philosophie prise en elle-même se suffit pleinement, comme vous dites, dans sa contexture logique, c'est-à-dire qu'elle est apte à recevoir dans l'immatérielle tissure de ses principes toute l'immensité du réel. Mais prise dans les sujets où elle réside, dans les hommes qui la professent et la représentent, et à tel moment de l'histoire humaine, la philosophie, la *philosophia perennis* qui progresse toujours, laisse à coup sûr en dehors de ses formules actuellement définies bien des éléments de vérité que ses propres principes et la pensée des maîtres contenaient en germe, et que les faux systèmes peuvent abriter pour un temps.

Ces vérités partielles, ces éléments vitaux, ces aspects disjoints de la beauté, qui prennent parfois un relief fantastique dans le faux jour et dans la brutale perspective de certaines doctrines erronées, voilà ce qu'il importe de recueillir et de sauver, avec les soins qu'un philosophe digne de ce nom doit avoir pour ce qui est ; voilà la nourriture que la saine philosophie doit s'assimiler. Le thomisme, cher Philonous, a jeûné pendant trois siècles. L'histoire de la philosophie moderne le fournira de mets savoureux.

C'est seulement maintenant, me semble-t-il, que j'ai satisfait à la question que vous me posiez, quand nous avons quitté Théonas, sur le progrès de la philosophie. Ce progrès ne concerne pas seulement les acquisitions de vérité réalisées dans le corps de la *philosophia perennis*, il concerne aussi les acquisitions de vérité accidentellement réalisées au dehors, il ne comporte pas seulement les accroissements *en acte* de la philosophie, il comporte aussi ses accroissements *virtuels*, qu'il nous appartient de faire passer à l'acte en prenant possession des dépouilles des Égyptiens, qui nous reviennent de droit.

Vous voyez, mon ami, que notre méthode n'est pas celle du calife Omar, et que nous pouvons construire, nous aussi, sans manquer pourtant à ce que nous devons à la vérité, un système des harmonies philosophiques. Vous voyez de même que, tout en constatant comme un fait (singulièrement grave à vrai dire) l'affaiblissement général de l'intellect dans les temps modernes, nous ne professons pas pour cela, comme l'ésotérisme et le pur traditionnalisme de l'Orient, l'absolue immobilité de la métaphysique. En tant que science humaine la philosophie doit progresser avec le temps, et je viens de vous dire en quel sens très défini nous entendons ce progrès.

Puissiez-vous cependant avoir compris que si la philosophie est soumise à un progrès réel, par contre le mythe du Progrès nécessaire, qui veut que le moderne pris comme tel soit meilleur que l'ancien, est dans les esprits le plus puissant obstacle à ce progrès !

Nous approchions de Paris. Philonous se leva, cherchant son parapluie dans le filet :

— Savez-vous, me dit-il, que j'ai décidé de partir pour l'Amérique... Je voudrais emporter sur le bateau quelques volumes traitant des origines et du développement de cette idée du progrès, dont nous avons tant parlé, mais en philosophes plus qu'en historiens.

— C'est une idée toute moderne, qui a fait sa première apparition au dix-septième siècle, et qui s'est répandue dans le public à l'occasion de la querelle des anciens et des modernes. Pour en comprendre le rapide succès, il faut tenir compte de l'ascendant presque exclusif exercé sur les esprits, à partir du dix-septième siècle, par les sciences positives et leurs applications, — de l'influence de Descartes, auteur responsable de la rupture de l'intelligence moderne avec le passé, qu'il méprisait si âprement, — puis, au dix-huitième siècle, de l'optimisme et de la relative infériorité intellectuelle du public des salons, — du « travail » verbal des *Sociétés de pensée*, et de l'inévitable production de mythes et de pseudo-idées qui s'en est suivi, — de la dégradation naturaliste et de la contrefaçon maçonnique des idées chrétiennes, l'Humanité remplaçant l'Église, la Cité future la Jérusalem céleste, et le Progrès nécessaire la Providence divine, — enfin de la métaphysique évolutionniste qui a enténébré le dix-neuvième siècle. Vous trouverez sur tout cela bien des faits et des remarques utiles, à des points de vue divers, dans *The Idea of Progress* de Bury, *les Illusions du progrès* de Georges Sorel, l'étude de René Lote intitulée *Du christianisme au germanisme*, le grand livre d'Augustin Cochin sur *les Sociétés de pensée et la démocratie*. Mais qu'allez-vous donc faire en Amérique?

— Paris-Denfert ! criaient les employés.

La réponse de Philonous, qui sortait en hâte, se perdit dans le bruit.

Jacques Maritain.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

THOMAS A. EDISON

La machine à explorer l'au-delà, dont Edison nous fait espérer l'invention prochaine, a provoqué les quolibets, mais la crainte du ridicule est un sentiment que le célèbre inventeur n'a jamais connu. A cinq ans, il ne se laissait pas démonter par les rires de ses parents qui le trouvèrent un jour assis sur des œufs d'oie pour les faire éclore. A soixante-treize ans, ayant doté le monde de quelques-unes des merveilles de la science, il ne désespère pas de triompher du mystère.

Edison est essentiellement un « self-made man ». Sa persévérance, héritée peut-être de ses ancêtres hollandais, fixés en Amérique vers le milieu du dix-huitième siècle, lui a fait surmonter tous les obstacles. D'une curiosité insatiable, il voulait, tout enfant, savoir le « pourquoi » des choses. Il alla jusqu'à mettre le feu à un bâtiment pour voir comment il flamberait : le résultat fut qu'on le fouetta devant tout le village. A dix ans, les mystères de la chimie l'attiraient, et sa passion ne s'est pas démentie. Telles de ses expériences sont restées célèbres. N'obligea-t-il pas un jour un camarade à avaler d'énormes quantités de poudre de sedlitz dans l'espoir de le voir s'envoler, soutenu par les gaz qui se déchargeraient à l'intérieur de son corps?

Edison était un gamin de douze ans quand ses parents perdirent leur fortune. Il dut travailler, et son « flair » d'homme d'affaires se révéla. Il commença par vendre des journaux dans le train qui faisait la navette entre Détroit et Port-Huron. Bientôt il ajouta à son commerce des fruits, du tabac et du pain. Il achetait à Détroit des produits dont il se défaisait

avec profit à Port-Huron, et le gamin à la mine éveillée fut vite connu tout le long de la voie. Tout en se livrant au « négoce », Edison n'oubliait pas la chimie; dans un fourgon vide, il établit un petit laboratoire ambulant, et même une petite imprimerie, composant, pendant les trajets, une feuille hebdomadaire. Un jour, une violente secousse fait tomber un morceau de phosphore. Le feu prend au wagon. Edison est débarqué au prochain arrêt avec ses cornues et sa presse, et désormais c'est dans la cave de ses parents qu'il passera ses jours et ses nuits.

Le fonctionnement du télégraphe l'intriguait. Il installa une ligne rudimentaire, avec des accessoires de fortune, entre sa maison et celle d'un ami. Comme le courant électrique manquait, on raconte qu'il voulut l'obtenir en caressant longtemps le dos d'un chat (probablement noir!). Encore une marque de son mépris absolu du ridicule. Cependant, en joignant leurs modestes ressources, Edison et son ami réussirent à compléter leur installation télégraphique et même à la faire marcher. Dès ce moment, il se voua au perfectionnement du système Morse.

Il fut successivement embauché par plusieurs compagnies télégraphiques, où il se distingua par de nombreuses inventions toujours ingénieuses, et souvent provoquées par le désir de sa commodité personnelle. C'est ainsi que, se trouvant trop bousculé par la vitesse des messages qu'il avait ensuite à transmettre aux journaux de la ville, il inventa un petit répétiteur automatique qui lui permit de réduire le nombre de mots à déchiffrer par minute. La direction n'apprécia pas l'ingéniosité de l'invention, qui provoquait des retards considérables. Edison fut congédié.

En 1868, *il arrive à Boston dans le dénuement le plus complet. Il réussit à se faire embaucher comme télégraphiste de nuit au Western Union; ses journées, il les passe à des lectures et à des expériences dans le laboratoire de fortune qu'il a installé dans sa chambre. Car Edison a toujours pu se passer de sommeil; c'est une de ses grandes forces. Une ou deux heures de repos prises par tranches de demi-heure suffisent à lui rendre son énergie. A cette époque, son livre de chevet était les* Experimental Researches in Electricity *de Farday. Souvent absorbé par les problèmes auxquels il travaillait, Edison oubliait de manger. L'idée de la brièveté de la vie le hantait : « Il faut me dépêcher, disait-il, j'ai tant à faire. »*

Après une année de recherches, poursuivies dans les conditions les plus difficiles, Edison crut avoir trouvé le moyen d'améliorer le système Morse par l'envoi simultané de deux ou même de quatre dépêches sur

le même fil. Ce fut l'origine du télégraphe duplex et quadruplex. New-York seul pouvait lui offrir les possibilités de mettre au point cette invention, dont il prévoyait les résultats matériels. Il n'hésita pas à s'y rendre, quitte à abandonner ses livres et ses instruments.

S'étant mis en quête, il trouve du travail au Gold Reporting Committee *qui, grâce à un appareil assez ingénieux, transmettait le prix de l'or, — soumis à des fluctuations continuelles à la suite de la guerre de Sécession, — à tous les banquiers et agents de change de la ville. Un jour, un des appareils se détraque. La facilité avec laquelle Edison le répare attire sur lui l'attention de ses chefs. Ils le nomment surveillant des appareils de la Compagnie aux appointements de trois cents dollars par mois. Ce fut le commencement de la fortune, Edison put consacrer ses loisirs à poursuivre ses recherches. Il s'appliqua d'abord à étudier de près les grands mouvements financiers et industriels qui s'ébauchaient à New-York. Il avait compris que son génie inventif n'aurait libre cours que si lui-même avait de l'argent, et beaucoup d'argent. Ses vœux se réalisèrent le jour où le général Lefferts lui offrit de lui acheter en bloc les inventions qu'il avait faites jusque-là, au prix qu'il demanderait; Edison hésite quelques instants, n'osant demander la somme qu'il souhaitait,* 5 000 *dollars. Brusquement, le général lui en offre* 40 000. *Le jour même, Edison les touche à la banque : c'était le premier chèque qu'il recevait. Il avoue avoir très mal dormi ce jour-là.*

L'heure était enfin venue où Edison pourrait se consacrer tout entier à ses recherches. Aussitôt il loue à Newark, faubourg de New-York, un immeuble de quatre étages dont l'installation en ateliers exigea une grosse mise de fonds. D'importantes commandes d'appareils de son invention le récompensèrent de son audace. A peine âgé de vingt-cinq ans, avec cinquante ouvriers sous ses ordres, il se révéla un chef. Il savait choisir ses collaborateurs, il exigeait d'eux le maximum d'efforts, sans jamais s'épargner lui-même. On le vit travailler vingt-quatre heures de suite, pour livrer une commande pressée ou pour ne pas interrompre une expérience difficile.

C'est alors qu'Edison épousa une de ses employées, miss Mary Stillwell. Le soir de son mariage, un ami le surprit vers minuit dans son atelier, absorbé par une expérience. Sa jeune femme partageait son enthousiasme au point de ne pas lui tenir rigueur de ses distractions.

En quelques années, Edison conquit une réputation universelle et le nombre de visiteurs qui venaient chaque jour lui exprimer leur admiration menaçait sérieusement son travail. Il transporta son domi-

cile et ses laboratoires à Menlo Park, à quelques kilomètres de New-York. C'est là que furent conçues certaines de ses découvertes les plus célèbres : le phonographe, le taximètre, la lampe incandescente, le tramway électrique, le mégaphone, pour ne parler que des plus connues. De toutes ses inventions, on assure qu'il préfère la lampe incandescente, qui, mise au point en 1879, *fut une des révélations de l'Exposition de Paris en* 1889.

Aujourd'hui, dans sa soixante-quatorzième année, Edison est encore le chef actif des innombrables industries que ses inventions ont fait surgir. Les laboratoires et ateliers de West-Orange où il s'établit en 1886, *lorsque Menlo-Park ne suffit plus à loger ses différentes entreprises, reçoivent quotidiennement la visite du Sorcier. Il révise tous les contrats, il les annote, il fait bénéficier tous ses collaborateurs de son expérience.*

Edison a un culte : le travail. Il continue à donner l'exemple d'un labeur acharné, et ne se propose de prendre un peu de repos que l'année prochaine, vers soixante-quinze ans. Il estime que les États-Unis ne seront mûrs pour l'ère des hommes de lettres que dans trois ou quatre siècles et qu'aujourd'hui son pays a surtout besoin d'ingénieurs et d'hommes d'affaires.

Au lieu de redouter le travail et les difficultés, il s'en réjouit : il avait résolu, dès son enfance, de triompher des obstacles qui se dresseraient entre lui et l'accomplissement de ses désirs. C'est un conquérant qui a tenu parole.

***

Le romantisme de M. de Curel.

Nous relisions ces temps-ci les critiques adressées par Saint-Evremond à l'*Alexandre* de Racine et par Subligny à *Andromaque* : que diraient ces censeurs sévères s'ils pouvaient voir un drame composé comme la nouvelle pièce de M. de Curel? *La Comédie du génie* déroule, non pas toute la vie d'un homme de génie, mais la vie de M. de Curel depuis le jour où il a reconnu sa vocation d'auteur dramatique jusqu'à l'époque où il a écrit *la Comédie du génie*. C'est donc une période d'environ trente ans qui doit se dérouler devant nous en trois heures.

Trente ans en trois heures : c'est dire que M. de Curel doit nous montrer, en tenant compte des entr'actes, une moyenne de dix minutes de la vie de son héros par période de deux ou trois ans. Pendant

ces dix minutes, il faut que le personnage principal, sans tenir compte de ce que peuvent dire ou faire les personnages secondaires, accomplisse devant nous un acte très caractéristique qui justifie le choix de l'épisode. Mais on sait que les personnages de M. de Curel ont l'habitude de réfléchir plutôt que d'agir et, s'ils agissent, de justifier longuement leur conduite : les dix minutes sont bien courtes. Une pièce ainsi construite peut être par maints côtés intéressante, elle n'est pas composée. Cette méthode analytique est celle du roman. Auteur dramatique, M. de Curel n'accepte pas les lois et le cadre du genre dramatique. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'y est pas à son aise.

M. de Curel s'est mis en scène avec noblesse, mais le fait est là : il a voulu nous intéresser à son propre cas. Et ce cas est le plus singulier qu'on puisse voir : M. de Curel *juge* qu'il a du génie, il le dit et s'étonne de n'avoir obtenu que le suffrage d'une élite, jamais le succès, l'assentiment unanime. Il est difficile d'imaginer un thème dramatique plus exceptionnel.

Le génie est exceptionnel par définition. Il l'est plus que toute autre faculté humaine, puisqu'il exige une originalité puissante. Pourtant M. de Curel pouvait tenter de peindre, à l'aide d'un cas particulier, des traits communs à tous les hommes de génie, de nous intéresser à la situation de l'homme de génie dans la société. C'est le sujet de *Chatterton*. Il n'y a pas songé. Il a peint un auteur dramatique, il a tracé le drame d'un auteur qui est M. de Curel et qui, connaissant sa valeur, souffre parce qu'elle n'est pas universellement reconnue, se demande si c'est mieux ainsi et pourquoi c'est ainsi. Cette question présente assurément beaucoup d'intérêt. Mais c'est un intérêt intellectuel non pas dramatique.

Cela n'est pas dit pour railler ; personnellement le cas de M. de Curel me touche et m'émeut beaucoup. Mais il intéresse en moi l'intellectuel et le critique, non pas l'homme. Rien n'est naturellement dramatique, ni dans le sujet, ni dans la conduite de l'intrigue. Au premier des brefs tableaux dont *la Comédie du génie* est composée, une actrice célèbre reçoit chez elle un jeune homme inconnu à qui elle révèle qu'il est né pour devenir auteur dramatique ; au second tableau, Dagrenat, qui s'est tout de suite laissé convaincre, vient d'écrire une pièce qui l'a classé d'un coup au premier rang. Au tableau suivant, il se rend compte que l'audace de sa pensée choque les êtres droits et simples. Il en conclut qu'il n'est pas dans la bonne voie et décide d'y revenir ; dans cette intention et à la suite de ce raisonnement transcendant, il accomplira l'acte que le commun des mortels a coutume d'exécuter sans en chercher si long : fonder une famille et perpétuer sa race. Au quatrième tableau, nous sautons seize années ;

le fils de Dagrenat, ses études terminées, revient à la maison paternelle où l'auteur vieillissant entreprend de l'initier à la vie de l'esprit. Cinquième tableau, douze ans plus tard, le fils de Dagrenat a écrit une pièce de théâtre, *l'Ange déchu*, qui sera jouée le même jour que l'œuvre de son père *la Comédie du génie*. Sixième tableau, tandis qu'on joue les deux pièces, Dagrenat rencontre dans un café-concert deux anarchistes qui discutent avec lui la valeur de son théâtre. Septième, Dagrenat endormi voit paraître la troupe des personnages tragiques qui vivent dans la mémoire des hommes ; l'héroïne de *l'Ange déchu* y figure, celle de *la Comédie du génie* n'y figure pas. Enfin, au dernier tableau, il demande à Dieu le secret du génie dans sa plénitude heureuse et Dieu, par l'intermédiaire d'un moine qui est une sorte d'inspiré, lui répond que le véritable génie est amour.

Si M. de Curel est convaincu de cette vérité, pourquoi n'a-t-il pas brûlé *la Comédie du génie*? Ne l'a-t-il donnée que pour apporter des satisfactions au critique? Car le critique n'a pas lieu de se plaindre. Tout ce qu'il pensait tout bas sur M. de Curel, *celui-ci* le dit tout haut, en sorte qu'il n'y a plus qu'à le répéter après lui. M. de Curel se plaint de n'être qu'un génie incomplet, inachevé, non épanoui. Nous n'osions le dire jusqu'ici qu'avec des ménagements.

Tout autre que M. de Curel aurait fait rire en parlant de son génie et personne n'a songé à rire de *la Comédie du génie*. Le consentement est unanime, l'orgueil de cet âpre auteur est légitime. Il y a chez lui une grandeur et une puissance inachevées, mais réelles ; dans l'ensemble, cette grandeur se connaît à la qualité des sujets ; lors même qu'ils sont comme ici entachés de romantisme, ils conservent une sorte de majesté farouche. Ils sont d'une élévation morale et intellectuelle unique dans l'art dramatique contemporain. M. de Curel n'est jamais bas. Il s'attache à de hauts problèmes d'idées ou de sentiments. Les conceptions sont parfois trop vastes pour leur cadre, il faut reconnaître leur ampleur et leur force. Dans le détail surtout, son art abonde en fragments éclatants. Dans *la Comédie du génie*, le tableau où apparaissent les ombres des héros tragiques est d'une grande beauté d'invention, celui qui met Dagrenat aux prises avec deux contradicteurs anarchistes est un morceau achevé.

Mais il y a peu de morceaux achevés chez M. de Curel, ni pour le fond, ni pour la forme. Sa langue, tour à tour chargée d'images et d'abstractions, a dans les meilleurs passages de la chaleur, de l'éclat et de la pompe, mais elle sait rarement être simple. Enfin, et c'est là le point capital, on éprouve en présence d'une œuvre de M. de Curel une sensation de désordre, d'inachèvement, de manque d'équilibre, non seulement entre les parties de l'ouvrage, mais entre les éléments

qui composent la personnalité de cet auteur, son « moi » riche de force et de sève, mais tumultueux, trouble et incapable de s'élever à la plénitude dans l'harmonie.

On lui a souvent reproché d'agiter fortement des idées et de ne pas conclure. On a dit : c'est une caractéristique nécessaire du théâtre d'idées. C'est surtout la caractéristique d'un esprit inquiet. M. de Curel écrit des drames d'idées parce que les idées le sollicitent fortement et qu'il ne sait pas les vaincre ; c'est le drame de sa vie. Il l'a mis dans toutes ses pièces. Car il n'y a jamais mis que lui-même. Comme il était multiple, on a pu s'y tromper. Mais il est toujours là, sinon lui, du moins un des aïeux qui livrent en lui d'obscurs combats. On a remarqué que dans son théâtre les rôles de femmes avaient peu d'intérêt, d'importance ou de vérité. C'est parce qu'il n'y a jamais qu'un personnage central et ce personnage est une projection d'un des caractères qui composent son hérédité. C'est par là que ses drames distendus retrouvent une sorte d'unité, et ils ne la retrouvent que par là. Dans *la Comédie du génie*, on pourrait couper la scène chez l'actrice, ou la scène au café-concert qui est la plus belle, ou telle autre, il n'y aurait presque rien de changé. Le personnage de Dagrenat serait seulement un peu moins éclairé, mais la pièce n'en souffrirait qu'à peine.

Est-ce parce que M. de Curel met en scène son propre moi, que nous avons placé en titre de ces notes le mot de Romantisme? Pas tout à fait. Le véritable romantisme de M. de Curel ne vient pas seulement de là, il ne vient pas surtout de là. Il vient de l'inquiétude, de la non-adaptation. Nous avons remarqué en commençant qu'il n'avait pas su accepter les lois de l'art qu'il pratique. On multiplierait les exemples. Ainsi, M. de Curel est catholique de tendance et n'a pas l'esprit chrétien. L'outil qu'il a en main ne lui suffit jamais : langue, idée, cadre, intrigue. Au sommet de sa carrière, il s'arrête pour regarder en arrière et non seulement il confesse que son œuvre ne le satisfait pas, mais il conclut qu'elle tourne le dos au but. Le génie, dit-il, est amour. Amour des idées? Alors M. de Curel est sauvé. Amour des hommes? Alors plus rien n'est sûr.

Le génie équilibre dans toutes ses parties, réalise « l'activité dans l'apaisement ». Sainte-Beuve l'a dit dans une page mémorable qu'il ne faut pas se lasser de citer : « L'inquiétude n'est pas un élément créateur de beauté. » Dans *la Comédie du génie*, M. de Curel nous confie qu'après *la Fille sauvage*, il avait reçu deux lettres : un incrédule lui disait que la pièce l'avait ramené à la religion ; un croyant attestait que la même pièce l'avait détourné de la foi. Double symbole qui ne convient que trop à ce théâtre puissant, agissant, mais tumul-

tueux et qui bouillonne sans jamais s'élancer en un cours large et sûr.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

L'ALLEMAGNE ET L'EXÉCUTION DU TRAITÉ DE PAIX. — *Le plébiscite de Haute-Silésie a donné* 704 579 *voix à l'Allemagne contre* 471 523 *à la Pologne. D'une façon générale, les districts du Nord et de l'Ouest ont donné une majorité allemande, ceux du Sud et de l'Est (en particulier les districts miniers) une majorité polonaise* (20 *mars*).

Ce résultat, glorifié par la presse allemande, a immédiatement provoqué dans le Reich *entier un renforcement de l'esprit de résistance.*

L'Allemagne avait été mise en demeure, le 16 *mars, par la Commission des réparations d'avoir à acquitter d'ici le* 1er *mai le solde des* 20 *milliards de marks or mis à sa charge par l'article* 235 *du traité de Versailles et d'avoir à effectuer avant le* 23 *mars un premier versement d'un milliard de marks or à valoir sur les* 12 *milliards restant dus.*

Le 23 *mars, l'Allemagne a répondu qu'elle refusait de payer. La Commission des réparations lui a fait savoir, le* 24, *qu'elle s'exposait à de nouvelles sanctions. Jusqu'ici ces sanctions n'ont pas encore été prises.*

Le jour même où le gouvernement allemand donnait sa réponse, un mouvement révolutionnaire se produisait à Hambourg et en Allemagne centrale. La ville d'Eisleben (Saxe) demeurait quelque temps aux mains des insurgés.

Le 29 *mars, en Haute-Silésie, l'agitation qui avait accompagné le plébiscite aboutissait à des rencontres entre Allemands et Polonais armés. A Gross-Sterlitz, un attentat était commis contre une auto de la commission interalliée. Le chauffeur, un soldat français, était tué et deux fonctionnaires, également français, blessés.*

FRANCE, 16 mars. — *Violents incidents à Grenoble provoqués par une conférence de M. Caillaux.*

17 mars. — *La cour d'assises de la Seine acquitte les dix communistes poursuivis pour complot contre la sûreté de l'État à la suite des grèves révolutionnaires de février et mai* 1920.

ITALIE, 24 mars. — *Un attentat anarchiste au théâtre Diana de Milan. Il est le signal d'une violente réaction anti-bolcheviste dans toute la péninsule. Des manifestations se produisent contre les socialistes à*

Rome, à Naples, à Pérouse. On parle d'élections générales auxquelles procéderait M. Giolitti contre l'extrême gauche et contre ceux des catholiques « populaires » qui se sont livrés à une surenchère démagogique détestable.

Russie, 16 mars. — *Signature de l'accord commercial anglo-russe. Les deux pays s'engagent à supprimer tous les obstacles à leurs commerces respectifs, à cesser toute propagande hostile, tout blocus, à reprendre les communications postales et télégraphiques, à échanger des agents diplomatiques. C'est en somme un vrai traité de paix.*

Vers le milieu de février, un accord germano-russe a été déjà signé.

18 mars. — *Les bolchevistes ont réussi à reprendre Cronstadt aux insurgés. Toutefois on signale partout des révoltes. Dans l'Ukraine, l'anarchie s'étend. Le 18 mars a été signée définitivement à Riga la paix avec la Pologne dont on avait à plusieurs reprises annoncé la conclusion.*

Le 21 mars, la France a demandé la dissolution de l'armée Wrangel, cantonnée aux environs de Constantinople et à Gallipoli, dont elle contribuait seule à assurer l'entretien.

Pologne, 17 mars. — *Vote définitif de la constitution par la Diète. Elle rétablit le régime démocratique qui a déjà amené au dix-huitième siècle la disparition de la Pologne en tant que nation.*

Hongrie. — *L'ex-empereur Charles, entré le 27 mars en Hongrie, s'est rendu à Budapest où il a demandé au régent, l'amiral Horthy, de lui remettre ses pouvoirs.*

Dans les milieux de l'Entente, on déclare que les Alliés ne sauraient admettre sur le trône de Hongrie le retour d'un membre de l'ancienne famille impériale. C'est dans ce sens que la conférence des Ambassadeurs, réunie le 1er avril, a rédigé une note qui sera envoyée au gouvernement hongrois.

Angleterre, 21 mars. — *M. Austen Chamberlain remplace comme leader du parti unioniste M. Bonar Law démissionnaire.*

31 mars. — *Commencement de la grève générale des mineurs.*

A Rosscarbery (Irlande), une caserne de police est attaquée par deux cents insurgés.

États-Unis, 23 mars. — *Mort du cardinal Gibbons.*

Grèce et Turquie, 20 mars. — *Le gouvernement grec mobilise trois classes.*

24 mars. — *Offensive grecque dans les secteurs de Brousse et d'Oussak.*

A. M.

Le Gérant : Robert Tisné.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 26237.